

La part des ouvrages scientifiques et techniques en bibliothèque municipale

Volume I

Christelle Bourguignat

Sous la direction de Joëlle Muller
Directrice des ressources documentaires à la Fondation nationale des
Sciences politiques

La part des ouvrages scientifiques et techniques en bibliothèque municipale

Christelle Bourguignat

Sous la direction de Joëlle Muller
Directrice des ressources documentaires à la Fondation
nationale des Sciences politiques

Stage effectué à la Médiathèque de Noisy-le-Grand
sous la direction de Claire Presse
Directrice de la Médiathèque de Noisy-le-Grand

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Résumé

Représentants d'institutions et bibliothécaires s'interrogent régulièrement sur la faiblesse des fonds scientifiques et techniques dans les bibliothèques municipales françaises. Plusieurs arguments peuvent être avancés : formation plutôt littéraire des bibliothécaires, faiblesse de l'édition française dans ces domaines, désintérêt des publics pour ce type d'ouvrages. Quelle importance accorder aux documents scientifiques et techniques au sein d'une collection ? Quelle place occupent-ils aujourd'hui ? Si insuffisance il y a, n'est-elle pas le résultat d'une absence de réflexion sur les politiques d'acquisition et d'une mauvaise connaissance du paysage éditorial ? La diversité des demandes et attentes du public est-elle vraiment prise en compte ?

Descripteurs

Bibliothèques municipales ** Acquisitions ** Sciences
Bibliothèques municipales ** Acquisitions ** Techniques
Bibliothécaires ** Formation
Edition scientifique
Bibliothèques et édition
Sciences ** Vulgarisation

Abstract

Institutions representatives and librarians regularly question the weakness of the books referencing science and technology in french public libraries. There are several arguments regarding this problem : a literary education amongst librarians, a lack of books concerning science and technology in the french publication and also a lack of interest on the part of the readers.

Therefore, there are several questions that arise. How important should the science and technology literature be in libraries ? What place do these works take today in french libraries ? And if the result of the evaluation is not satisfying, isn't it due to an inadequate policy of acquisitions and insufficient knowledge of publication ? Has there been a consideration and taking into account of the diversity of the public needs and expectations ?

Keywords

Public libraries ** Acquisitions ** Sciences
Public libraries ** Acquisitions ** Technology
Library education
Science edition
Libraries and publishing
Science news

Sommaire

SOMMAIRE.....	4
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	8
AU NOM DE L'ENCYCLOPÉDISME.....	11
1. DES FONDS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES, À QUEL TITRE ?	11
1.1. <i>Les textes fondateurs</i>	11
1.2. <i>Les missions</i>	12
2. QU'ENTEND-ON PAR "SCIENCES ET TECHNIQUES" DANS LES BIBLIOTHÈQUES ?	13
2.1. <i>Le cadre strict de la classification</i>	13
2.1.1 Les branches de "L'arbre des connaissances"	13
2.1.2 Les systèmes de classification.....	15
2.1.3 Une organisation des savoirs bousculée.....	16
2.1.3.1 L'interdisciplinarité.....	16
2.1.3.2 Les nouvelles branches de l'arbre.....	17
2.2. <i>Quels types de documents</i>	18
3. QUELLE PLACE OCCUPENT-ELLES ?.....	19
3.1. <i>Antécédents</i>	19
3.2. <i>Quelle dose prescrire ?</i>	20
3.3. <i>Peu d'évaluation mais des chantiers de réflexion</i>	22
3.3.1 Une enquête	23
3.3.2 Des prescriptions	24
3.3.3 Quoi de neuf Docteur ?	25
4. ETAT DES LIEUX : MÉTHOLOGIE	26
4.1. <i>Echantillon</i>	26
4.2. <i>Les "modèles"</i>	28

ETAT DES LIEUX.....	30
1. LES PRATIQUES.....	30
1.1. <i>Formes de résistance.....</i>	30
1.1.1 L'absence d'évaluation.....	30
1.1.1.1 Les collections.....	30
1.1.1.2 Les publics.....	32
1.1.2 La diversité des politiques d'acquisition.....	33
1.1.3 Des bibliothécaires trop littéraires ?.....	35
1.1.3.1 Formation de base.....	35
1.1.3.2 A propos des outils de sélection.....	36
1.2. <i>Les volontés.....</i>	37
1.2.1 Une prise de conscience.....	37
1.2.2 Politiques d'acquisition.....	39
1.2.2.1 Une veille rigoureuse des catégories documentaires.....	39
1.2.2.2 Répartition des outils de sélection.....	40
1.2.2.3 Faire appel à des spécialistes.....	41
1.2.3 Mise en valeur des collections.....	41
1.2.3.1 Le décroisement.....	41
1.2.3.2 Centres d'intérêt et cotes validées.....	42
2. L'OFFRE ÉDITORIALE.....	43
2.1. <i>Les chiffres.....</i>	43
2.2. <i>Un paysage contrasté.....</i>	46
2.2.1 L'édition spécialisée.....	47
2.2.2 L'édition de vulgarisation.....	49
2.2.3 Science et fiction.....	51
2.2.4 Périodiques et autres supports.....	53
2.3. <i>Recherche et vulgarisation.....</i>	55
3. POUR QUELS PUBLICS ?.....	57
3.1. <i>L'image des sciences et techniques dans l'opinion publique.....</i>	57
3.1.1 Questions de culture scientifique.....	58
3.1.2 Recherche et progrès.....	60
3.2. <i>La promotion des sciences et techniques.....</i>	61

3.2.1	Le poids des institutions.....	61
3.2.2	Pour la diffusion d'une culture scientifique et technique "légitimée" ?	64
3.3.	<i>"Un peu de science et de technique pour tout le monde"</i>	66
DES SOLUTIONS ?.....		69
1.	LA FORMATION DES BIBLIOTHÉCAIRES.....	69
1.1.	<i>Recruter des spécialistes ?</i>	69
1.2.	<i>Quelles formations ?</i>	70
1.2.1	Une formation sur les Sciences et Techniques ?	70
1.2.2	Une formation sur les politiques documentaires	71
2.	PARTAGER DES SAVOIR-FAIRE	73
2.1.	<i>S'inspirer d'autres pratiques</i>	73
2.2.	<i>Les grands établissements têtes du réseau des bibliothèques territoriales</i> <i>?</i>	76
2.2.1	Pour la formation	76
2.2.2	Informer.....	76
CONCLUSION.....		80
BIBLIOGRAPHIE		83

Remerciements

Je souhaite remercier vivement les nombreuses personnes que j'ai sollicitées et qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps pour répondre à mes questions. Leur regard, leur réflexion sur la question traitée, leurs pratiques m'ont permis de développer et d'enrichir l'étude qui suit.

Merci à Joëlle Muller pour avoir accepté de diriger mon travail et m'avoir prodigué de précieux conseils pour le mener à bien.

Je tiens à remercier ici chaleureusement Claire Presse, directrice de la Médiathèque de Noisy-le-Grand, qui m'a permis de découvrir son établissement et son métier.

Merci également à l'ensemble du personnel de la Médiathèque de Noisy-le-Grand pour son accueil, sa gentillesse et sa disponibilité, et plus particulièrement les bibliothécaires de la section des adultes qui m'ont accueillie dans leur équipe pendant les trois mois du stage.

Introduction

"S'il est de plus en plus admis que les sciences font globalement partie de la culture, il faut pourtant bien reconnaître qu'elles occupent une place plutôt congrue sur les rayonnages des bibliothèques".

Ce constat pessimiste et sévère est l'une des conclusions d'une enquête réalisée par le GRUSEM¹ sur les fonds scientifiques et techniques des bibliothèques municipales et dont les résultats ont été présentés au cours de la deuxième édition des Rencontres du Livre scientifique organisées par la Mission d'Action culturelle scientifique de la Ville de Montreuil en novembre 1990. A ce constat amer s'ajoutent régulièrement les inquiétudes du Conseil supérieur des bibliothèques quant à l'insuffisance des collections scientifiques et techniques proposées dans les bibliothèques de lecture publique.

La gestion de ces fonds relève cependant bien des missions de ces bibliothèques. Nous verrons dans un premier temps à quel titre ils le sont, s'il est possible d'évaluer la place qu'ils occupent et ce qu'on entend en bibliothèque sous l'expression "sciences et techniques".

L'objet de ce mémoire est de s'interroger sur les raisons de cette faiblesse de l'offre documentaire. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : le poids des disciplines littéraires dans la formation des candidats au métier de bibliothécaire, les limites de l'offre éditoriale en France, enfin la difficulté de prendre en compte les besoins d'un lectorat potentiel très hétérogène.

¹ GRUSEM : Groupe de Recherche sur les Usages sociaux et Educatifs des Médias (Université Paris-Nord)

L'enquête évoquée plus haut avait révélé une forte représentation de bibliothécaires ayant suivi une formation à dominante littéraire. La constitution de collections scientifiques et techniques susciterait ainsi une forme d'inquiétude liée, sinon à un manque de curiosité du moins à l'absence d'une formation minimale dans ces domaines. Ne peut-on pas cependant concevoir que la tendance à favoriser le développement de fonds concentrés sur les lettres et les sciences humaines relève aussi d'un manque voire d'une absence de réflexion globale sur la politique documentaire ? Sans être ou devenir spécialiste d'un domaine, le bibliothécaire, en tant que technicien de l'information, ne peut-il pas être capable de constituer ou de développer des collections dans n'importe quel domaine, quelles que soient ses spécificités ?

D'autre part, on parle souvent des lacunes de l'édition française dans le secteur de la vulgarisation scientifique et technique. Au regard des chiffres et de la nature de l'offre éditoriale aujourd'hui, ne constate-t-on pas une nette amélioration dans ces domaines, avec notamment la diversification des collections et supports proposés au public ?

Enfin, l'argument souvent avancé par les bibliothécaires pour justifier une tendance à ne pas développer des fonds scientifiques et techniques est celui d'un manque d'intérêt du public pour les questions liées à ces domaines. Certes, l'hétérogénéité des besoins en documentation scientifique et technique des usagers potentiels d'une bibliothèque publique rend complexe la mise en place d'une politique d'acquisition cohérente. Mais constitue-t-elle un élément réellement pris en compte par les bibliothécaires ? Les collections d'une bibliothèque publique se doivent de répondre aux besoins de l'ensemble de la population à desservir mais n'avons-nous pas tendance à favoriser la diffusion d'une culture scientifique et technique légitimée, liée aux référents du monde scolaire et universitaire, négligeant ainsi une culture du "savoir-faire" liée à une logique utilitaire ?

Ces interrogations nous amènent à rechercher des éléments significatifs sur la place qu'occupent aujourd'hui les collections scientifiques et techniques dans les bibliothèques publiques. L'idée d'une réflexion sur les fonds scientifiques et techniques en bibliothèque de lecture publique m'a été soufflée par Bertrand

Calenge au cours d'une discussion sur les politiques documentaires. Elle est menée en parallèle à un stage effectué à la Médiathèque de Noisy-le-Grand au cours duquel est conduite une évaluation de la politique d'acquisition suivie par les bibliothécaires de la section adultes. Cette expérience a été le point de départ d'une enquête réalisée au plan local auprès de bibliothèques municipales, sur les politiques d'acquisition en matière de documents scientifiques et techniques.

D'autre part, des entretiens ont été menés auprès de personnes ressources, "d'experts" (représentants d'institutions, des grands établissements publics, d'associations professionnelles, responsables des collections, ...) qu'il nous a semblé indispensable de contacter pour avoir une vision globale de la situation et proposer des pistes de travail. Les commentaires relevés au cours du stage et des entretiens et les tendances dégagées au terme de l'enquête permettent ainsi de poser les conditions d'une plus grande représentation des collections scientifiques et techniques dans les bibliothèques publiques.

Au nom de l'encyclopédisme

1. Des fonds scientifiques et techniques dans les bibliothèques municipales, à quel titre ?

1.1. Les textes fondateurs

Il convient de voir ici dans quelle mesure les missions des bibliothèques de lecture publique les prédisposent à la gestion de fonds scientifiques et techniques.

L'article 1 de la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques le 7 novembre 1991 rappelle que pour exercer "ses droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution², tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires". Mais il n'existe pas à ce jour, en France, de dispositions légales définissant les missions des bibliothèques publiques.

Les fonctions fondamentales ont toutefois été précisées dans le Manifeste sur la lecture publique publié pour la première fois par l'UNESCO en 1949. Révisé en 1972 et 1994 par la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires (IFLA), ce document a défini des orientations pour le développement de services de bibliothèques dans le monde entier. Un des articles de la version de 1972 insistait sur le rôle de la bibliothèque dans la diffusion des sciences et techniques :

"La bibliothèque publique a pour tâche de reposer l'esprit de l'homme en lui fournissant des livres pour son délassement et son plaisir, de venir en aide à l'étudiant et de faire connaître les progrès de la technique, de la science et de la sociologie (...)"

"La bibliothèque publique doit donner aux adultes et aux enfants la possibilité de marcher de pair avec leur époque, de ne jamais cesser de s'instruire et de se tenir au courant des progrès accomplis dans les sciences et dans les arts (...)"

² Le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958 (reprenant celui de la Constitution du 27 octobre 1946) précise que "la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture."

"Au total, la bibliothèque publique doit avoir des ouvrages et de la documentation sur tous les sujets afin de pouvoir satisfaire les goûts de tous les lecteurs, quelles que soient leur instruction ou leur culture".

Si la version de 1994 met particulièrement l'accent sur le principe de l'ouverture à tous de la bibliothèque et sur la mission fondamentale d'information et de formation, la notion d'encyclopédisme demeure présente :

"Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques"³

Les différentes versions du Manifeste mettent ainsi en évidence parmi les missions fondamentales dévolues à la bibliothèque publique l'accès au savoir pour tous et la pluridisciplinarité, l'encyclopédisme des collections, principes qui apparaissent également dans la Charte du Conseil Supérieur des bibliothèques :

"Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales."⁴

On retiendra de l'ambition encyclopédique, héritée de la tradition des Lumières, d'un inventaire raisonné des connaissances, l'idée d'une présentation synthétique plutôt que celle d'exhaustivité. C'est à ce titre que la constitution et la gestion de fonds scientifiques et techniques font partie des missions essentielles des bibliothèques publiques.

1.2. Les missions

Les bibliothèques publiques ont plusieurs missions fondamentales. Il s'agit d'abord d'une mission d'information et de documentation s'appuyant sur des collections encyclopédiques⁵ : de niveaux de lectures variés, ces collections doivent rendre compte à la fois de la confrontation des idées et des points de vue mais également être représentatives des grands domaines de la connaissance. Les bibliothèques

³ Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques; novembre 1994.

⁴ Article 7.

⁵ Au sens étymologique du terme, l'encyclopédisme correspond à une mise en cercle, un rassemblement des connaissances.

constitue ainsi le lieu où "l'honnête homme" du XXIème siècle, se devant de suivre entre autres sujets les avancées scientifiques et techniques de son temps, trouvera les ressources qui enrichiront sa réflexion.

Les bibliothèques assurent également une mission de formation à la fois initiale et continue. Complémentaires de l'enseignement, elles doivent proposer des documents utiles pour le travail scolaire et universitaire mais aussi des outils pour l'auto-formation à l'intention des publics confrontés à un monde du travail très mouvant.

Enfin, la bibliothèque publique a une mission liée aux loisirs et au développement culturel. Lieux de loisir et de détente, elle peut être le lieu de rencontre entre les publics mais également entre ces publics et des auteurs, des thèmes, des ouvrages peut-être moins promus dans les médias.

Eléments de la culture contemporaine à part entière, les sciences et techniques constituent des domaines incontournables du savoir auxquels tous les publics doivent avoir accès en fonction de leurs besoins, qu'ils soient d'ordre informatif, éducatif, culturel, liés aux loisirs. Il entre ainsi pleinement dans les missions des bibliothèques de constituer et de gérer des fonds scientifiques et techniques.

2. Qu'entend-on par "Sciences et Techniques" dans les bibliothèques ?

2.1. Le cadre strict de la classification

2.1.1 Les branches de "L'arbre des connaissances"

Dans la classification des savoirs, les sciences s'opposent aux disciplines littéraires et aux sciences humaines liées à l'étude du comportement humain. Au sein même des sciences, on distingue les sciences pures, qui constituent l'ensemble des connaissances fondamentales, des sciences appliquées, qui mettent en œuvre la recherche des techniques correspondant à l'application pratique des connaissances, la technologie.

Issu du latin "scire", le terme "science" signifie "savoir". Dans son acceptation la plus générale, il signifie connaissance systématisée. Dans un sens plus restreint, il

désigne tout savoir ayant un objet déterminé et reconnu ainsi qu'une méthode de vérification propre. La science peut être divisée en plusieurs domaines : ces domaines prennent en compte un ensemble cohérent de phénomènes et de lois vérifiables par une méthode précise, déterminée et surtout objective. La véracité de ces phénomènes et de ces lois est remise en question avec de nouvelles découvertes ou conventions.

A l'origine, les connaissances n'étaient pas rigoureusement systématisées. De simples récits d'observations ou d'expériences assuraient leur transmission. A l'époque de Pythagore, on distinguait quatre branches de la science : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, considérée aujourd'hui comme un art. La mécanique, l'optique, la zoologie, la physique, la météorologie et la botanique firent leur apparition au IV^{ème} siècle avant J.C. Les mathématiques ne furent considérées comme une science à part entière qu'au XIX^{ème} siècle quand les mathématiciens constatèrent qu'elles avaient une structure propre (non liée aux lois de la nature) et qu'elles utilisaient une logique spécifique. En fait, on distingue globalement les sciences naturelles, qui traitent de tous les êtres vivants et de façon générale de tous les corps présents dans la nature, et les sciences physiques, qui englobent les autres domaines.

Les sciences appliquées se retrouvent sous le terme "technique", du grec "tekhnê" (art, métier), signifiant un "ensemble de procédés méthodiques, fondés sur des connaissances scientifiques, employés à la production"⁶. On emploie aussi couramment l'anglicisme "technologie" correspondant à une technique moderne et complexe (technologies de pointe, technologies avancées, nouvelles technologies,...). On confond souvent la science et la technologie car la technologie actuelle s'est développée à partir des sciences dites fondamentales comme la physique, la chimie, la biologie. Aujourd'hui, les progrès réalisés dans des domaines comme l'électronique, les plastiques ou l'industrie pharmaceutique sont ainsi l'aboutissement d'une recherche scientifique très poussée. On peut comprendre le terme "technique" comme la mise en application de procédés dans un but précis.

2.1.2 Les systèmes de classification

Joël de Rosnay rappelle que "la bibliothèque traditionnelle s'est organisée autour des disciplines et des territoires de la connaissance sur un mode linéaire, analytique et encyclopédique"⁷. Le concept d'encyclopédisme issu de la tradition des Lumières s'y trouve incarné dans la mise en place de systèmes classificatoires des documents comme la Classification Dewey, la Classification Décimale Universelle, la *Bibliographic Classification* de Bliss ou celle de la Bibliothèque du Congrès. Ce sont des systèmes hiérarchisés dans lesquels une classe correspond à chaque branche du savoir, classe divisée en sous-classes, elles-mêmes subdivisées si nécessaire afin que toutes les notions puissent être prises en compte.

Aujourd'hui l'outil le plus utilisé en bibliothèque publique est la Classification de Dewey. Publiée pour la première fois en 1876 par un Américain, Melvil Dewey, elle a été constamment rééditée et complétée. Actuellement, les bibliothécaires français utilisent la première traduction intégrale française de la 18^{ème} édition (1974), la nouvelle édition de l'abrégé français rédigée par Annie Béthery à partir de la 21^{ème} édition (1998) et la version française de l'édition intermédiaire réalisée à partir de la 20^{ème} édition intégrale et de la 12^{ème} édition abrégée de la langue française (1994). La classification Dewey est décimale : l'ensemble du savoir a été divisé en 9 classes qui correspondent aux grands domaines de la connaissance.

Si l'on se tient strictement à la classification, les documents scientifiques et techniques sont classés en 500 (Sciences pures) et en 600 (Techniques ou Sciences appliquées). Si l'on étudie de plus près ces deux classes, on peut s'interroger sur leur cohérence, notamment en ce qui concerne les sciences appliquées. On voit ainsi cohabiter dans la même classe des sous-classes aussi diverses que la médecine, la cuisine (ou plutôt économie domestique), la gestion, la botanique, l'électronique,... Au fur et à mesure de leur développement, les sciences et les techniques ont conditionné la vie quotidienne, à la fois personnelle et professionnelle, ce qui peut expliquer l'apparent désordre de la classe 600 qui révélerait en fait la diversité des applications techniques.

⁶ *Le Petit Robert de la langue française*, Paris : Le Robert, 2002.

2.1.3 Une organisation des savoirs bousculée

Les professionnels des bibliothèques soulignent régulièrement les failles de ces systèmes de classification.

2.1.3.1 L'interdisciplinarité

Ces systèmes reflètent en effet un certain ordre dans les connaissances dans lequel on attribue une place à toute notion. Une classification est ainsi nécessairement subjective. Or on ne peut négliger le phénomène d'interdisciplinarité dans certains domaines notamment les sciences et techniques. La plupart des domaines scientifiques sont interdépendants, c'est d'ailleurs ce lien qui a permis de nouvelles découvertes et des progrès notables, par exemple en génétique. Il existe aussi des domaines scientifiques particuliers dont l'apparition est récente et qui font appel à deux types de science fondamentale : ainsi, la biochimie est l'étude de réactions chimiques au sein d'organismes vivants, la biophysique étudie les phénomènes biologiques (en particulier les conversions d'énergie) par les lois de la physique.

Par ailleurs, les sciences dites fondamentales ont de nombreuses applications et ont donné lieu à divers domaines de science appliquée comme l'électronique, l'aéronautique, l'agronomie ou la métallurgie. Le schéma d'une classification comme la Dewey rend par exemple délicat l'indexation de documents comme des ouvrages de physique et de chimie pouvant comporter des éléments purement théoriques et une partie consacrée à l'application de ces théories, la distinction entre sciences pures (500) et sciences appliquées (600) posant alors problème.

D'autre part, la Dewey ne permet pas de traduire un contenu juxtaposant différents sujets, rend difficile une approche pluridisciplinaire indispensable aujourd'hui où de nombreux documents abordent les sciences et techniques dans leur relation avec la philosophie, l'économie, le droit, l'écologie. L'attribution d'une place unique à différentes notions peut alors paraître arbitraire.

⁷ Joël de Rosnay, "Approche systémique de la vulgarisation en bibliothèque, in *Science en bibliothèque*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, p. 240.

2.1.3.2 Les nouvelles branches de l'arbre

... Diderot et d'Alembert, dans la préface de l'Encyclopédie, faisaient référence à l'arbre des connaissances, aux voies principales du savoir et aux voies secondaires qui s'y relient. Comme tout arbre de la connaissance, il y a des branches nouvelles qui se développent, des branches mortes qui disparaissent...⁸

Les systèmes de classification sont fondés sur l'état des connaissances au moment où ils sont mis en place. Annie Béthery rappelle ainsi que dans la classification de Brunet⁹, "aucune classe n'est entièrement réservée aux sciences, qui partagent la troisième avec les arts"¹⁰ (les autres classes proposées dans ce système sont la Théologie, la Jurisprudence, les Belles lettres, l'Histoire). Les connaissances se sont particulièrement spécialisées et accélérées depuis le milieu du XX^{ème} siècle où la deuxième révolution industrielle se caractérise par l'émergence d'industries de pointe s'appuyant sur la physique moderne, la chimie et les mathématiques appliquées. Certaines disciplines ont ainsi été bouleversées par de nouvelles découvertes. L'une des étapes les plus considérables de cette évolution technologique est sans doute l'apparition de l'informatique.

On assiste donc à une spécialisation de plus en plus poussée des connaissances et à un développement exponentiel du savoir, les bibliothécaires en ont conscience. De plus en plus fréquentes, les révisions des systèmes de classification tentent de rendre compte de l'évolution permanente de l'ensemble des connaissances. Depuis la 15^{ème} édition, la classification Dewey a été mise à jour tous les 6,7 ou 10 ans. Dans ces nouvelles éditions, de nouveaux indices ont été construits pour intégrer les nouveaux concepts dans les classifications. En ce qui concerne les sciences et techniques, certaines tranches ont été ainsi entièrement revues, les mathématiques dans la 18^{ème} édition, l'informatique dans la 20^{ème}, les sciences de la vie dans la 20^{ème}.

⁸ Bruno Carbone, "Encyclopédisme : un concept fondateur malmené", *Les 25 ans de la BPI*, Paris : Centre Pompidou/BPI, 2003, p. 50.

⁹ "Système des libraires" utilisé par le bibliographe Brunet pour ordonner les notices de son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1810) et adopté également pour le classement des fonds anciens des bibliothèques municipales.

¹⁰ Annie Béthery, *Abrégé de la classification décimale de Dewey*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 16.

Il faut enfin souligner que tous les bibliothécaires n'ont pas la même perception de ce que sont les sciences et techniques dans la classification Dewey. Une enquête (*cf.* 3.3.1.) les a en effet interrogés sur ce qu'ils mettaient sous le terme "fonds scientifiques et techniques" : une question portait sur la composition du fonds scientifique et technique (*cf.* 2.2.), une autre concernait la classification. En ce qui concerne les classes et leurs divisions, les réponses très dispersées (seules la religion et la littérature, classes 200 et 800, ne sont jamais citées) montrent la difficulté de définir les domaines considérés. La plupart des bibliothécaires associent sciences et techniques aux classes 500 et 600 mais la moitié d'entre eux se réfèrent aussi à d'autres classes : notamment celle des 300, la classe 000 qui comporte l'informatique étant citée dans plus du quart des réponses.

Pour notre étude, on considèrera les documents indexés en 500 et 600 et les documents concernant l'informatique, indexés en 000 dans la Dewey.

2.2. Quels types de documents

En ce qui concerne la question de l'enquête relative à la composition du fonds scientifique et technique, plusieurs réponses étaient proposées : fictions, manuels scolaires et universitaires, documentaires, ouvrages de vulgarisation, "autres". Plus du tiers des réponses ont exclu les manuels et environ la moitié rejettent la fiction en dehors des limites du fonds scientifique. Presque tous les bibliothécaires ayant répondu pensent que le fonds scientifique et technique consiste en documentaires et ouvrages de vulgarisation. Les autres types de documents cités sont les usuels, les encyclopédies, les dictionnaires, les bibliographies, les dossiers de presse. Notons qu'au moment où a été mise en place cette enquête (1990), les supports comme le cédérom ou les ressources électroniques en ligne étaient encore peu développés dans les bibliothèques publiques. Nous verrons plus loin l'état de l'offre éditoriale mais nous pouvons déjà dresser ici les différents types de documents susceptibles d'être pris en compte dans la définition d'une politique d'acquisition.

La Médiathèque de la Cité des Sciences a pris le parti de caractériser ce que Francis Agostini appelle "les médias" (à savoir les composantes de la production documentaire) pour en faire "une dimension du développement des collections". Elle s'est inspirée des catégories dans l'édition et dans la production audiovisuelle

pour repérer ces médias : ouvrage de vulgarisation, guide pratique, beau livre, norme, manuel scolaire, ouvrage universitaire, ouvrage à usage professionnel... ; revue de réflexion générale, revue d'amateur, revue d'éveil,... ; documentaire audiovisuel, audiovisuel didactique, audiovisuel à usage professionnel...¹¹ Le repérage des documents peut ensuite être complété par des indications de niveau mais nous parlerons plus loin de la difficulté de prendre en compte la diversité des usages et des demandes du public. Les bibliothécaires de la Médiathèque de la Cité des Sciences ont ainsi établi une liste des qualifications pour les livres, pour les périodiques et pour les documents audiovisuels, qui traduit la variété des documents permettant la diffusion de l'information scientifique et technique, qu'elle soit d'ordre primaire ou secondaire.

3. Quelle place occupent-elles ?

3.1. Antécédents

On associe depuis longtemps le concept d'encyclopédisme et l'entité que constitue la bibliothèque. Il faut cependant rappeler qu'en France, les bibliothèques publiques ont longtemps porté le poids des modes d'enrichissement hérités de la Révolution. En effet, leurs collections ont été constituées au départ par les fonds des bibliothèques privées de la noblesse émigrée et des communautés religieuses, fonds largement dominés par les disciplines littéraires et historiques. Les XVIème et XVIIème siècles avaient été des étapes majeures dans l'évolution des connaissances scientifiques et techniques en Europe. La vague de progrès contribua à l'apparition d'une immense curiosité scientifique dans les sociétés européennes qui se développera notamment avec le mouvement des Lumières. Au XIXème siècle, l'éclosion de nombreuses sociétés savantes et académies fut propice à la diffusion de l'information scientifique et technique. On assiste alors à un fort développement dans les bibliothèques des fonds d'études sous l'influence de ces structures fort actives, ce qui contribue à renforcer une image érudite de la lecture.

¹¹ Francis Agostini, "L'espace des collections" (annexe 6), *Science en bibliothèque*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, p. 284.

Au cours du colloque organisé par la BPI en 2002 à l'occasion de ses 25 ans, Valérie Tesnière, directrice du Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme à la Bibliothèque nationale de France, souligne qu'après la Seconde Guerre mondiale, les bibliothécaires français vont travailler en priorité sur les ouvrages de fiction et délaisser les fonds documentaires, s'inspirant en partie des modèles anglo-saxons de bibliothèques proposant le prêt à domicile. Elle rappelle que l'ouverture en 1977 de la Bibliothèque Publique d'Information¹² n'est sans doute pas étrangère à une remise en question du contenu des fonds de ces bibliothèques publiques :

"C'est un manifeste encyclopédique, en rupture avec la spécialisation progressive du monde universitaire et en rupture aussi avec le primat de la fiction tel qu'il s'affichait alors dans le réseau des bibliothèques publiques."¹³

Si V. Tesnière souligne l'importance de ce manifeste encyclopédique, elle évoque également ses premières impressions en tant que lectrice et son étonnement devant *"la part, à [son] sens, hypertrophiée de l'histoire de l'art, vu la proximité immédiate du musée d'art moderne ; la part ténue des sciences, effet, peut-être, de la médiocrité de l'offre de vulgarisation en langue française, je ne sais mais le contraste était saisissant"*. Mais quelle part des fonds devrait-elle être consacrée aux documents scientifiques et techniques ? Existe-t-il des normes fixant des objectifs quantitatifs par domaines ou sous-domaines des collections ?

3.2. Quelle dose prescrire ?

Si les modalités de constitution et de développement des fonds d'une bibliothèque dépendent de contraintes budgétaires et physiques (possibilités matérielles pour le traitement et le stockage), des limites globales peuvent être posées. Bertrand Calenge souligne ainsi qu'il *"convient (...) de prévoir combien de documents sont nécessaires pour satisfaire les usages prévisibles et souhaités"*¹⁴. Si la Direction du

¹² Les termes de son décret fondateur précisent que la BPI a vocation à proposer en "libre accès" des collections encyclopédiques sur divers supports et d'actualité.

¹³ Valérie Tesnière, "Encyclopédisme : un concept malmené", in *Les 25 ans de la BPI : Encyclopédisme, actualité, libre accès*, BPI/Centre Pompidou, 2003, p. 22.

¹⁴ Bertrand Calenge, *Les Politiques d'acquisition*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, p. 141.

Livre et de la Lecture propose des objectifs quantitatifs pour les collections courantes (en libre accès) des bibliothèques municipales, les données prescrites concernent les fonds dans leur globalité¹⁵ et non la répartition des collections selon les différents domaines de contenu.

Dans le domaine des bibliothèques, la statistique a donné naissance à une discipline particulière, la "bibliométrie". Elle consiste à réaliser des études de contenu ou des analyses formelles sur un ensemble donné de documents, à partir de caractéristiques qui leur sont attribuées. Le modèle proposé par Emmanuel Dousset et François Larbre¹⁶ consiste à fixer des objectifs de fonds pour satisfaire la demande des lecteurs, les objectifs étant exprimés en termes de volumes à acquérir et de budget d'acquisition. Partant du postulat selon lequel les données relatives au prêt des ouvrages peuvent être utilisées pour adapter l'offre documentaire à la demande du public, E. Dousset et F. Larbre proposent une formule basée sur un rapport entre trois indicateurs : le nombre de prêts annuels relevé pour un domaine spécifique, le nombre total de prêts du fonds étudié, l'effectif total du fonds considéré, ce rapport permettant de calculer l'effectif total pour le domaine spécifique.

On n'entrera pas dans les détails liés à l'application de cette formule, on voit toutefois que ce modèle permet en fait de répartir les fonds en fonction des prêts et qu'il répond à un objectif double de prévision et de répartition (l'intérêt de la définition d'un "objectif de fonds" permettant alors de réévaluer l'importance optimale d'un fonds, d'une année sur l'autre). On peut cependant considérer qu'établir une politique d'acquisition à partir du nombre de prêts annuels n'est pas entièrement satisfaisant.

Bertrand Calenge propose aussi une approche complémentaire avec l'étude de statistiques extérieures à l'établissement. Il nous incite ainsi à consulter les statistiques du Dépôt légal¹⁷ pour établir une répartition de contenus, calculer le nombre de titres que l'on pourrait acheter dans chaque domaine (proportionnel au

¹⁵ Nombre d'abonnements pour les périodiques, nombre de documents autres que périodiques, pour 100 habitants, et selon le nombre total d'habitants.

¹⁶ F. Larbre, E. Dousset, "La gestion des fonds est-elle une science exacte ?", *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°4, 1988.

¹⁷ Bertrand Calenge, *op. cit.*, p.154.

nombre de titres parus), la politique d'acquisition s'appuyant alors sur la production éditoriale. En 2002, les ouvrages en sciences pures et sciences appliquées (classes 5 et 6 de la CDU) représentaient respectivement 3,8 % et 12,3 % des notices de la *Bibliographie nationale française*¹⁸.

Bien qu'aucun modèle unique ne puisse être suivi et qu'il faille tenir compte des spécificités de chaque bibliothèque (histoire des collections, environnement, publics), on pourra également s'intéresser à la répartition de contenus mise en place par des bibliothèques à vocation encyclopédique. Un certain nombre de bibliothèques publiques se sont ainsi inspirées de l'évaluation des collections de la Bibliothèque Publique d'Information qui a modelé sa politique d'acquisition en fonction des usages constatés. Selon le rapport de la BPI pour l'année 2002¹⁹, les monographies scientifiques et techniques représentaient 12,15 % des collections d'imprimés, le pourcentage des périodiques dans ces domaines s'élevant à 23,13 %, celui des documents électroniques à 20 %.

3.3. Peu d'évaluation mais des chantiers de réflexion

On dispose de très peu de données sur les fonds scientifiques et techniques des bibliothèques municipales. Celles recueillies chaque année par la Direction du Livre et de la Lecture sont demandées et présentées dans le rapport annuel dans une logique de support, de volume (nombre d'exemplaires possédés et prêtés), de public (adultes, enfants) et non de contenu. On peut noter ainsi que si le questionnaire distingue nombre de phonogrammes documentaires de celui des phonogrammes non documentaires, les imprimés sont considérés dans leur globalité. On ignore donc la proportion des documentaires et de la fiction dans les fonds, encore plus la proportion des fonds scientifiques et techniques.

La Direction du Livre et de la Lecture souligne toutefois que le pourcentage de documents scientifiques et techniques est couramment estimé à 7 %, du moins en ce qui concerne les imprimés. On sait que les collections se sont enrichies depuis plusieurs années de nouveaux supports comme les cédéroms, les ressources électroniques en ligne. En ce qui concerne l'accès à ces ressources, la DLL signale

¹⁸ Voir Volume II, Annexe 4-1, p. XXXIII.

¹⁹ Voir les données extraites de ce rapport dans le Volume II, Annexe 4-4, p. XXXIX-XL.

qu'en 2000, 828 bibliothèques avaient un accès au réseau Internet soient 28,6 % des bibliothèques municipales et 45,7 % de la population desservie. Parmi ces bibliothèques, 165 proposaient une sélection de sites à leur public. Ces nouveaux modes de diffusion peuvent en effet jouer un rôle considérable dans la diffusion de l'information scientifique et technique.

3.3.1 Une enquête

Les résultats de l'enquête menée en 1990 et 1991 à l'occasion des Rencontres du livre scientifique de Montreuil demeure une étape essentielle dans la prise en compte de l'insuffisance des collections scientifiques et techniques dans les bibliothèques publiques. Mise en place par le GRUSEM, cette enquête s'est en fait déroulée en deux temps. L'objectif du premier volet était "de quantifier le fonds scientifique des bibliothèques publiques, de préciser, si possible, leur composition et d'apprécier son dynamisme de manière purement descriptive".

Le deuxième volet portait sur la formation des bibliothécaires et l'animation du fonds scientifique et technique. Le questionnaire de l'enquête a été adressé aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales de prêt (à cette époque BCP) des collectivités de plus de 15 000 habitants. Présentant un profil trop atypique par rapport à ces équipements, la Bibliothèque publique d'Information et la Médiathèque de la Cité des Sciences de la Villette ont été écartées de la sélection.

300 bibliothèques ont répondu au premier volet de l'enquête. Les réponses mettaient en évidence la faiblesse des fonds considérés : 2450 volumes en moyenne, soit 7,5 % de l'ensemble des collections. Ce chiffre tombe à 6 % si l'on ne tient pas compte des documents destinés aux enfants. Les trois quarts des bibliothèques prises en compte se trouvent en dessous de cette moyenne, la part des documents scientifiques dans le fonds adulte étant inférieure à 4,5 % pour plus de la moitié des bibliothèques. D'autre part, les résultats révélaient que les outils de sélection, les sources de repérage utilisées par les bibliothécaires demeuraient peu diversifiés.

Les réponses au deuxième volet révèlent que les bibliothécaires ont rarement une formation scientifique de base. Les résultats dans leur globalité mettaient cependant en relief un intérêt croissant des bibliothèques pour les sciences et techniques mais soulignaient aussi les difficultés rencontrées en matière d'information (offre éditoriale, partenariat,...) et de formation.

3.3.2 Des prescriptions

A la suite de cette enquête qui révélait l'insuffisance des fonds scientifiques et techniques, le Conseil Supérieur des Bibliothèques a mis en place un groupe de travail pour évaluer les nombreuses actions mises en place pour pallier ces carences. Il s'est ainsi intéressé aux actions menées par le Ministère de la Recherche, les Centres de culture scientifique et technique (CCSTI), la Région Nord-Pas-de-Calais, les associations comme "Lire et comprendre", "Le Rayon vert", ainsi qu'au rôle de la Médiathèque de la Cité des Sciences et des agences de coopération entre bibliothèques.

Il convient de rappeler ici que le milieu des années 80 avait en effet vu la montée en puissance d'un mouvement important en faveur de la culture scientifique, symbolisé par l'ouverture en 1986 de la Médiathèque de la Cité des Sciences. Cet événement répondait à la volonté des pouvoirs publics de considérer les sciences et techniques comme un élément à part entière de la culture contemporaine. Mais l'existence de cet établissement soulignait a contrario la nécessité de relier les sciences et techniques aux autres domaines du savoir. Le gouvernement faisait alors de la diffusion de l'information scientifique et technique une priorité nationale : il s'agissait de faire tomber la frontière entre "les deux cultures" (littéraire et scientifique) mais également de réconcilier le citoyen avec les sciences, de renforcer les valeurs du raisonnement scientifique.

Ces ambitions se sont traduites par l'organisation de colloques sur la recherche et la technologie, l'adoption par le parlement de la Loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique²⁰, le lancement d'un programme prioritaire pluriannuel dit "programme mobilisateur" et

²⁰ Votée en juin 1982, cette loi intègre dans les missions dévolues aux chercheurs celle de valoriser les résultats de ses recherches, et de participer ainsi à la diffusion des connaissances.

intitulé "Promotion du français langue scientifique et diffusion de la culture scientifique et technique", une augmentation du budget de la recherche, ... La vulgarisation scientifique et technique semblait ainsi connaître un regain d'intérêt. Les travaux du Conseil Supérieur des Bibliothèques ont mis en avant la nécessité "d'agir à la fois sur l'offre et sur la demande" : rapprochement entre le Ministère de la Recherche et la Direction du Livre et de la Lecture, recrutement de bibliothécaires scientifiques, publication d'outils d'aide au choix et à l'évaluation des collections, mise en contact des scientifiques avec des actions d'animation, actions sur la demande. Ces conclusions ont donné lieu à des recommandations²¹ du Conseil Supérieur des Bibliothèques aux organismes de formation, aux responsables de bibliothèque, au Ministère de la Culture et au Ministère de la Recherche, aux DRAC, agences de coopération et collectivités.

3.3.3 Quoi de neuf Docteur ?

Peut-on évaluer aujourd'hui les effets de ces recommandations et des actions menées en faveur des sciences et techniques ?

Dans son rapport pour l'année 1997, le Conseil Supérieur des Bibliothèques soulignait "une nouvelle fois l'insuffisance des collections scientifiques et techniques des bibliothèques". Pourtant un certain nombre d'actions avaient vu le jour dès la fin des années 80 : mise en place par le CNFPT et à la demande d'associations de bibliothécaires comme Cible 95 et Fondation 93, de formations à la Cité des Sciences, création de cycles de formation par les agences de coopération, de comités de lecture, d'animations. En 1994, le très complet et incontournable ouvrage *Science en bibliothèque*, dirigé par Francis Agostini, faisait un très précis tour d'horizon de la question et proposait aux professionnels "de s'engager dans certaines pistes de travail, et de trouver chemin faisant leurs propres solutions". Mais plutôt que de l'enrichir, l'arrivée en force des nouvelles technologies semble avoir essoufflé, détourné cette réflexion.

²¹ Voir Volume II, Annexe 2, p. V.

Les projets mis en œuvre à l'occasion de ce mouvement en faveur de la culture scientifique et technique perceptible jusqu'au début des années 90 ont-ils contribué à diversifier l'offre documentaire des bibliothèques publiques ?

Qu'en est-il en 2003 ? A l'heure où le Ministre de la Culture s'interroge sur le rôle que peuvent jouer les bibliothèques publiques dans la diffusion de la culture scientifique et technique, il s'avérait intéressant de faire le point sur cette insuffisance des fonds scientifiques et techniques que nul ne conteste encore aujourd'hui malgré l'absence de données statistiques précises.

4. Etat des lieux : méthodologie

4.1. Echantillon

Cette réflexion sur les fonds scientifiques et techniques dans les bibliothèques municipales a été menée en parallèle à un stage effectué au sein de la section des adultes de la Médiathèque de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Cette médiathèque fait partie des établissements où les Sciences et Techniques sont des domaines peu suivis, négligés voire à l'abandon en ce qui concerne certaines divisions de la Dewey. Il nous a semblé intéressant de mener une étude au plan local auprès des bibliothèques des villes voisines : il s'agissait de connaître l'état des fonds scientifiques et techniques, de voir si les pratiques de gestion de ces fonds diffèrent d'un établissement à un autre, quels protocoles d'acquisitions sont suivis par les équipes. Il nous importait d'étudier un échantillon de bibliothèques plus ou moins récentes, qui ne soient pas des établissements "modèles" ou "phares".

Cette étude n'a pas pour objectif une évaluation statistique de la question. Il s'agit d'une étude de cas susceptible de mettre en évidence des constantes qui nous permettront peut-être de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises pour expliquer la pauvreté des bibliothèques de lecture publique en matière de documentation scientifique et technique.

La ville de Noisy-le-Grand se situe au sud du département de la Seine-Saint-Denis, bordée au nord par la Marne, voisine du Val-de-Marne (à l'ouest) et de la Seine-et-Marne (au sud et à l'est). Cette position géographique explique que toutes les bibliothèques étudiées ne se trouvent pas dans le même département. Parmi les villes qui entourent Noisy, seule Gournay-sur-Marne (environ 5 500 habitants) ne dispose pas de bibliothèque. Au total, l'échantillon se compose donc de 11 bibliothèques : 3 en Seine-Saint-Denis, 3 en Val-de-Marne, 5 en Seine-et-Marne (dont 4 font partie d'un réseau intercommunal de lecture publique) :

Noisy-le-Grand (93)	58 217 hts	Médiathèque Michel Simon
Marne-la-Vallée / Val Maubuée (77)		
- Champs-sur-Marne	24 859 hts	Bibliothèque du Ru de Nesles
- Torcy	21 586 hts	Bibliothèque de l'Arche Guédon
- Noisiel	15 593 hts	Bibliothèque de la Ferme du Buisson
- Lognes	14 281 hts	
- Emerainville	7 064 hts	
- Croissy-Beaubourg	2 235 hts	Bibliothèque George Sand
Pontault-Combault (77)	33 019 hts	Médiathèque François Mitterrand
Neuilly-sur-Marne (93)	32 875 hts	Bibliothèque Saint-Exupéry
Villiers-sur-Marne (94)	27 151 hts	Médiathèque Jean Moulin
Neuilly-Plaisance (93)	18 300 hts	Médiathèque Guy de Maupassant
Le Plessis-Tréville (94)	16 731 hts	Médiathèque Jacques Duhamel
Bry-sur-Marne (94)	15 066 hts	Médiathèque municipale

Un rapide descriptif des villes et des bibliothèques est présenté en annexe²². Il s'appuie en grande partie sur des informations diffusées sur les sites Internet des collectivités concernées. Celles-ci ont le point commun d'avoir connu une forte expansion depuis la fin des années 60 avec le développement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée

C'est en général la personne responsable des acquisitions qui a d'abord été contactée par téléphone pour une première prise de contact²³. Des rendez-vous ont ensuite été pris pour visiter les établissements. Ces visites ont été l'occasion de

²² Voir Volume II, Annexe 3-2, p. X-XIV.

discuter de la sous-représentation des fonds scientifiques et techniques, des problèmes rencontrés par les bibliothécaires pour gérer ces fonds, de l'organisation de la sélection des documents, des acquisitions au sein des équipes.

S'il n'a pas été établi de grille d'entretien, un questionnaire a été distribué ou envoyé par courrier électronique à la suite des visites. Ce questionnaire²⁴ comportait cinq rubriques concernant l'établissement, les données générales sur les collections, le classement des ouvrages, les acquisitions, le désherbage. Cette étude s'intéresse plus particulièrement à la gestion des fonds scientifiques et techniques à destination des publics adultes. Celle-ci n'ayant pas été mise en place à des fins statistiques, les réponses au questionnaire n'ont pas fait l'objet de traitement informatique. Etant donné la taille de l'échantillon, il serait excessif de généraliser les résultats obtenus. Toutefois, ils nous permettent de valider ou d'infirmer certaines hypothèses.

4.2. Les "modèles"

Au-delà de cette étude de cas, il nous a semblé nécessaire de confronter ces résultats à d'autres expériences, de voir quelles réflexions peuvent être menées dans d'autres bibliothèques sur les politiques d'acquisition en matière de documents scientifiques et techniques. En plus des plans de développement des collections et protocoles d'acquisition consultés sur le site du groupe POLDOC, ont été contactés :

- la Bibliothèque municipale de Fresnes à propos du Conspectus ;
- le réseau du SAN du Nord-Ouest de l'Etang de Berre (Bouches-du-Rhône) à propos du protocole d'acquisition présenté par Jérôme Pouchol au cours de la journée Poldoc du 25 septembre dernier à Lyon ;
- la Médiathèque de L'Haÿ-les-Roses qui gère un fonds *Environnement* dans le cadre du programme "Fonds thématiques" cofinancé par le Conseil Général du Val-de-Marne ;

²³ Exception faite pour la Bibliothèque publique de Marne-la-Vallée/Val Maubuée, réseau intercommunal au sein duquel je travaillais jusqu'en décembre 2002.

²⁴ Voir Volume II, Annexe 3-3, p. XV-XVIII.

- le réseau de lecture publique du SAN de Val d'Europe dont les fonds sont en cours de constitution.

D'autre part, il était indispensable de connaître les problèmes liés à la gestion des fonds scientifiques et techniques dans les grands établissements (Médiathèque de la Cité des Sciences, Bibliothèque Publique d'Information, Bibliothèque Nationale de France) et surtout de s'interroger sur l'opportunité d'une coopération entre ces pôles et les bibliothèques notamment en matière de formation.

Enfin, il nous a paru important de rencontrer des représentants d'institutions, d'autres professionnels des bibliothèques pour tenter d'expliquer l'insuffisance des fonds scientifiques et techniques et réfléchir aux nouvelles pistes de travail dans lesquelles s'engager pour pallier ces lacunes.

Etat des lieux

1. Les pratiques

"Le CSB se doit de souligner une nouvelle fois l'insuffisance des collections scientifiques et techniques des bibliothèques publiques françaises. On retrouve ici l'effet conjugué du profil presque exclusivement "lettres - sciences humaines" des bibliothécaires et de procédure d'acquisitions où goût et convictions personnelles, intuition et improvisation, influence des fournisseurs, l'emportent sur tout projet intellectuel cohérent et inscrit dans la durée et peuvent conduire au pire conformisme et à la médiocrité."²⁵

1.1. Formes de résistance

1.1.1 L'absence d'évaluation

1.1.1.1 Les collections²⁶

Parmi les difficultés rencontrées au cours de cette étude de cas, l'absence partielle ou totale d'indicateurs est la plus récurrente. Si l'informatisation des bibliothèques a joué un rôle essentiel dans le développement des pratiques statistiques en bibliothèque municipale, les modules "Statistiques" de certains logiciels de gestion demeurent compliqués à utiliser. Pour obtenir des données statistiques, les bibliothécaires doivent paramétrer des tableaux ou utiliser des langages de requête, comme le langage Français pour la version du logiciel Opsys en place actuellement à la Médiathèque de Noisy-le-Grand, nécessitant la maîtrise d'un vocabulaire et d'une syntaxe spécifiques. Sur les logiciels AB6 et Agate (Neuilley-sur-Marne et

²⁵ Conseil supérieur des bibliothèques, "L'identité professionnelle et la responsabilité intellectuelle des bibliothécaires", *Rapport 1997*, Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1997;
<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport97/rapport97-perspectives/csb-rapp97-8identite.html>

²⁶ Voir Volume II, Annexe 3-4, p. XIX-XXX.

Neuilly-Plaisance), les modules de statistiques sont sommaires et n'ont pas permis l'extraction de données (état du fonds et prêts) par classes et sous-classes Dewey. Mais les lacunes ou insuffisances peuvent aussi être liées à la perception qu'ont les bibliothécaires de l'évaluation. Collecte, analyse, mise en forme des données, l'évaluation statistique des collections est souvent considérée comme une charge de travail importante voire dénuée d'intérêt, ou comme un contrôle de leur travail. Parmi les bibliothèques étudiées, seules celle de Pontault et celles du SAN effectuent une évaluation par genres (pour la fiction) et classes (pour les documentaires) pour leur rapport d'activités et la définition de critères pour la répartition du budget d'acquisition.

Parmi les établissements contactés, cinq bibliothèques ont pu donner la proportion respective des documentaires et d'ouvrages de fiction, seulement quatre ont donné la proportion du budget consacrée aux documentaires scientifiques et techniques. Il s'avère qu'en dehors des informations requises dans l'enquête annuelle de la Direction du Livre et de la Lecture, certains établissements n'établissent pas de tableau de bord plus complet pour analyser le contenu de leurs collections. Sept bibliothèques ont pu donner un état précis de leurs fonds scientifiques et techniques, ventilé par classes et sous-classes Dewey.

Si l'on considère les données qui ont pu être extraites, on constate des écarts importants d'un équipement à un autre, même au sein d'un même réseau. D'autre part, la comparaison des données révèle des différences plus que notables en nombre de volumes entre les sous-classes. Des taux de rotation très élevés peuvent ainsi révéler le succès mais aussi l'insuffisance de certains fonds (l'informatique par exemple) par rapport à la demande du public. D'autre part, la comparaison des données en ce qui concerne les sous-classes révèle un déséquilibre dans les fonds documentaires en faveur notamment des documents dans les domaines de la santé, de la cuisine, du jardinage. Les documents scientifiques et techniques (domaine informatique compris) représentent en moyenne 7,3 % des fonds proposés aux publics avec donc des variations importantes d'une sous-classe à une autre.

Il convient toutefois de souligner qu'il faut manipuler ces chiffres avec précaution. Certaines bibliothèques ont en effet mis en place un système de cotes validées ou

adaptées ayant pour conséquence de gonfler les données obtenues pour certaines sous-classes. Ainsi, les bibliothécaires du réseau de Marne-la-Vallée classent les ouvrages d'informatique en 651 et les ouvrages sur les travaux pratiques en 680. Les documents en informatique de la Bibliothèque municipale de Pontault-Combault sont classés en 621.

Mais les données statistiques sont-elles le seul indicateur valable ? Il semble en effet indispensable de considérer aussi la profondeur de ces collections. On a demandé aux bibliothécaires s'ils définissaient des niveaux pour sélectionner des documentaires scientifiques et techniques. On entendait ici par niveau une référence au contenu documentaire. La plupart répondent qu'ils privilégient l'acquisition de documents de vulgarisation. Certains précisent qu'ils n'achètent pas de documents au-delà du 1^{er} cycle, le niveau correspondant ici à une étape de cursus universitaire. A quelques exceptions près, pour l'informatique par exemple, cette limite semble être posée de manière uniforme pour toutes les sous-classes des Sciences et Techniques.

1.1.1.2 Les publics

Les arguments les plus fréquemment avancés pour expliquer l'insuffisance des fonds scientifiques et techniques sont souvent liés à la perception qu'ont les bibliothécaires des besoins et des attentes de leurs usagers : pourquoi enrichir des fonds qui, de toute façon, ne sortiront pas ? Cette question résume de manière schématique la position d'une partie des bibliothécaires rencontrés. On voit pourtant que certaines bibliothèques de notre échantillon ne peuvent pas donner d'informations précises sur le volume de leurs fonds et le nombre de prêts par classes et sous-classes Dewey. L'argument des bibliothécaires s'appuie donc plus sur une impression née de l'observation (passage au prêt et rangement des documents, renseignements donnés dans ces domaines) que sur des résultats tangibles.

D'autre part, les bibliothécaires tiennent-ils réellement compte de l'environnement dans lequel s'inscrit leur équipement et des publics à desservir ? Les bibliothèques publiques se doivent de servir tous les publics possibles. D'une manière générale, les équipes des bibliothèques que nous avons visitées ne mènent pas d'analyse

précise de leurs publics ni de réflexion poussée sur les non-usagers. L'absence d'analyse des fonds et des publics favorise ainsi des pratiques empiriques, intuitives en matière de politique d'acquisition.

1.1.2 La diversité des politiques d'acquisition

Seulement deux bibliothèques de notre échantillon disposent d'un document définissant leur politique documentaire et suivent des protocoles d'acquisition assez précis. Trois autres essaient actuellement d'établir un plan de développement des collections. L'organisation du travail interne est propre à chaque bibliothèque. On a pu voir au cours de cette enquête que la taille des équipes conditionne en grande partie les processus de sélection et d'acquisition.

Un système d'offices a été mis en place dans quelques-unes des bibliothèques visitées, celles de collectivités de plus de 30 000 habitants, mais il concerne généralement les ouvrages de fiction. En ce qui concerne la sélection des documents, elle s'effectue au cours de réunions régulières de l'équipe entière de la bibliothèque ou fait l'objet d'une répartition des catégories documentaires entre plusieurs bibliothécaires pour la préparation de commandes thématiques et/ou de nouveautés. Dans les deux cas, la décision finale revient à une personne, référente ou responsable de la section²⁷. Peu nombreux sont les bibliothécaires rencontrés à acheter des documents en librairie (pour avoir une vision plus globale de la production éditoriale du moment), encore moins en librairie spécialisée (par exemple pour l'informatique, les sciences appliquées). La pratique d'acquisitions rétrospectives s'avère peu courante, en dehors de la prise en compte des demandes de lecteurs.

D'une manière générale, on se rend compte qu'il n'y a pas d'objectifs précis fixés en matière de contenu ou de publics visés ou qu'ils apparaissent en négatif. On a ainsi constaté que certains bibliothécaires ne savent pas quelle part du budget est consacrée à l'acquisition des documentaires notamment scientifiques et techniques. Si un budget est généralement attribué aux différentes sections, sa distribution par catégories documentaires n'est pas une règle courante à l'intérieur de celle-ci. On a

²⁷ Dans la quasi-totalité des bibliothèques étudiées, l'organigramme fonctionnel de la bibliothèque repose sur le modèle d'une segmentation par publics.

voulu entendre par définition "en négatif" le fait que des bibliothécaires s'opposent à la prise en compte des attentes d'un type de publics et/ou à l'achat de certains types de documents. A titre d'exemple et en raison de la situation géographique de notre échantillon, on évoquera dans un premier temps le cas du public étudiant puis celui des documents de type parascolaire.

Les bibliothèques visitées se trouvent à quelques kilomètres de la Cité Descartes, premier pôle d'enseignement supérieur et de recherche de l'Est parisien qui regroupe l'Université de Marne-la-Vallée (où les disciplines scientifiques et techniques sont largement représentées) de même que plusieurs écoles supérieures et I.U.T. en technologie et ingénierie. 5 lycées et un centre AFPA²⁸ sont implantés sur la zone géographique considérée. Cette situation contribue à une présence permanente de lycéens et d'étudiants sur une majorité de ces communes. Or on a pu constater que les bibliothécaires ne sont pas toujours favorables à un enrichissement de leurs collections par des documents répondant aux attentes de ces lycéens et surtout à celles des étudiants, y compris dans les bibliothèques où sont achetés des ouvrages de "niveau 1^{er} cycle".

A l'argument avancé de la présence de bibliothèque ou de centre de documentation dans ces établissements, on pourrait répondre que ces structures gèrent souvent des collections très liées aux programmes des disciplines enseignées et n'ont pas la possibilité de les enrichir par des documents concernant des domaines connexes. D'autre part, cette position semble être le résultat d'une vision trop réductrice du contenu des documents que l'on estime inadapté pour d'autres usagers. Enfin, les étudiants peuvent jouer un rôle moteur non négligeable en matière de fréquentation.

En ce qui concerne les manuels et autres ouvrages de type parascolaire, l'attitude de certains bibliothécaires est ferme : ils n'ont pas leur place dans les collections d'une bibliothèque municipale. Ici aussi cette position résulte d'une réflexion menée dans une logique de support et de type de document plutôt que dans une logique de contenu. Par contre, la Bibliothèque municipale de Neuilly-sur-Marne a distingué un secteur nommé "parascolaire" du reste de la collection mise à

²⁸ Association pour la formation professionnelle des adultes

destination des publics adultes, souhaitant ainsi répondre aux besoins d'un public important de collégiens.

L'enquête révèle donc que les différents outils de formalisation de la gestion des collections (charte de politique documentaire, plan de développement des collections, protocoles de sélection,...) sont mal connus des bibliothécaires et peu utilisés.

1.1.3 Des bibliothécaires trop littéraires ?

1.1.3.1 Formation de base

On dit souvent que les bibliothécaires sont surtout des littéraires et qu'ils ont tendance à favoriser le développement des collections en fiction et dans le domaine des sciences humaines. Or, depuis l'enquête des Rencontres du livre scientifique de Montreuil qui avait largement confirmé cette impression, on dispose de très peu d'informations sur la formation de base des bibliothécaires. Rappelons que cette enquête a eu lieu peu de temps avant la réforme des statuts et des modalités de recrutement des bibliothécaires.

Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques pour l'année 2001 rappelait qu'en 1999 et 2000, seulement 3,5 % seulement des candidats au concours de conservateur d'état venaient d'une filière scientifique. Il souligne que le concours ne compte en moyenne qu'un admis par session issu d'une filière scientifique et que *"la situation est encore plus négative en ce qui concerne le recrutement de bibliothécaires [d'Etat]"*²⁹. Rappelons que ces deux concours ouvrent la voie à des postes dans des bibliothèques couvrant de larges champs disciplinaires. Le secteur des sciences et de la médecine représente ainsi au total 8 bibliothèques et 100 sections, soit le tiers des sections des services communs de documentation (SCD) et la moitié des centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST). Pour autant, les scientifiques demeurent peu séduits par ce type de métiers. On peut donc imaginer que la gestion des collections généralistes de bibliothèques municipales ne les intéresse guère plus.

²⁹ Inspection générale des bibliothèques, *Rapport annuel 2001*, Paris : Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche ; Ministère de la Culture et de la Communication, 2002.

Sur les 20 élèves conservateurs territoriaux actuellement en formation à l'ENSSIB, aucun n'a suivi d'études scientifiques. Le CNFPT national ne diffuse aucune donnée statistique, en dehors de celles sur les conservateurs, sur les diplômés des candidats aux concours d'assistant, d'assistant qualifié et de bibliothécaire, ceux-ci étant organisés par les délégations régionales. Mais ces délégations n'effectuent pas d'évaluation de ce type. De plus, tous les personnels travaillant actuellement dans les bibliothèques de lecture publique n'ont pas été recrutés par la voie des concours. Il semble donc assez difficile d'esquisser un ou des profils types de bibliothécaire d'après les inscriptions aux concours.

Parmi les professionnels interviewés au cours de cette étude, nous avons rencontré peu de bibliothécaires issus de filières scientifiques. Si les non scientifiques mettent en avant un manque de connaissances dans les domaines scientifiques et techniques pour expliquer l'insuffisance de ces fonds, d'autres considèrent qu'ils sont plus difficiles à gérer que d'autres parce qu'en dehors d'ouvrages de référence sur les grandes théories scientifiques, les informations y sont plus rapidement obsolètes que dans d'autres domaines. Enfin, certains bibliothécaires évoquent les lacunes de la production éditoriale française. Les discussions révèlent toutefois qu'en dehors de quelques éditeurs dont la production est suivie régulièrement, l'actuel paysage éditorial est souvent mal connu, tant au niveau des monographies que des périodiques.

1.1.3.2 A propos des outils de sélection

Les bibliothécaires interrogés utilisent régulièrement *Livres Hebdo* pour effectuer leur sélection, et notamment les dossiers thématiques présentés régulièrement dans cet hebdomadaire professionnel. Mais certains d'entre eux ignorent que cet outil est une bibliographie commerciale dont l'objectif est le signalement des nouveautés et non une analyse de ces titres. Sont également signalés les périodiques d'information générale et les périodiques thématiques, et dans une moindre mesure les catalogues d'éditeurs et les bibliographies sélectives.

Enfin il convient de signaler que l'usage des ressources électroniques, tant à usage interne qu'à l'intention du public, est encore peu développé, même dans les bibliothèques récentes. D'une manière générale, il faut souligner le manque de

culture informatique d'une partie encore importante des personnels travaillant en bibliothèque de lecture publique (méconnaissance de l'environnement Windows, des moteurs de recherche sur Internet,...), malgré l'utilisation quotidienne de SIGB. Les bibliothécaires rencontrés rendent ainsi compte d'un nombre encore important de leurs collègues n'utilisant jamais les ressources électroniques en dehors de la base Electre pour l'élaboration des commandes. La consultation des sites des associations professionnelles, des organismes de formations, des éditeurs n'est donc pas généralisée. De même, malgré le contenu souvent riche des débats, échanges et informations qu'elle diffuse, la liste de diffusion biblio.fr n'est pas encore connue de tous. Il est d'ailleurs regrettable que des bibliothèques publiques et nombre de bibliothécaires ne disposent pas encore d'une adresse électronique, en raison de la résistance de certains responsables de collectivités (directeurs des services ou élus).

1.2. Les volontés

1.2.1 Une prise de conscience

Au-delà de l'échantillon étudié, on peut évoquer le cas des bibliothèques ayant soumis au Centre National du Livre des demandes de subventions pour l'enrichissement de leurs fonds scientifiques et techniques. En 2003, 328 des bibliothèques ayant soumis au CNL une demande de subvention étaient des bibliothèques municipales ou intercommunales. 26 % de leurs demandes concernait des thèmes scientifiques et techniques soient 7,92 % du total des demandes émanant des bibliothèques de lecture publique. Le CNL souligne toutefois qu'un certain flou entoure les thèmes proposés, l'environnement par exemple. L'intitulé des thèmes varie en fonction des établissements demandeurs et des objectifs en matière d'acquisition. On trouvait ainsi dans les demandes faites en 2003 les thèmes suivants :

- aviation / aéronautique
- chemins de fer, bateaux
- environnement ; environnement urbain, rural ou naturel ;
environnement : l'eau
- eau douce
- faune et flore

- histoire des sciences
- mer
- navigation et aventures maritimes
- sciences, sciences : vulgarisation ; sciences de la vie, sciences de la terre ; sciences et environnement, sciences et techniques; sciences exactes ; sciences pures, sciences pures / sciences appliquées.

Rappelons que la procédure consiste en la réunion annuelle d'une Commission composée de professionnels du livre au cours de laquelle sont examinés les dossiers de demande de subventions. Une attention toute particulière est portée au budget d'acquisition par habitant, au pourcentage de personnel qualifié, à l'évolution du budget d'une année sur l'autre. Il est également demandé aux bibliothèques de fournir une liste des titres prévus (avec mention des éditeurs, des collections, des coûts estimés, du nombre d'ouvrages) qui permet de mieux cerner le contenu des commandes prévues, de même qu'un document de politique documentaire.

Les données relevées entre 2000 et 2003 montrent que le nombre de demandes provenant de bibliothèques communales ou intercommunales et relatives à l'enrichissement de fonds scientifiques et techniques est stable :

- année 2000 : 33 demandes sur 70 (47,14 %)
- année 2001 : 34 demandes sur 61 (55,73 %)
- année 2002 : 26 demandes sur 46 (57,77 %)

Parmi l'échantillon étudié, seule une bibliothèque a utilisé cette procédure pour enrichir une partie de ses fonds scientifiques et techniques. Plusieurs professionnels évoquent la difficulté de faire coïncider les échéances imposées par le CNL et celles d'un calendrier de commandes. Certains soulignent aussi que cette subvention n'est pas forcément comptabilisée dans le budget de fonctionnement attribué à la bibliothèque par sa collectivité.

Cette volonté de rééquilibrer les collections et de les enrichir se traduit notamment par la réflexion des équipes sur les protocoles d'acquisition et la mise en valeur des fonds.

1.2.2 Politiques d'acquisition

Si tous les établissements visités ne disposent pas de documents formalisés de politique documentaire, leurs collections peuvent toutefois être l'aboutissement d'un travail rigoureux des acquéreurs plus que de pratiques intuitives.

1.2.2.1 Une veille rigoureuse des catégories documentaires

Un travail particulièrement rigoureux a ainsi été effectué lors de la constitution des fonds de la Bibliothèque du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne (Réseau de lecture publique de Marne-la-Vallée / Val Maubuée). Les acquéreurs se sont ainsi distribués les différents domaines et sous-classes documentaires, le budget étant réparti en fonction de ces domaines. En raison de l'intérêt et de la curiosité d'un bibliothécaire pour les ouvrages scientifiques et techniques, une attention particulière a été portée à ces fonds. Notons que leur développement a été favorisé par l'attribution au réseau d'un budget d'investissement pour la constitution des collections du nouvel équipement. Cet acquéreur a balayé la production éditoriale correspondant aux classes 500 et 600 et a beaucoup étudié les rayonnages de la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour repérer les collections et ouvrages de vulgarisation. En plus des nouveautés achetées lors des sorties en librairie, tous les domaines scientifiques et techniques, au même titre que les autres domaines documentaires, font l'objet d'une veille rigoureuse. Des commandes sont effectuées chaque année. En 2003, environ 11 % du budget d'acquisition de la section des adultes a été consacré aux documentaires scientifiques et techniques. L'équipe essaie de maintenir chaque année un taux de renouvellement des collections de 8 %.

A la Médiathèque de Noisy-le-Grand, un plan de développement des collections devrait être mis en place au sein de la section adultes au début de l'année 2004, après plusieurs années de pratiques plutôt intuitives qui ont contribué à un déséquilibre des fonds. La part du budget consacrée aux documents scientifiques et techniques s'élèverait respectivement à 4 et 6 %.

1.2.2.2 Répartition des outils de sélection

L'option d'une organisation de la sélection des documents par répartition des outils³⁰ a été choisie par la Bibliothèque de Pontault-Combault, à partir du principe selon lequel tous les agents participent aux acquisitions, au catalogage et à l'élaboration de bibliographies. Chacun remplit donc des fiches de suggestions dans le module du système informatique prévu à cet effet, la responsable de la section ayant un rôle d'arbitrage et contrôlant la cohérence des suggestions par rapport aux objectifs de développement des collections fixés en début d'année. Des limites budgétaires sont en effet déterminées pour chaque catégorie documentaire. Ce travail de sélection est complété par des comités de lecture organisés chaque mois et réunissant l'ensemble des bibliothécaires pour discuter des choix à faire. Toutes les catégories documentaires ne font pas systématiquement l'objet d'une commande annuelle, dans ce cas le fonds est alimenté par des nouveautés.

Un travail de repérage de collections et d'éditeurs à suivre a été effectuée par la responsable de la section des adultes pour aider à la sélection, enrichie par la définition de niveaux : information très simple³¹, vulgarisation grand public, information nécessitant des pré-requis (1^{er} cycle universitaire), niveau licence (quelques ouvrages). Cette indication de niveau n'apparaît pas à l'OPAC.

L'enquête menée nous a permis de constater l'absence de dialogue entre les bibliothécaires d'une même zone géographique, phénomène plutôt paradoxal si l'on considère le peu de distance entre les bibliothèques de la région parisienne, et particulièrement celles de l'échantillon étudié. Si de nombreuses associations œuvrent à l'établissement d'outils de sélection pour les ouvrages et autres documents destinés à la jeunesse, rares sont encore les groupes de bibliothécaires travaillant sur la sélection d'ouvrages et notamment de documentaires pour le public adulte. Une bibliothécaire de Melun est à l'initiative d'un comité de lecture "Sciences 77" regroupant une fois par trimestre des professionnels des bibliothèques de Seine-et-Marne autour d'une sélection d'ouvrages scientifiques et techniques. Chacun présente deux ou trois documents qu'il a étudiés avec attention

³⁰ Cette méthode est en vigueur sur le réseau des bibliothèques du SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines.

³¹ La bibliothécaire donne comme exemple la collection "Les yeux de la découvert" chez Gallimard.

ou une collection qu'il a repérée. Ces réunions donnent lieu à des échanges particulièrement enrichissants sur une offre éditoriale parfois peu visible.

1.2.2.3 Faire appel à des spécialistes

Les bibliothèques constituant l'échantillon étudié sont toutes proches de Paris et donc d'un très grand nombre de centres ressources que sont la Bibliothèque Publique d'Information, la Bibliothèque nationale de France, la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, les musées, les nombreuses bibliothèques ou centres de documentation spécialisés installés en Région parisienne. Pourtant, rares sont les bibliothécaires de notre échantillon ayant visité les fonds de ces établissements, étudié les documents qu'ils diffusent ou consulté des professionnels qui y travaillent. En revanche, certains n'hésitent pas à solliciter l'avis de spécialistes pour les aider dans leur sélection de documents. Il s'agit en général de personnes issues du monde de l'enseignement ou scientifique qui fréquentent la bibliothèque ou que les bibliothécaires connaissent personnellement.

1.2.3 Mise en valeur des collections

1.2.3.1 Le décroisonnement

On étudiera ici l'exemple du réseau de lecture publique de Marne-la-Vallée / Val Maubuée. La première vague de décroisonnement date de 1987. Le principe est de privilégier la notion d'espace par rapport à celle de section. Il repose sur une absence de hiérarchie en matière de publics, de documents, de demandes, avec notamment l'installation de banques de prêt, de retour et de renseignement centralisées. Les espaces ont été conçus sans cloison, ce sont les rayonnages qui les délimitent : fiction adultes, fiction jeunesse, discothèque, documentaires, espace de travail, périodiques. Reposant sur le principe d'une appropriation du lieu sans restriction, cette organisation favorise la circulation des publics, un "passage en douceur" pour les adolescents de la section jeunesse à la section des adultes. Le décroisonnement se traduit également au niveau de la mise à disposition des collections avec la fusion des documentaires adultes et jeunesse au sein d'un même

espace, seule la couleur de l'étiquette permettant de les distinguer³². Le réseau de lecture publique de Marne-la-Vallée / Val d'Europe a également opté pour un décloisonnement de ce type mais en supprimant la distinction par couleurs. Ce type de décloisonnement permet un élargissement de l'offre documentaire en matière de niveaux : *"...un certain nombre d'adultes est heureux de repérer sur les rayonnages et d'emprunter des livres destinés a priori aux enfants, notamment dans les domaines scientifiques et techniques. (...) Certaines collections réputées pour enfants conviennent tout à fait à des adultes non spécialistes (...) : à l'inverse, des livres dits pour adultes, en particulier les livres d'art, de géographie, de sciences..., sont tout à fait accessibles et parfois nécessaires à des enfants ou des collégiens."*³³ Cette organisation permet d'éviter le doublonnage de ces documents convenant à un très large public sans distinction d'âge, avantage non négligeable en période de restriction budgétaire.

On peut en revanche regretter que cette pratique du décloisonnement n'ait pas davantage remis en cause l'organisation du travail notamment en ce qui concerne la sélection des documents. L'organigramme fonctionnel repose en effet sur le modèle d'une segmentation en fonction des publics et des supports. Si les équipes des différentes bibliothèques de ce réseau se réunissent régulièrement pour sélectionner les ouvrages d'un office "fiction" ou "documentaires", les commandes thématiques concernant les ouvrages documentaires ne donnent pas lieu à un travail en commun. On pourrait imaginer une équipe d'acquéreurs par domaines œuvrant pour l'ensemble du réseau et non pour un seul site, à l'image de l'organisation interne mise en place sur le réseau du Val d'Europe.

1.2.3.2 Centres d'intérêt et cotes validées

La bibliothèque municipale de Pontault-Combault a opté pour une mise à disposition des collections par centres d'intérêt. Le classement s'appuie sur une liste de cotes Dewey adaptées. Cette mise en place correspond à une volonté de faciliter la démarche d'un public qui ignore les subtilités des classifications. A chaque centre d'intérêt correspond une seule couleur d'étiquette mais divers

³² Etiquette blanche pour les documentaires "adultes" , jaune pour les documentaires "jeunesse" .

³³ Hélène Jacobsen, "Section des jeunes et section des adultes : Faut-il décloisonner ?", BBF, t. 44, n°3, 1999, p. 76-79.

ensembles de cotes³⁴. Le vert foncé correspond ainsi aux sciences et techniques limitées aux domaines suivants : mathématiques, physique, chimie, techniques (généralités), informatique (en 621), énergie, transports, fabrication industrielle. Le vert clair correspond au centre d'intérêt "Nature" avec l'astronomie, les sciences de la terre et de la vie (biologie, plantes, animaux). La paléontologie a été rapprochée de l'histoire, la vie de l'entreprise du centre d'intérêt "Organisations". Les documents sur la médecine et la santé sont regroupés dans le secteur "Homme" avec les ouvrages de psychologie et des généralités en sociologie. Des séances de catalogage sont organisées pour que soit respectée la cohérence des cotes adaptées par rapport aux centres d'intérêt.

Les bibliothécaires du réseau de Marne-la-Vallée utilisent également des cotes aménagées mais pour le classement de quelques domaines seulement (informatique, vie professionnelle, emploi, géographie, travaux pratiques). La liste est revue régulièrement par un groupe de travail réunissant une personne de chaque bibliothèque et la responsable de la politique documentaire.

2. L'offre éditoriale

2.1. Les chiffres

Les statistiques présentées chaque année par le Syndicat national de l'édition résultent de l'enquête annuelle de branche (EAB) qu'il gère depuis 1954 sur délégation du Ministère de l'Industrie. Issu de l'ensemble de la profession, l'échantillon étudié dans cette enquête est constitué d'un "noyau" stable de répondants³⁵ représentant plus de 95 % du chiffre d'affaires total de la branche³⁶. Seront ici évoqués les chiffres liés à l'édition de livres scientifiques et techniques pour l'année 2002³⁷. Il convient de souligner que les données du SNE sont présentées selon une nomenclature éditoriale adoptée par la Commission de liaison interprofessionnelle du livre (CLIL) et qui comporte actuellement 12 divisions

³⁴ Voir Volume II, Annexe 3-5, p. XXXI.

³⁵ Un ajustement de l'échantillon est effectué tous les 5 ans environ.

³⁶ Cette enquête est obligatoire pour les éditeurs. Elle ne concerne que l'activité d'édition de livres. Sont donc exclues les activités de diffusion, de distribution et l'édition de presse.

³⁷ Syndicat national de l'édition, *Statistiques 2002*. <http://www.sne.fr>

majeures³⁸ : livres scolaires, livres scientifiques et techniques, livres de sciences humaines, livres d'histoire et de géographie, encyclopédies et dictionnaires, littérature, beaux livres et livres d'art, livres pour la jeunesse, bandes dessinées, ouvrages de documentation, livres pratiques, cartes géographiques. On s'intéressera plus particulièrement à la première partie des postes de la division "Livres scientifiques, techniques et professionnelles", et à certains postes de la division "Livres pratiques". On peut également envisager que quelques ouvrages de vulgarisation scientifique et technique soient classés dans les catégories "Dictionnaires et encyclopédies" et "Beaux-livres".

Si l'on considère la catégorie "Livres scientifiques, techniques et professionnels", les principaux indicateurs sont les suivants³⁹ :

- un chiffre d'affaires de 135,8 millions d'euros soit 5,7 % du chiffre d'affaires global de l'édition française (peu d'évolution depuis 1990) ;
- 7,5 millions d'exemplaires vendus en 2002 soit 2 % du nombre total d'exemplaires vendus ;
- 2704 titres auxquels on doit ajouter 1172 titres réimprimés ;
- 16 millions d'exemplaires produits (dont 9,4 millions de nouveautés et 15,6 millions de réimpressions) ;
- un tirage moyen de 6440 exemplaires par titre produit mais les données traduisent des variations importantes d'une sous-catégorie à une autre : 23 670 exemplaires tirés en médecine, 2383 en sciences pures, 2197 en techniques et sciences appliquées, 1803 en gestion de l'entreprise. Ce phénomène est sans doute lié à la mise en place de nouveaux programmes dans les facultés de médecine. Il a pour effet de modifier considérablement certains indicateurs dans la catégorie des livres scientifiques et techniques. On constate ainsi une augmentation de 251,2 % pour le nombre d'exemplaires tirés et de 228,6 % pour le tirage moyen, entre 2001 et 2002.

³⁸ Voir Volume II, Annexe 1-2, p. IV.

³⁹ Voir Volume II, Annexe 4-2, p. XXXV-XXXVII.

En ce qui concerne les sous-catégories "Santé", "Décoration", "Bricolage", "Cuisine", "Nature et animaux", "Jardinage" de la catégorie "Livres pratiques", les principaux indicateurs pour 2002 sont les suivants⁴⁰ :

- un chiffre d'affaires de 146 millions d'euros soit 6,1 % du chiffre d'affaires global de l'édition française ;
 - 20,5 millions d'exemplaires vendus soit 5,4 % du nombre total d'exemplaires vendus ;
 - 3216 titres produits (dont 1655 nouveautés et 1551 réimpressions) ;
 - 38,5 millions d'exemplaires produits (dont 13,6 millions de nouveautés et 11,3 millions de réimpressions) ;
 - un tirage moyen de 7342 exemplaires avec un nombre particulièrement élevé de 10 930 exemplaires en cuisine.
- Toutes catégories confondues le tirage moyen s'élève à 8199 exemplaires.

On peut compléter ces données par celles diffusées dans le numéro spécial que Livres Hebdo consacre chaque année au mois de mars aux chiffres du marché du livre en France. On s'intéressera particulièrement à l'Indicateur annuel Livres Hebdo / Electre Biblio concernant la production⁴¹. Les données qui y figurent sont fournies par la base Electre Biblio et comprennent les nouveautés, les nouvelles éditions revues et augmentées et les rééditions en poche (les simples réimpressions ne sont pas comptabilisées). Leur présentation repose sur les divisions de la classification Dewey.

On compte 880 nouveaux titres parus en 2002 dans le domaine des Sciences de la nature et Mathématiques, et 4275 en Techniques et Sciences appliquées, soit respectivement 1,92 % et 9,33 % de la production totale. On peut voir aussi la représentation des Sciences et Techniques dans l'édition scolaire et parascolaire : 512 et 290 titres sur 2100 au total dans ce secteur (soit 24,38 % et 13,80 %).

⁴⁰ Voir Volume II, Annexe 4-2, p. XXXV-XXXVII.

⁴¹ Voir Volume II, Annexe 4-3, p. XXXVIII.

A l'exception des sciences de la terre (+11,7 %), tous les secteurs des sciences ont vu leur production baisser en 2002. Le nombre de nouveautés recule aussi bien en mathématiques (-10,8 %) qu'en astronomie (-21,4 %), en physique (-20,7 %), en chimie (-29,4 %), en biologie (-12,1 %), en botanique (-20,4 %) et en zoologie (-6,1 %). La production d'ouvrages de santé et de diététique progresse : 650 nouveautés et nouvelles éditions publiées en 2002 (+4,5 %). Le nombre de titres produits a doublé depuis 1996.

Avec +10,1 %, la croissance de la production dans le secteur de la cuisine est quatre fois supérieure à celle qui touche l'édition dans son ensemble. 875 nouveautés et nouvelles éditions ont été publiées dans le secteur de la gestion de l'entreprise (-0,5 %), géré avec prudence par les éditeurs.

Au-delà de ces indicateurs précieux dont la ventilation par catégories ou sous-catégories, classes ou sous-classes, met en évidence des variations considérables d'un domaine à un autre, il convient d'analyser dans quel contexte ils s'inscrivent et de quels documents il s'agit.

2.2. Un paysage contrasté

Pour dresser un "Panorama de l'édition scientifique"⁴², Francis Agostini et Michel Béthery se sont inspirés des travaux de Paul Caro sur la communication scientifique. Il s'agit d'abord de considérer la production primaire, données et connaissances provenant de la science et des innovations technologiques. En France, elle émane essentiellement des organismes de recherche publics et des universités. Sous la forme de thèses, communications de congrès, articles, elle constitue une étape incontournable dans le processus de validation d'un travail de recherche.

La deuxième voie de diffusion des connaissances et techniques s'inscrit dans le cadre de l'enseignement et du monde professionnel (entreprises, institutions, associations professionnelles,...). Reconnue et validée par la communauté scientifique, la science est alors consignée "*sous une forme épurée, comme un outil*

⁴² Francis Agostini, Michel Béthery, "Panorama de l'édition scientifique", *Science en bibliothèque, op. cit.*, p. 163-166.

prêt à l'emploi" dans des traités, précis, manuels, annales, ... Les articles, rapports, normes, brevets, annuaires, répertoires constituent la production émanant du secteur professionnel.

Enfin, la vulgarisation constitue la troisième étape de la transmission des connaissances scientifiques et techniques en tant que diffusion de l'information auprès d'un large public. L'analyse de la production d'ouvrages scientifiques et techniques conduit en fait à distinguer deux marchés : celui de l'édition spécialisée (universitaire et professionnelle) et celui de l'édition de vulgarisation.

2.2.1 L'édition spécialisée

*"Pour les plus optimistes, l'édition scientifique et technique est un marché stable. Pour les pessimistes, ce secteur concentre tous les maux de l'édition. les ouvrages coûtent cher, le marché est en régression, les étudiants ne lisent plus, les bibliothèques voient leurs crédits chuter."*⁴³

Ce constat concerne un marché des sciences et techniques reposant avant tout sur des ouvrages d'enseignement supérieur, universitaires mais également des ouvrages à destination du monde professionnel. Dans certains cas, les éditeurs peuvent s'appuyer sur des programmes officiels (pour les cycles courts comme les BTS ou DUT, les classes préparatoires) mais les objectifs visés sont beaucoup plus difficiles à définir pour le marché universitaire. De plus, elles ont à faire face aujourd'hui à une baisse importante du nombre d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques (-24 % en 2002)⁴⁴. Si 484 000 élèves de terminales ont décroché le bac en 2003, le public qui intéresse les éditeurs est surtout celui des étudiants qui poursuivent leurs études en deuxième et troisième cycles. Les éditeurs rappellent qu'ils doivent *"limiter les risques face à un public dépendant du prescrit, de la photocopie et maintenant d'internet."*⁴⁵

D'autre part, les maisons françaises qui éditaient des textes de niveau recherche ont progressivement laissé leur place à des structures beaucoup moins importantes et surtout plus spécialisées, à des structures de l'édition publique comme le CNRS ou

⁴³ Jérôme Citron, "Sciences : un marché de niche", *Livres Hebdo*, n°473, 7 juin 2002, p. 59.

⁴⁴ *Ibid.* p. 61.

⁴⁵ *Ibid.*

à des grands groupes spécialisés internationaux. Signalons que les bénéfices de ces groupes proviennent surtout de l'édition de revues scientifiques.

Les ouvrages techniques et professionnels sont le résultat de projets longs et coûteux. Si les ventes sont plutôt stables, les éditeurs attendent aujourd'hui la nouvelle vague technologique susceptible de relancer le secteur. Quelques uns d'entre eux, comme les éditions du Moniteur avec la collection "25 réalisations", lorgnent parfois au-delà du périmètre professionnel en proposant des ouvrages plus séduisants dans leur mise en page.

La rapidité avec laquelle certaines technologies progressent est parfois stupéfiante et l'informatique demeure l'un des secteurs où la technologie va le plus vite. L'apparition de l'informatique et la place croissante de l'ordinateur dans la vie professionnelle et privée, le développement de l'Internet ont contribué à la multiplication de titres et de collections dans ce domaine, produits en France par une dizaine de maisons très spécialisées⁴⁶ (Dunod/Microsoft Presse, Eska, ENI, Eyrolles, First, Micro Application, O'Reilly, OEM, Pearson, Vuibert).

L'exemple de l'informatique est particulièrement intéressant car on distingue dans ce domaine deux types d'ouvrage : le livre "outil", support explicatif pour le grand public et l'ouvrage très technique pour des professionnels chargés de développer des systèmes, gérer des réseaux, créer de sites Web... La vente de ces livres suit celle des ordinateurs individuels, des sorties des nouvelles versions de logiciels, des investissements des entreprises et de l'usage d'Internet. Or, après une longue période de croissance, ces "locomotives" avancent à petite vitesse et l'euphorie des "années folles " de l'informatique (entre 1980 et 2000) a laissé place à la morosité chez les éditeurs.

En raison d'un manque cruel d'actualité sérieuse, d'innovations majeures, le secteur de la bureautique en général régresse. On constate ainsi une baisse du nombre de titres et de collections s'accompagnant d'une diminution de la taille du rayon Informatique chez les libraires. Les secteurs prometteurs s'avèrent être la photographie et la vidéo numériques, le graphisme. Face à ces phénomènes, les éditeurs changent de stratégie. Si Eyrolles souhaite maintenir ses positions sur les

marchés professionnels et étudiants⁴⁷, la maison a lancé en 2002 "Les Cahiers du designer", collection à la maquette soignée destinée à un public plus créateur que passionné d'informatique. De même, Vuibert a sorti la collection "Entreprendre informatique" mise en place à destination d'un public non-spécialiste, tout en soignant le secteur universitaire avec la publication de "livres qui durent" moins soumis aux effets de mode.

Les quatre principaux éditeurs d'ouvrages grand public (ENI, First Interactive, Micro Application, Pearson Education) ont réduit le tirage de leurs titres et tendent tous à suivre le même principe : couvrir toute la gamme des prix et des utilisateurs. Il s'agit d'occuper du rayonnage chez les libraires pour exclure le concurrent, d'où un effet de surabondance de titres qui peut déstabiliser le bibliothécaire responsable des acquisitions dans ce domaine.

2.2.2 L'édition de vulgarisation

Comme nous l'avons vu avec la nomenclature éditoriale, les contours de cette forme de diffusion des connaissances scientifiques et techniques qu'est la vulgarisation demeurent flous : *"Si l'on insiste sur l'aspect non finalisé de la vulgarisation, on en exclura les livres pratiques et les ouvrages de référence. Si au contraire on l'assimile à tout ce qui concourt à l'éducation informelle, de la découverte à l'autodidaxie, alors on y inclura des catégories plus larges d'ouvrages à caractère scientifique : dictionnaires encyclopédiques, ouvrages parascolaires, manuels d'utilisateurs (pour les produits grand public), guides de reconnaissance, beaux-livres, etc."*⁴⁸ Il est donc difficile de définir la part des ouvrages de vulgarisation dans les statistiques générales de l'édition française. Au regard des collections des éditeurs scientifiques et techniques on peut toutefois constater que la production de vulgarisation ne présente qu'une faible part du catalogue, notamment dans le domaine des sciences pures.

Certaines maisons se sont toutefois lancées à la conquête d'un public élargi. Dunod lance ainsi en novembre 2003 une nouvelle collection "Quai des sciences". L'argumentaire précise que l'objectif de cette collection est de "traiter des grandes

⁴⁶ Dans la mesure où une grande partie de ces structures ne publie que des ouvrages d'informatique.

⁴⁷ *Livres Hebdo*, n° 481.

questions scientifiques (pour certaines non résolues) dans un style journalistique et avec une visée pédagogique destinée à éclairer les élèves de Terminale, les étudiants et les enseignants tout particulièrement. Toujours présentes dans l'actualité des sciences, ces thématiques constituent les enjeux de la recherche du XXI^{ème} siècle.⁴⁹ Entre manuels et ouvrages de vulgarisation ces ouvrages sont écrits par des journalistes et des professionnels, et abordent des thèmes qualifiés "d'actuels" par Dunod : les premiers titres traitent ainsi de la matière noire⁵⁰, de Mars⁵¹, du climat⁵²...

EDP Sciences publie aujourd'hui des textes scientifiques sous la forme de revues et de livres. Liée au monde scientifique par ses origines⁵³, cette maison a pour objectif de participer à la communication et la diffusion de la science vers les publics spécialisés (chercheurs, ingénieurs, étudiants,...) et non spécialisés (grand public, décideurs, enseignants d'autres domaines). Son catalogue contient donc des revues scientifiques internationales très spécialisées et des ouvrages de vulgarisation accessibles au plus large public publiés notamment dans le cadre de collections⁵⁴ comme "Bulles de sciences", "Mot à mot", "Sciences et histoire".

Par ailleurs des maisons comme Platypus Press⁵⁵ ou Le Pommier⁵⁶ ont fait de la vulgarisation scientifique leur cheval de bataille. La Cité des Sciences et de l'Industrie vient d'ailleurs de lancer une nouvelle collection coéditée par Le Pommier, "Le Collège de la Cité" : elle s'inspire du "programme d'exploration de la science en marche" que constituent les cycles de conférences ouvertes à tous organisées dans le cadre du "Collège", espace public de transmission et de débat, lieu de rencontre avec des chercheurs de toutes disciplines. Les auteurs sont des grands noms de la science et des techniques.

⁴⁸ Francis Agostini, Michel Béthery, *op. cit.*, p. 165.

⁴⁹ Claire Nillus, "Université : la rentrée des 120 collections", *Livres Hebdo*, n°528, 3 octobre 2003, p. 105-126.

⁵⁰ Alain Bouquet, Emmanuel Monnier, *Matière noire et autres cachotteries de l'univers*, Paris :Dunod, 2003 (Quai des sciences).

⁵¹ Francis Rocard, *Planète rouge*, Paris : Dunod, 2003 (Quai des sciences).

⁵² Jean Jouzel, Patrick Philipon, *Les climats dans la tourmente*, Paris : Dunod, sortie prévue en février 2004 (Quai des sciences).

⁵³ EDP Sciences a été fondée en 1920 sous le nom *La Société du Journal de Physique et Le Radium*. On trouve parmi ses fondateurs des savants et industriels renommés : Antoine Béclère, Paul et Louis de Broglie, Marie Curie, Paul Langevin, Louis Lumière, ...

⁵⁴ On trouvera en annexe une liste de collections demandée au terme du stage d'étude effectué à la Médiathèque de Noisy-le-Grand.

⁵⁵ Avec la collection "Les enquêtes de Marie-Odile Monchicourt".

⁵⁶ Avec les collections "Quatre à quatre", "Les petites pommes du savoir".

Mais on peut constater que la plupart des ouvrages de vulgarisation scientifique et technique sont publiés par l'édition généraliste. Par exemple, les éditeurs spécialisés dans le domaine de la médecine se risquent peu sur le marché de la vulgarisation, malgré leur connaissance du sujet et la qualité de leurs auteurs. La tendance actuelle est donc de s'allier à des éditeurs généralistes⁵⁷ pour sortir du monde universitaire et professionnel.

Les ouvrages publiés dans le domaine de la santé sont plus pratiques que jamais. Le nombre de titres a doublé depuis 1996. Les éditeurs relèvent que les ouvrages trop spécialisés se vendent mal, que certains thèmes demeurent des freins à l'achat (l'impuissance masculine, l'alcoolisme, le cancer) et que la tendance est aux "livres de bobos"⁵⁸ et au "consommable" avec des ouvrages dont la maquette est proche de celles de la presse magazine. On notera également l'offre croissante de titres relatifs aux nouvelles médecines et à l'automédication, d'où l'intérêt d'une définition précise des limites de l'offre documentaire d'une bibliothèque publique.

Le bibliothécaire doit donc faire son choix parmi une offre très segmentée, lacunaire ou pléthorique en nombre de titres et d'exemplaires tirés, suivant les domaines considérés. A ce constat doit s'ajouter celui d'une offre souvent peu lisible dans les librairies courantes et chez les grossistes, d'où la nécessité de visites en librairie spécialisée et d'une étude attentive des catalogues d'éditeurs.

2.2.3 Science et fiction

"L'équivalence entre le texte source et le texte vulgarisé est un idéal utopique quel que soit le talent de celui qui transpose et traduit. C'est pourquoi il faut se demander si ce n'est pas autre chose qu'il faut attendre de la vulgarisation. Qu'elle nous rassure, ou nous inquiète, qu'elle rattache la science à notre univers de connaissance, qu'elle nous fasse rêver et réfléchir..."⁵⁹

⁵⁷ Récemment, les éditions Masson ont ainsi coédité avec Le Seuil l'ouvrage *Stop tabac*.

⁵⁸ "La santé conserve la grande forme", *Livres Hebdo*, n°531, 24 octobre 2003, p.75-80.

⁵⁹ Daniel Jacobi, *La Communication scientifique : discours, figures, modèles*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999.

Nous avons vu que la science produisait des théories, infirmées ou validées par l'observation, l'expérience, le calcul jusqu'au moment où elles sont remises en cause par des nouvelles découvertes. Ces théories, de même que les progrès scientifiques et technologiques ont largement donné matière aux ouvrages de science-fiction. Certains auteurs sont eux-mêmes des scientifiques ou possèdent une solide culture scientifique. Ils s'appuient sur leurs connaissances pour formuler des hypothèses dans le cadre séduisant que constitue la fiction.

Il convient toutefois de noter qu'il existe aussi de nombreux ouvrages de science-fiction qui traduisent au contraire une pensée antiscientifique ou une méfiance à l'égard de l'utilisation mercantile et politique de la science et de la technologie. A un tournant de l'histoire de la science-fiction, les sciences dites "dures" ont cependant été délaissées au profit des sciences humaines. Cette période fut courte. Les catastrophes "prédites" par des auteurs particulièrement catastrophistes ne se sont pas produites. Jacques Baudou rappelle que si la science-fiction continue à dénoncer les dérives sociales, sociétales ou politiques possibles liées aux innovations scientifiques et technologiques, elle a *"réinvesti le champ des sciences dures, comme l'y incitaient les nouvelles découvertes dans les domaines de l'astrophysique, de la biologie, de la génétique moléculaire et les développements de l'information et de la cybernétique"*⁶⁰.

L'auteur Gérard Klein considère que la science-fiction ne procède pas directement de la science mais plutôt de l'imaginaire qu'elle crée, images, icônes, représentations ou idées qui font leur chemin dans l'esprit du public, de manière individuelle ou collective. Selon lui cette approche permet d'expliquer pourquoi les textes science-fiction se sont progressivement situés dans l'avenir en adoptant la forme de l'anticipation.

Depuis le XIX^{ème} siècle, de nombreux auteurs ont utilisé des formes littéraires pour diffuser des connaissances scientifiques et techniques. On a vu récemment les sciences dures se raconter dans la fiction, l'objectif étant d'associer amusement et culture. On connaît par exemple les ouvrages de Denis Guedj sur les

⁶⁰ Jacques Baudou, *La Science-fiction*, Paris : PUF, 2003 (Que sais-je ? ; 1426).

mathématiques, sur l'invention du mètre⁶¹, sur le calcul de la circonférence de la Terre⁶². La gageure est ici d'intégrer des pages entières d'histoire des mathématiques dans un récit plein de rebondissements, de trouver un juste équilibre entre des développements scientifiques et techniques, et une fiction de qualité. Certains considéreront qu'il n'est pas nécessaire de parler d'autre chose que de la science au public qui s'y intéresse. Dans le recueil de nouvelles *L'Atome au pied du mur*⁶³, le physicien Etienne Klein offre une vision imagée des enjeux de la science, une explication rigoureuse étant proposée sous forme d'un court essai à la suite de la nouvelle. Une journaliste a toutefois ironisé sur cette "mode du deux en un", "ce dispositif absurde qui consiste à mélanger ce qui n'a rien à voir, dispositif qui paraît plus une invention d'éditeur qu'une réponse à une demande du public, certains auteurs réussissent à faire de bons livres : ils sont vraiment très fort !" ⁶⁴. Nous verrons plus loin dans quelle mesure ce jugement sur la demande du public peut sembler hâtif. Notons que la fiction s'avère être un média à prendre en compte pour construire une offre documentaire diversifiée dans les domaines scientifiques et techniques.

2.2.4 Périodiques et autres supports

Daniel Raichvarg rappelle que la vulgarisation scientifique, au cours de ses trois siècles d'existence, a emprunté des voies et moyens divers⁶⁵. En quantité, les livres et les périodiques constituent encore aujourd'hui le genre le plus courant, ces derniers constituant un média plus adapté à l'actualisation des connaissances scientifiques et techniques par rapport à des ouvrages dont le contenu se périmait rapidement. On peut distinguer les revues généralistes proposant un article ou plusieurs articles traitant des sciences et techniques, les revues générales de sciences et techniques et des revues spécialisées dans une science ou une technique sans pour autant être une revue scientifique. Aux feuilletons scientifiques des quotidiens du XIX^e siècle ont succédé les rubriques scientifiques des quotidiens

⁶¹ Denis Guedj, *la Méridienne*, Paris : Le Seuil ; *Le Mètre du monde*, Paris : Le Seuil.

⁶² Denis Guedj, *Les Cheveux de Bérénice*, Paris : Le Seuil, 2003.

⁶³ Paris : Le Pommier, 2000.

⁶⁴ Ariane Poulantzas, « Science et romance », *Lire*, avril 2000.

⁶⁵ Daniel Raichvarg, Jean Jacques, *Savants et ignorants : une histoire de la vulgarisation des sciences*, Paris : Le Seuil, 2003 (Points Sciences).

que l'on connaît aujourd'hui. Le Service d'Information du Gouvernement distingue dans son répertoire des médias les quotidiens et les magazines d'information générale, la presse spécialisée⁶⁶. Pour l'année 2003, il recense⁶⁷ pour les domaines scientifique et techniques tels que nous les avons définis par rapport à la classification Dewey :

- Agriculture et pêche : 32 titres dont la plupart s'avère très spécialisés ;
- Vie de l'entreprise : 4 titres réellement liés à ce domaine, classés dans le répertoire en "Economie et finances" ;
- Informatique : 19 titres classés dans la catégorie "Multimédia et Internet" ;
- 15 titres classés en "Nature et environnement" ;
- 14 titres classés en "Santé, forme et recherche" ;
- Economie domestique : 21 titres classés en "Maison, décoration et art de vivre", 6 titres classés en "Patrimoine, tourisme et gastronomie" ;
- Techniques : plusieurs titres au monde l'automobile, des chemins de fer et de l'aviation, classés en "Transports".

Les bibliothécaires disposent donc d'un large éventail de titres de périodiques susceptibles d'intéresser des publics variés. Certaines bibliothèques font ainsi le choix d'une offre importante en nombre de titres de périodiques thématiques pour proposer une information scientifique et technique régulièrement actualisée.

La production de vulgarisation a souvent fait appel à l'image, y compris les imprimés. Ces derniers sont aujourd'hui concurrencés par les ressources électroniques. On a vu que près de 1200 bibliothèques municipales proposent désormais à leurs usagers des cédéroms et DVD, souvent aux dépens des vidéogrammes documentaires. On trouve dans les catalogues des quelques sociétés assurant la diffusion de ces supports avec négociation des droits de prêt et/ou de consultation, un nombre non négligeable de titres dans les domaines scientifiques et techniques⁶⁸ avec toutefois une faible proportion de titres consacrés aux sciences

⁶⁶ *Média SIG 2003 : les 7000 noms de la presse et de la communication*, Paris : La Documentation française, 2003. Edition accessible en ligne sur le site du Premier Ministre. www.premier-ministre.gouv.fr/mediasig

⁶⁷ Voir Volume II, Annexe 4-4, p.XLVI-XLVIII.

⁶⁸ environ 80 titres en sciences de la vie et de la terre, techniques, hors titres classés en parascolaire et en jeunesse, dans le catalogue 2003 de la société Colaco qui compte en tout 3385 titres de cédéroms.

dures. Les ressources électroniques enrichissent ainsi les moyens de diffusion des connaissances scientifiques et techniques.

2.3. Recherche et vulgarisation

Philippe Raccah, directeur du Département des Sciences et Techniques à la Bibliothèque nationale de France, pense que les faiblesses de l'édition française en matière de vulgarisation sont en partie dues à la situation de la recherche en France. On ne trouve pas de bons vulgarisateurs : au-delà de la validation de leurs travaux par leurs pairs, les chercheurs français diffusent peu leurs connaissances, les résultats de leurs travaux, n'ont pas l'habitude d'expliquer ce qu'ils font, contrairement à leurs homologues anglo-saxons. Il convient toutefois de rappeler qu'aux termes de l'article 4 de la loi de 1984 sur l'Enseignement supérieur⁶⁹, la "diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique" constitue l'une des missions attribuées au service public de l'enseignement supérieur.

On verra plus loin l'importance accordée par le public aux informations diffusées par les médias, notamment les revues spécialisées, dans les domaines scientifiques et techniques. Bertrand Labasse précise que les problèmes de diffusion de la culture scientifique et technique sont en liés à la rencontre de deux univers très différents, celui de la science confronté à celui de la communication et de l'information dans la société⁷⁰.

Il semble cependant simpliste de considérer que les chercheurs peuvent facilement abandonner leur jargon et se plier à d'autres normes de communication, celle de la communication publique. En effet, la production primaire résulte d'une pratique soumise avant tout au jugement des pairs. La complexité des données et la lourdeur de certaines contraintes peuvent expliquer, dans certains cas, la réticence des chercheurs à communiquer : on pense ainsi au cas des innovations brevetables dont une divulgation prématurée et trop détaillée peut empêcher l'attribution du brevet. De même, certains contrats de recherche sont souvent assortis d'une clause de confidentialité. Il existe également une règle d'exclusivité en vertu de laquelle les

⁶⁹ Article L 123-3 du Code de l'Éducation.

⁷⁰ Bertrand Labasse, *Observations sur la médiation des connaissances scientifiques et techniques : rapport à la Direction Générale XII de la Commission Européenne*, s.l., 1999.

grandes revues scientifiques peuvent refuser des résultats de recherche trop largement diffusés avant publication.

D'autre part, on peut arguer que les chercheurs manquent d'aptitude à comprendre la communication publique et les impératifs de la vulgarisation, à communiquer auprès du grand public. Mais au-delà d'un manque d'habileté ou de volonté dans le domaine de la communication émergent des contraintes d'ordre épistémologique et sociologique. Il s'agit notamment de la pression des pairs évoquée plus haut – *"scientists are often punished by their colleagues if they go public"*⁷¹ – mais également celle des financeurs. On rejoint ici le commentaire de Philippe Raccach sur l'absence d'implication des chercheurs français dans une démarche de vulgarisation scientifique dans un contexte où l'expression scientifique émane essentiellement de structures de recherche publiques. Il est en effet intéressant de constater que les chercheurs peuvent rapidement devenir très volubiles, entre autres dans leurs rapports avec les médias, lorsque la communication scientifique représente des enjeux financiers importants.

Les chercheurs n'ignorent cependant pas que la communication obéit à des techniques particulières et soulèvent régulièrement la nécessité d'une formation aux techniques de l'information⁷² : *"Des chercheurs avouent être prêts à s'investir davantage à condition d'être secondés par des médiateurs [...] Ils souhaitent ainsi résoudre des problèmes techniques : écriture de synopsis, aide à l'écriture pour un livre [...] la préparation pédagogique et psychologique leur fait défaut... [...] Le chercheur devrait recevoir, au cours de sa formation les outils nécessaires pour, s'il le désire, transmettre son savoir au public et aux jeunes."*⁷³

Sous la même appellation "communication scientifique", on trouve dans les différents programmes de formation actuellement mis en place en Europe à la fois des cours d'écriture et des enseignements théoriques d'épistémologie et de sociologie appliqués à l'information scientifique. Si ces cours ou travaux dirigés demeurent insuffisants "en termes de modèles et de techniques" aux yeux de

⁷¹ J. Hartz, R. Chappel, *Worlds apart : how the distance between science and journalism threaten America's future*, Nashville : First Amendment Center, 1997. Cité par Bertrand Labasse, *op. cit.*

⁷² L. Guéry, dir. *L'information scientifique, technique et médicale dans la presse quotidienne régionale et départementale : étude du CFPJ pour la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique*, Paris : [CFPJ], 1985. Cité par Bertrand Labasse, *op. cit.* p. 33.

⁷³ Daniel Kunth. *La Place du chercheur dans la vulgarisation scientifique : rapport à la Délégation à l'Information Scientifique et Technique*, Paris, 1992. Cité par Bertrand Labasse, *ibid.*

spécialistes de la communication scientifique, Bertrand Labasse rappelle qu'ils *"contribuent à lever l'un des principaux verrous de la diffusion de la culture scientifique et technique. [...] ils influent à plus long terme sur l'attitude de l'ensemble de la communauté scientifique (que ces chercheurs constitueront) par rapport à la légitimité de la diffusion des connaissances."*⁷⁴

3. Pour quels publics ?

*"Etre bibliothécaire aujourd'hui, c'est avoir la capacité de rendre accessibles une collection et des ressources correspondant aux demandes du public auquel s'adresse la bibliothèque."*⁷⁵

On a évoqué l'état de l'offre éditoriale en France en matière de documents scientifiques et techniques mais quelles sont les besoins et attentes du public dans ces domaines ?

3.1. L'image des sciences et techniques dans l'opinion publique

On s'appuiera d'abord sur les résultats (et leurs commentaires) d'une enquête réalisée en novembre 2000 par la SOFRES⁷⁶ pour le Ministère de la Recherche révélant notamment que la culture et l'information scientifiques doivent aussi bien à l'école qu'aux médias, et que les attentes des Français vis-à-vis de la recherche évoluent et concernent essentiellement le domaine du monde vivant et de l'environnement. Pris dans leur globalité, les résultats de cette enquête montrent que l'image générale de la recherche scientifique est plutôt satisfaisante. Il convient de rappeler que cette image majoritairement positive est la principale conclusion d'une enquête qui a peu souffert d'inquiétudes conjoncturelles bien que menée au plus fort de l'affaire des farines animales et du débat sur la maladie de Creutzfeld-Jacob.

⁷⁴ Bertrand Labasse, *ibid.*, p. 37.

⁷⁵ Dominique Peignet, "Concevoir la bibliothèque et le métier de bibliothécaire dans leur environnement", in *Le Métier de bibliothécaire*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003.

⁷⁶ <http://www.tns-sofres.com> - Voir Volume II, Annexe 5, p. LI.

3.1.1 Questions de culture scientifique

L'enquête montre que la culture scientifique des Français relève en fait de deux logiques d'accès au savoir scientifique et technique : une logique scolaire et une logique médiatique. Dans un premier temps, les personnes interrogées devaient citer les noms de ceux qu'ils considèrent comme les plus grands scientifiques du XX^{ème} siècle. 53 % n'ont pas su répondre, la perplexité s'estompant quand il s'est agi d'associer un nom à une découverte. La capacité à répondre est ici étroitement liée au niveau d'instruction : inversement proportionnelles, les réponses justes et les non-réponses suivent l'échelle des diplômes. Des variations sont toutefois notables en fonction de l'âge. L'enquête révèle que les plus de 65 ans et les moins de 35 ans sont les plus nombreux à demeurer sans opinion., ce qui laisse croire qu'un autre facteur que le capital scolaire intervient dans la capacité de répondre. Si on étudie les réponses de plus près, on voit que parmi les douze personnalités citées figurent des scientifiques dont la notoriété est actuellement plus médiatique qu'historique si on les compare aux autres noms cités (Albert Einstein, Pierre et Marie Curie, Louis Pasteur), figures en quelque sorte d'un patrimoine scientifique de l'humanité. La médiatisation croissante de la science constituerait ainsi une alternative à la transmission scolaire.

Cette hypothèse est confirmée par l'analyse des différentes sources d'information évoquées par les personnes interrogées : les sources spécialisées sont plus citées que les sources généralistes mais les sources audiovisuelles sont préférées aux sources écrites. Les livres spécialisés arrivent ainsi très loin (28 %) derrière les émissions scientifiques et techniques à la télévision ou à la radio (47 %), les revues scientifiques ou techniques (42 %), les journaux télévisés ou radiophoniques (41 %). Les résultats d'une des dernières enquêtes réalisées sur les bibliothèques municipales et leurs publics révèlent que les livres scientifiques et techniques arrivent dans les dernières places d'un classement des genres de livres préférés⁷⁷. Il convient toutefois de noter dans ces résultats le "score" important des livres pratiques et livres d'actualité dans lesquels on peut retrouver des thèmes scientifiques et techniques.

⁷⁷ Voir Volume II, Annexe 4-5, p. L.

La SOFRES souligne également que cette "confiance accordée aux revues et aux livres spécialisés croît avec le niveau d'instruction quand la confiance accordée à la presse audiovisuelle et à la presse écrite généralistes décroît avec le niveau de diplôme" ce qui confirmerait l'existence de deux modes d'accès à la culture scientifique et technique : une pédagogie de type scolaire d'un côté, les médias audiovisuels de l'autre. Cette analyse nous montre l'intérêt de considérer l'information sous toutes ses formes dans la gestion des collections d'une bibliothèque municipale.

On peut compléter ces données par les résultats de l'enquête Eurobaromètre réalisée en décembre 2001 à la demande de la Direction Générale de la Recherche de la Commission Européenne. Elle met en effet en relief un décalage important dans la hiérarchie des centres d'intérêt déclarée par le panel interrogé qui déclare être intéressé par :

- la culture 56,9 %
- le sport 54,3 %
- la science 45,3 %
- la politique 41,3 %
- l'économie 37,9 %

L'enquête montre toutefois que cet intérêt pour la science varie en fonction du niveau d'étude et du sexe des personnes sollicitées. La science et la technologie sont ainsi citées comme centre d'intérêt par 30 % des personnes ayant arrêté leurs études à 15 ans contre 61 % pour celles ayant poursuivi des études au-delà de l'âge de 20 ans. D'autre part, 39,6 % des femmes déclarent s'intéresser à la science contre 51,5 % des hommes.

L'écart constaté entre le pourcentage de personnes manifestant un intérêt pour la science et la technologie (45,3 %) et le pourcentage de celles s'estimant bien informées semble bien révéler l'existence d'une curiosité non satisfaite, d'attentes réelles du public en matière d'information sur les sciences et techniques.

3.1.2 Recherche et progrès

Les personnes interrogées dans l'enquête Sofres déclarent que les médias ne rendent pas parfaitement compte des découvertes scientifiques, encore moins des applications pratiques des innovations et du travail des chercheurs, privilégiant les résultats à la compréhension du travail de recherche comme activité en soi.

De plus, les enjeux du progrès scientifique ont évolué aux yeux du public qui semble attendre plus des applications que de la connaissance. L'opinion publique ne remet pas en cause la capacité de la science à contribuer à la connaissance, à expliquer mais la confiance dans le progrès s'érode quand sont évoquées ses applications pratiques, le pessimisme devenant massif quant aux éventuelles prouesses technologiques notamment dans le domaine du vivant. Cependant cette foi sélective dans le progrès scientifique varie selon les groupes sociaux : les femmes, les personnes âgées et les moins diplômés semblent en effet plus pessimistes que les hommes, les jeunes et les plus diplômés quant au caractère illimité de la connaissance scientifique. Les résultats semblent rendre compte ici des contours flous dans l'esprit du public des progrès scientifiques et de l'usage que l'on en fait. Les réponses révèlent une réticence croissante à l'égard *"d'un développement scientifique et technique peut-être davantage subi que compris et accepté, tout du moins par une partie de la population."*⁷⁸

Un domaine particulier, celui de la recherche médicale, s'avère être le moteur de la confiance des Français en la science. Aux côtés de la santé, on voit aussi émerger l'environnement comme domaine d'attentes de l'opinion publique, loin devant les nouvelles technologies de l'information, les nouveaux matériaux ou la recherche spatiale. Le public attend donc des chercheurs des efforts prioritaires dans les domaines liés au monde vivant (médecine, biodiversité, climat, nouvelles énergies,...) plutôt que dans celui des machines.

L'enquête révèle également que le public accorde encore une grande confiance à l'égard des scientifiques eux-mêmes et par extension aux autres savants que sont les intellectuels bien plus qu'aux acteurs de la société civile, qu'aux responsables politiques ou qu'aux autorités religieuses. Les autorités jouissent ainsi d'une grande

crédibilité en matière de prévention des risques. Certains signes de méfiance semblent transparaître lorsque les personnes interrogées émettent le souhait d'être consultées lorsque les progrès scientifiques tendent à une transformation eugénique ou productiviste de la nature. Dans son introduction à la Fête de la Science, le Ministère de la Recherche soulignait ainsi que si le public a soif de savoir et d'information, il exprime également des doutes voire des inquiétudes face à certaines innovations technologiques.

Ces résultats peuvent aider les bibliothécaires dans leur réflexion sur des objectifs de publics visés en matière de développement des fonds scientifiques et techniques. Ils montrent qu'il existe bien non pas un mais des publics, dont les demandes sont plus ou moins ponctuelles, pour ce type de documents.

3.2. La promotion des sciences et techniques

La curiosité du public se manifeste notamment à travers le succès de diverses animations organisées autour de thèmes scientifiques et techniques. Il n'est pas question ici de recenser ces manifestations, aujourd'hui de plus en plus visibles grâce à la mise en place de sites Internet mais de souligner le rôle des institutions dans le développement de ces actions.

3.2.1 Le poids des institutions

Nous avons vu qu'un mouvement considérable en faveur de la diffusion de la culture scientifique et technique s'était développé dans les années 80. Aujourd'hui encore diverses animations sont organisées à cette fin. Chaque année au mois d'octobre, des centaines de chercheurs et de scientifiques animent en France la Fête de la Science organisée depuis 1991 par le Ministère et de la Recherche. Leur rôle est de témoigner des avancées majeures de leurs travaux et également des progrès qui en résultent. Le Ministère de la Recherche souhaite ainsi que la Fête de la Science représente l'occasion d'informer ce public, de lui expliquer les changements que les progrès scientifiques et technologiques entraînent dans leur

⁷⁸ Marie-Christine Blandin, Ivan Renar, *La culture scientifique et technique pour tous : une priorité nationale : rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires culturelles par la Mission d'information chargée d'étudier la diffusion de la culture scientifique*. Annexe du procès-verbal du 10 juillet 2003. <http://www.senat.fr/Extense/bin/>

vie quotidienne : "*Plus que jamais, fêter la science contribue à nous faire nous approprier le présent et préparer l'avenir.*"⁷⁹ La Fête de la Science a attiré en 2002 environ 850 000 visiteurs et les premières estimations montrent qu'elle a franchi en 2003 la barre du million de visiteurs⁸⁰. Notons que quelques bibliothèques municipales proposaient des animations liées à la fois à cette manifestation nationale et "Lire en Fête".

On peut aussi évoquer le projet ambitieux que constitua *L'Université de tous les savoirs*. Inaugurée le 1^{er} janvier 2000 devant 1500 personnes, ce cycle de conférences a attiré un large public. Il a été conçu par le philosophe Yves Michaud qui avait été chargé d'organiser 366 conférences permettant de tracer un panorama des sciences, des techniques et des productions de l'esprit à l'aube du III^{ème} millénaire. Ce premier cycle de conférences s'est prolongé par la création de l'association "L'Université de tous les savoirs... : la suite" et l'organisation de deux autres cycles de conférences dont certaines ont été étendues à de grandes villes de province. Ces conférences ont touché un public de 600 personnes, en moyenne, en 2000, de 750 à 850 personnes en 2001-2002 auxquelles il convient d'ajouter le public absent physiquement à savoir le public qui a suivi les conférences diffusées sur France Culture (environ 15 000 auditeurs) et sur Internet (environ un million d'internautes)⁸¹. Les données révèlent que les sujets scientifiques et techniques ont été les plus prisés. Représentatif de la stratification par âge de la population française, le public de ces conférences était toutefois plus féminin pour les conférences portant sur des sujets scientifiques, ce qui contredit les commentaires des sondages précédemment évoqués selon lesquels les femmes s'intéresseraient moins aux sciences que les hommes.

Le succès de manifestations moins "institutionnalisées" semble toutefois révéler une attente du public pour d'autres formes de diffusion du savoir scientifique et technique. On signalera ainsi le succès des Bars des Sciences ou Cafés scientifiques, Cafés des Sciences, Cafés Sciences et Citoyens, Cafés Junior

⁷⁹ Ministère de la Recherche, Fête de la Science : du 13 au 19 octobre 2003.

<http://www.recherche.gouv.fr/fetes/cience.htm>

⁸⁰ Claudie Haigneré, Discours prononcé aux Premières rencontres "Sciences et décideurs" au Palais des congrès du Futuroscope, Poitiers, 29 novembre 2003.

⁸¹ Chiffres donnés dans le Rapport du Sénat de juillet 2003.

aujourd'hui au nombre d'une vingtaine en France et constitués en réseau, le réseau des Zincs des sciences. Les premiers bars des sciences ont vu le jour à Paris et à Lyon, puis à Caen et dans d'autres régions de France⁸² (à Nantes, Pau, Dijon, Strasbourg, Brest, dans le département de l'Essonne, ...) souvent à l'initiative de la Société Française de Physique. Leur objet est de nouer le dialogue entre les chercheurs qui acceptent de partager leur passion et le public prêt à entrer dans l'univers des sciences. L'esprit est celui d'une "rencontre sans discours, sans estrade et sans tabou"⁸³.

Les équipes qui gèrent ces cafés sont généralement composées de chercheurs et de journalistes scientifiques. Ainsi, l'équipe du bar/cabaret de Dijon qui a vu le jour le 16 octobre 2001 a été initié par la section Bourgogne/Franche-Comté de la Société Française de Physique. Elle est constituée de scientifiques locaux rattachés notamment à l'Université de Bourgogne et au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), de membres du CCSTI de Bourgogne. En théorie, ces animations ont lieu bien évidemment dans un bar mais elles peuvent investir d'autres endroits et ont lieu en général tous les mois. Elles peuvent toutefois être associées à un événement particulier tel que la Fête de la Science, la Nuit des Etoiles, un débat, un colloque... Les Bars des Sciences essonniens sont animés par des journalistes scientifiques et ont lieu dans les MJC de plusieurs communes du département. Dans la région de Pau, les soirées "Café des sciences" ont eu lieu en 2003 à la Médiathèque d'Anglet et à la Médiathèque de Mourenx. La consultation des programmes de ces rencontres révèle que si elles revêtent une forme beaucoup plus conviviale et surtout interactive que celles de conférences, elles sont quasiment toujours mises en place par des institutions, universités et CCSTI notamment, gage d'une information fiable aux yeux des participants.

⁸² Des initiatives similaires ont également vu le jour à l'étranger.

⁸³ <http://www.bardessciences.net/barkesak.htm>

3.2.2 Pour la diffusion d'une culture scientifique et technique "légitimée" ?

Lors de sa réunion du 5 décembre 2001, la Commission des affaires culturelles du Sénat a créé une mission d'information sur la diffusion de la culture scientifique présidée par Pierre Laffitte. Dans ce document, les sénateurs rapporteurs Ivan Renar et Marie-Christine Blandin, ont tenu à souligner l'importance d'un fossé se creusant entre les experts et le grand public, dans une société dépendant de plus en plus des sciences et techniques et soulignant que le bon fonctionnement d'une démocratie ne va pas sans s'accompagner d'une généralisation du savoir "*l'exercice de la liberté demandant de comprendre le monde tel qu'il se présente et la société telle qu'elle évolue*". Les deux enquêtes évoquées plus haut sont largement mentionnées dans ce rapport pour étayer les propositions des sénateurs en faveur d'une meilleure diffusion de la culture scientifique à considérer comme une priorité nationale. Les préconisations s'attardent sur le rôle fondamental du système scolaire et des médias comme vecteurs de la diffusion de la culture scientifique et technique mais on s'étonne de ne pas voir figurer les bibliothèques territoriales dans le dispositif de cette diffusion qu'il convient de soutenir. Seule la Médiathèque de Cité des Sciences et de l'Industrie, en tant que grande institution nationale, est citée au même titre que le Musée des Arts et Métiers, la Palais de la Découverte, le Muséum d'Histoire naturelle. S'il évoque longuement le nécessaire soutien aux CCSTI et musées des régions françaises, aux réseaux associatifs "*vecteurs d'une diffusion par capillarité*", une indispensable conjonction des efforts des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche, le rapport fait peu de cas du rôle des bibliothèques dans cette diffusion⁸⁴. Il convient de souligner qu'aucune personnalité liée au monde des bibliothèques n'a été auditionnée dans le cadre de cette mission d'information.

Oublie-t-on que la diffusion des savoirs auprès de tous les publics constitue une des missions fondamentales des bibliothèques publiques ? Assimile-t-on les bibliothèques publiques à un média de masse inadapté à la diffusion d'une culture scientifique et technique légitimée par les institutions ? On a vu plus haut les

⁸⁴ D'une manière générale, les bibliothèques publiques sont absentes du champ médiatique, des débats nationaux. On peut ainsi déplorer que soient rarement cités dans les discours des intellectuels, des hommes politiques, les enjeux culturels et sociaux auxquels elles sont liées.

logiques respectives de différents types de médias dans la diffusion des connaissances scientifiques et techniques. Bertrand Labasse affirme qu'après l'école, *"l'essentiel de la diffusion sociale des connaissances s'opère, directement ou non, par l'intermédiaire des médias de masse"*. Elle reposerait ainsi *"sur un processus "sauvage" qui échappe pour l'essentiel aux logiques et aux normes de la communauté scientifique"*. Il note également que *"plus une pratique de diffusion est éloignée du champ académique par ses acteurs, ses normes et ses objectifs moins elle est prise en compte en tant que composante du système de diffusion."* Parce qu'elle se doit de servir tous les publics possibles, la bibliothèque publique offre un mode d'accès spécifique aux savoirs ne répondant ni à une logique scolaire ni à une logique de média de masse. Cette position médiane expliquerait que certaines institutions l'oublient malgré les enjeux qu'implique une meilleure diffusion de ces savoirs : relance des vocations scientifiques et des effectifs de la recherche publique, compréhension des problématiques globales liées aux innovations scientifiques et technologiques, ...

Le CNL reproche aux bibliothécaires de faire la part belle à des documents très médiatisés ou aux ouvrages de vie pratique (en santé par exemple) et qu'ils ne travaillent pas assez sur la profondeur de l'offre et la question des niveaux. En dépit du succès d'animations organisées hors du champ académique, il semblerait que les préconisations et incitations des pouvoirs et institutions publics tendent à favoriser un mode d'accès à une culture scientifique et technique fondée sur une légitimité scolaire. Gardons-nous cependant de mépriser une culture du savoir-faire et de négliger certains fonds qu'on affuble souvent hâtivement du vocable générique et sans nuance *"vie pratique"*. Ils constituent souvent un rôle moteur dans les bibliothèques de lecture publique en répondant notamment aux attentes d'un public non-inscrit voire non-usager. Les résultats d'une des dernières enquêtes réalisées sur les publics des bibliothèques municipales révèlent ainsi que *"les livres pratiques recueillent la faveur des usagers non-inscrits comme des non-usagers, qui les placent pareillement au troisième rang de leurs lectures préférées."*⁸⁵

⁸⁵ *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2001, p. 57.

3.3. "Un peu de science et de technique pour tout le monde"

Les demandes des usagers sont très hétérogènes. Si l'on considère la nomenclature éditoriale, on peut distinguer trois types de publics utilisateurs de documents scientifiques et techniques : les lycéens et plus largement les étudiants, les professionnels et le grand public. Celui-ci peut comprendre entre autres des amateurs ou des curieux, des autodidactes souhaitant approfondir leurs connaissances, des demandeurs de renseignements pratiques, des usagers requérant des outils d'autoformation,... Les questions de ces derniers peuvent s'avérer pointues et proches de celles du professionnel. Le public étudiant est demandeur à la fois de manuels (parfois insuffisamment représentés dans les bibliothèques universitaires notamment en ce qui concerne les ouvrages de 1^{er} cycle) et d'informations pointues. Il convient toutefois de souligner que les chiffres du Ministère de l'Education nationale pour 2001-2002 révèlent une désaffection pour les études scientifiques⁸⁶. En cinq ans, le nombre d'étudiants dans les filières scientifiques aurait ainsi chuté de 24%. Si les mathématiques attirent encore un nombre stable d'étudiants, les sciences et vie de la terre accusent une chute de 27% et celle de la physique-chimie 47%. Les chiffres montrent toutefois que cette baisse est partiellement compensée par le succès des filières scientifiques courtes de type IUT. Il semblerait que ce phénomène s'étende à tous les pays industrialisés. Ce problème de baisse des effectifs a été récemment pris en compte par les parlementaires et le gouvernement français⁸⁷ mais aussi par l'Union européenne qui, lors du Conseil de Barcelone en mars 2002, a fait de l'augmentation des étudiants dans les filières scientifiques sa priorité en matière d'éducation d'ici à 2010.

En France, les chiffres pour 2002-2003⁸⁸ révèlent que les effectifs totaux n'ont jamais été aussi importants (2,2 millions d'étudiants). Si les formations technologiques enregistrent une légère baisse, la progression touche toutes les catégories d'étudiants. Le Ministère souligne une augmentation des effectifs

⁸⁶ Jérôme Citron, "Les Etudes scientifiques n'ont plus la cote", *Livres Hebdo*, n°473, 7 juin 2002, p. 61.

⁸⁷ Le 22 mai 2003, le Premier Ministre français a nommé Emmanuel Hamelin, député du Rhône, parlementaire en mission auprès du Ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, du Ministre de la Culture et de la Communication, et de la Ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies, pour conduire une mission de réflexion et de proposition sur la formation et la diffusion de la culture scientifique.

⁸⁸ Claire Nillus, "Université : la rentrée des 120 collections", *Livres Hebdo*, n°528, 3 octobre 2003, p. 105-106.

notamment dans les écoles d'ingénieurs (+ 4,3 % par rapport à 2002), dans le secteur paramédical (progression liée au plan de recrutement pour infirmier) pallier le manque de personnel), en sciences et technologie et en médecine (+ 5,5 % d'étudiants supplémentaires, grâce à l'ouverture récente du *numerus clausus*). En raison de la diversité des disciplines et des cycles, les étudiants constituent eux-mêmes un public dont les demandes demeurent très hétérogènes.

Mais si la vision en triptyque du public utilisateur de fonds scientifiques et techniques s'appuie sur des pratiques avérées, elle demeure réductrice et demande à être précisée dans le cadre de l'élaboration d'une politique cohérente d'acquisition. Il semble en effet indispensable de considérer d'autres critères pour prendre en compte la diversité des demandes soumises au bibliothécaire. Olivier Las Vergnas, président de l'Association française d'astronomie, met en garde contre la schématisation hâtive des connaissances, "*le dédale de l'organisation des connaissances*". Il considère ainsi qu'il n'y a pas d'organisation unique des savoirs et que "*l'un des points-clés de la culture scientifique et technique est (...) l'articulation des différents champs du savoirs*"⁸⁹ et parle d'une structuration des savoirs par fonction.

On s'intéressera particulièrement aux pistes de réflexion proposées par Bertrand Calenge sur les relations entre niveau et savoir, lors de 3^{ème} journée d'étude de POLDOC organisée à Lyon le 25 septembre dernier⁹⁰. Soulignant que "*la notion de niveau repose à la fois sur une représentation des savoirs et sur une adéquation aux publics*", il nous rappelle qu'en bibliothèque publique, le savoir diffusé n'est pas uniquement d'ordre scolaire ou universitaire et qu'on peut le décliner selon trois ordres. B. Calenge distingue ainsi :

- un "*savoir d'étude*" ayant pour objectif principal la connaissance intellectuelle d'un domaine et se caractérisant par un niveau (en tant que gradation) sur une échelle de type scolaire ou universitaire. La notion de niveau est assimilée ici au niveau d'études ;

⁸⁹ Olivier Las Vergnas. "Jeux de rôles au pays de la culture scientifique et technique", in *Science en bibliothèque*, op. cit., p. 65.

⁹⁰ Bertrand Calenge, *Questions de niveaux*. Intervention consultable sur le site POLDOC <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/index.php?page=7>

- un "*savoir de curiosité-plaisir*" lié au plaisir de la découverte et prenant une forme ludique et/ou de vulgarisation du savoir d'étude précédemment évoqué. Le niveau correspond ici à un degré de complexité de la prise de connaissance d'un document (lecture d'un texte, perception d'une image,...) sans relation avec un cursus ;
- d'un "*savoir pratique*" correspondant à un art du "faire". Le niveau correspond ici à un degré d'expertise pratique.

On a vu la diversité d'une offre éditoriale en matière de documents scientifiques et techniques dont les secteurs se rattachent plus ou moins directement à ces formes de savoirs. Pour mieux répondre aux demandes de plus en plus hétérogènes de ses publics, le contenu des collections des bibliothèques publiques devrait donc rendre compte de ces trois formes de savoir mais également des différents degrés qui s'y rattachent, degrés d'une échelle propre à chaque forme de savoir. La vulgarisation scientifique n'apparaît donc ici que comme un niveau du savoir de curiosité.

La bibliothèque pourra ainsi se positionner sur des réponses qu'elle est la seule ou presque à pouvoir apporter, un accès gratuit (du moins en ce qui concerne la consultation sur place des ouvrages) à la connaissance, aux différentes formes du savoir, pour tous les publics.

Des solutions ?

1. La formation des bibliothécaires

1.1. Recruter des spécialistes ?

Certains responsables de bibliothèques ont pris le parti de recruter des acquéreurs "spécialistes", à savoir des candidats titulaires d'un diplôme en sciences, en histoire, en lettres. Ce bibliothécaire est alors chargé des acquisitions dans un domaine documentaire bien précis et parfois de manière transversale entre la section des adultes et des enfants. L'importance numérique du personnel est ici un élément non négligeable à prendre en compte. La Direction du Livre et de la Lecture recensait 2886 bibliothèques municipales pour l'année 2000. Les données montrent que le nombre moyen d'emplois varie selon la taille de la ville. On note ainsi que :

- le nombre moyen d'emplois est de 41,4 pour les bibliothèques municipales des villes de 50 000 à 100 000 habitants (dont 33,5 % d'emplois de cat. A et B);
- de 17,1 pour les B.M. des villes de 20 000 à 50 000 habitants (dont 31,7 % d'emplois de cat. A et B);
- 6,8 pour les B.M. des villes de 10 000 à 20 000 habitants (dont 29,7 % d'emplois de cat. A et B).

Les personnels qui travaillent dans ces équipements se doivent donc d'être particulièrement polyvalents. Rappelons que les bibliothèques de communes de moins de 20 000 habitants représentent 85,24 % du nombre total de bibliothèques municipales en France. Il semble donc que la possibilité de se spécialiser dans un domaine documentaire n'est possible que dans un nombre limité d'établissements. Il convient toutefois de souligner le développement des réseaux intercommunaux et les possibilités de mutualisation de moyens tant financiers qu'humains qu'il favorise.

D'autres professionnels considèrent qu'il faut savoir prendre de la distance par rapport aux fonds dont on s'occupe, distinguer la démarche professionnelle d'une relation fusionnelle qu'entretiennent certains bibliothécaires avec les catégories documentaires dont ils ont la charge. La charte de la gestion des collections des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines précise que *"nul ne peut rester plus de trois ans en charge d'un domaine donné"*. Notons que dans le cas de ce réseau, le responsable d'un domaine est celui qui valide les titres de documents extraits du fichier de suggestions repérées par l'ensemble du personnel, chacun s'étant vu attribué au préalable une liste de sources d'information à consulter régulièrement. Dans les deux cas, la démarche professionnelle doit s'appuyer notamment sur les outils bibliothéconomiques incontournables que sont aujourd'hui les protocoles d'acquisition.

1.2. Quelles formations ?

1.2.1 Une formation sur les Sciences et Techniques ?

Si les responsables des programmes de formation ont été rapidement sollicités pour considérer l'importance de l'arrivée des nouvelles technologies dans le monde des bibliothèques – de nombreux stages sont en effet organisés sur le thème de l'Internet et des nouveaux supports électroniques - , ils n'ont pas pris en compte l'apparition de nouvelles disciplines ou de nouveaux champs interdisciplinaires, la diversification des savoirs. Il convient pourtant de souligner que les nouvelles technologies ne sont pas une fin en soi mais un moyen. Un certain nombre de professionnels pensent qu'il serait souhaitable qu'une formation aborde l'histoire des sciences et des techniques, les différents aspects de la culture scientifique et technique mais également qu'elle soit l'occasion de présenter le paysage éditorial français et les outils de sélection, mal connus des bibliothécaires.

Pour l'année 2003, le site Expressodoc recensait seulement 3 stages liés à la gestion de fonds scientifiques et techniques :

- *"Philosophie et histoire culturelle des sciences"* organisé par le CFCB de Clermont Ferrand, réservé aux professionnels de la région ;

- "*Constituer un fonds de sciences et techniques en bibliothèque*" organisé par Mediat Rhône Alpes (pris en charge par le CNFPT) ;
- "*Epistémologie et paysage éditorial des sciences dures*" organisé par l'ENSSIB.

La Direction du Livre et de la Lecture, de même que l'Inspection générale des bibliothèques préconisent l'amélioration de la formation des responsables de bibliothèques. Actuellement l'ENSSIB forme les conservateurs territoriaux, les bibliothécaires territoriaux étant formés dans les ENACT. Il s'agirait d'inscrire dans le programme de formation initiale un module consacré à la diffusion de la culture scientifique et technique privilégiant l'analyse des enjeux de cette diffusion. On peut toutefois s'interroger sur la pertinence d'une séparation entre la culture scientifique et les autres domaines de la connaissance.

1.2.2 Une formation sur les politiques documentaires

On dispose aujourd'hui de nombreux outils pour formaliser la gestion des collections : charte de politique documentaire, plan de développement des collections, protocoles de sélection,... si de nombreuses publications se sont fait l'écho de la pertinence de ces outils bibliothéconomiques, il s'avère qu'ils demeurent encore trop souvent méconnus des bibliothécaires et que leur mise en place demeure incertaine. Les entretiens que nous avons eus au cours de notre étude on en effet révélé une méconnaissance de ces outils ou une résistance de la part de certains bibliothécaires attachés à des pratiques plus intuitives en matière d'acquisition.

On peut constater en examinant les programmes de formation initiale et continue proposés par le CNFPT⁹¹, par les agences de coopérations, centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques et diverses associations professionnelles, que les thèmes liés à la constitution et à la gestion des collections représentent une faible part des formations proposées. On trouve dans ces programmes un grand nombre de séances encore consacrées au traitement du document à savoir le

⁹¹ <http://www.cnfpt.fr/0400/recherche.phtml>

catalogage, l'indexation ou à sa mise en valeur dans le cadre d'animations. Si le nombre de formations en politique documentaire croît d'année en année, il demeure insuffisant au regard du nombre d'agents chargés de l'acquisition et de la mise en valeur des collections travaillant actuellement en bibliothèque de lecture publique. Ainsi dans le catalogue 2003 du CNFPT pour la délégation Première Couronne d'Ile-de-France, 80 stages étaient proposés dans le domaine "Culture, Archives, Documentation" parmi lesquels 24 concernaient directement les bibliothèques. Un stage traitait de la définition d'une politique documentaire, quelques autres étaient liés aux collections mais concernaient la gestion de fonds de fiction.

En ce qui concerne la délégation Grande Couronne, le catalogue 2003 proposait 60 stages dans le domaine Culture, Archives, Documentations dont 17 directement liés aux bibliothèques parmi lesquels une session sur la mise en œuvre d'une politique documentaire, une sur la mise en œuvre d'une politique d'offre en direction de publics spécifiques et une autre sur les publics adolescents. Rappelons que ces séances n'accueillent qu'une vingtaine de personnes à la fois. Le site Expressodoc recensait pour l'année 2003 une quinzaine de stages (organisés en majorité par le CNFPT), répartis sur l'ensemble du territoire, dont le sujet traitait d'une manière générale de la mise en place d'une politique documentaire.

Une grande partie du budget allouée par le CNFPT à la formation des agents est consacrée à la formation initiale des personnels récemment lauréats d'un concours, ce qui a contribué à une diminution des crédits pour la formation continue. Les personnels en formation initiale étant prioritaires sur les autres agents, ces stages déjà peu nombreux s'avèrent quasiment inaccessibles pour les autres bibliothécaires. Certaines bibliothèques décident donc de faire appel à des cabinets privés pour l'organisation de formations dispensées à l'ensemble des équipes, au sein même des établissements.

2. Partager des savoir-faire

2.1. S'inspirer d'autres pratiques

On a vu avec les données fournies par le CNL et les protocoles d'acquisition de certains établissements qu'un certain nombre de bibliothèques consacraient une partie conséquente de leur budget à l'enrichissement et à la diversification de leurs fonds scientifiques et techniques. Une curiosité pour les projets mis en place par d'autres bibliothèques, la prise en compte des débats qui "agitent" la profession, constituent des étapes indispensables dans une réflexion sur la politique documentaire d'une bibliothèque. Les bibliothèques municipales s'insèrent dans un environnement propre à chaque collectivité qui conditionne leurs priorités en matière de gestion des collections, mais leurs missions ne diffèrent pas. Il semble aujourd'hui indispensable que chaque bibliothécaire prenne connaissance d'autres pratiques ou expériences, que les habitudes de travail volontiers individualistes des bibliothécaires et des bibliothèques évoluent dans le sens du partenariat et de la coopération.

Il est par exemple intéressant de voir l'évolution de la politique documentaire de la Bibliothèque Publique d'Information. Un des points du projet d'établissement de la BPI mis en œuvre à partir de 2004 est ainsi relatif à la réactualisation des fonds Sciences exactes et Sciences de la terre, avec un taux d'acquisition supérieur à 5%. Le paramétrage de la politique documentaire s'appuie sur une évaluation précise de l'âge des documents et de l'usage fait de la documentation proposée. Cet usage est mesuré d'après le comptage des documents sortis par les lecteurs. Rappelons qu'à la BPI, où les ouvrages ne peuvent pas être empruntés, on demande aux lecteurs de ne pas ranger les ouvrages consultés. Un comptage par domaine avait déjà été effectué en 2001. Une seconde évaluation a eu lieu en 2003 avec scannage de tous les documents laissés par les lecteurs qui a permis une évaluation des documents consultés à la BPI. S'ajoutent à ces données les statistiques correspondant à la consultation des documents électroniques ainsi qu'une synthèse des questions posées aux bureaux d'information.

Jusqu'à présent, on y trouvait peu de manuels notamment du secondaire. La réflexion actuelle tend à "accroître la part d'initiation et de vulgarisation dans les imprimés". Un des objectifs de la BPI est actuellement de réduire la part des périodiques académiques qui ne trouvent pas leur public et recentrer l'offre périodique du côté du grand public avec une réintroduction de périodiques de vulgarisation.

La Bibliothèque municipale de Fresnes appuie le développement de ses collections sur un plan d'action étalé sur plusieurs années reposant sur le principe de la méthode du "conspectus". Chaque niveau de développement de la collection y est représenté par des valeurs alphanumériques qui définissent en fait le niveau d'information d'un ensemble documentaire⁹². L'échelle continue de valeurs mise en place compte 10 degrés partant d'un niveau d'information de base pour atteindre celui d'un niveau d'information correspondant à celui de la recherche. Des objectifs détaillés et chiffrés sont définis pour 34 divisions et catégories documentaires. La sélection des documents est ainsi effectuée en fonction d'objectifs de service public - pourquoi et pour quels publics ? - et d'objectifs de développement des ressources documentaires - quel contenu et quel type de documentation ?

Le but de ce type de méthode est de proposer des ressources documentaires qui répondent au mieux aux besoins de la population que la bibliothèque dessert. D'aucuns pensent que cette méthode est longue et difficile à mettre en place notamment au service de petites équipes, il convient toutefois de reconnaître qu'elle s'appuie sur des questions que doit se poser tout bibliothécaire responsable d'acquisitions.

Le Conseil Général du Val-de-Marne, en coopération avec les communes du département, met à disposition treize fonds départementaux thématiques de livres, accueillis dans treize bibliothèques et représentant plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages. La Bibliothèque municipale George Sand à L'Hay-les-Roses gère le fonds départemental consacré à l'environnement. Les domaines concernés sont

⁹² Il convient ici de préciser que le niveau d'information représenté par les indicateurs est utilisé pour tous les types de documents et qu'il désigne la valeur du contenu d'une collection au regard d'objectifs et de besoins concrets.

l'urbanisme, le cadre de vie, l'aménagement du territoire, l'écologie, la faune et la flore, la protection de la nature, la pollution, les nuisances, les énergies nouvelles, l'agriculture biologique, l'architecture du paysage. 7 000 documents (imprimés, environ 30 abonnements périodiques, CD-ROM, vidéos) composent aujourd'hui ce fonds. Il donne lieu à l'organisation de deux cycles d'animations dans l'année et à l'élaboration de sélections thématiques de documents⁹³. Le repérage de collections et de titres effectué par la responsable du fonds représente une mine d'informations pour les bibliothécaires acquéreurs dans les domaines concernés. A court terme, le portail départemental dédié au livre et à la lecture en Val-de-Marne⁹⁴ devrait permettre la consultation en ligne des catalogues des bibliothèques gérant les fonds départementaux.

La consultation sur le site POLDOC de documents relatifs aux politiques d'acquisition de bibliothèques municipales ou intercommunales nous a permis de relever des pratiques intéressantes en matière de constitution ou de développement des fonds. On peut citer l'exemple de la "Fiche domaine" mise en place sur le réseau du SAN de l'Etang de Berre (Bouches-du-Rhône) qui vient enrichir un protocole d'acquisition déjà très complet⁹⁵. Etablie pour chaque domaine ou sous-domaine, cette fiche domaine est composée de 11 rubriques (formalisées au moyen de grilles ou de tableaux) : programme prévisionnel annuel, objectifs et cibles, environnement spécifique, sujets frontières, abonnements, sites Web, outils bibliographiques, édition, expert-conseil, fréquence d'achat, le contrat d'objectifs. Jérôme Pouchol définit cette fiche comme la "pierre angulaire" du dispositif d'acquisition du réseau des bibliothèques du SAN du Nord-Ouest de l'Etang de Berre.

⁹³ "Au fil de l'eau", "Planète Terre", "Le développement durable", "Les déchets", "Pourquoi le réchauffement climatique ?",...

⁹⁴ www.lecturepublique94.net

⁹⁵ Jérôme Pouchol, *Une politique d'acquisition formalisée en réseau : principes, processus et outils*. Intervention consultable sur le site POLDOC.

2.2. Les grands établissements têtes du réseau des bibliothèques territoriales ?

2.2.1 Pour la formation

Si dans ces dernières interventions⁹⁶, le Ministre de la Culture a beaucoup insisté sur le développement de l'action territoriale des établissements publics dont son Ministère a la charge, à savoir la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque Publique d'Information, le Président de la Cité des Sciences et de l'Industrie a aussi rappelé récemment la vocation de la Médiathèque de la Cité à développer des services à l'intention des bibliothèques territoriales. Il s'agirait entre autres de former des formateurs relais, éventuellement en partenariat avec d'autres acteurs de la formation des bibliothécaires. Cette formation consisterait en la présentation de l'offre éditoriale et en l'apprentissage de l'animation, à partir notamment des supports multimédias. Certains soulignent que les pouvoirs publics demandent aux grands établissements à la fois d'accroître leurs fonds propres (on parle ici de moyens financiers) et jouer les têtes de réseau en matière de formation. Rappelons que les conventions entre le CNFPT et la Cité des Sciences et de l'Industrie ont cessé d'être au début des années 90 en raison du coût trop élevé des prestations.

2.2.2 Informer

Ni les libraires, ni les bibliothécaires ne connaissent bien le paysage éditorial des sciences et techniques, d'où l'intérêt d'un travail de veille documentaire porté par des équipements de référence comme la BPI et La Villette. La Direction du Livre et de la Lecture suggère la création par le CNL d'une "librairie de la culture scientifique et technique". Il existe déjà une librairie de la danse et une librairie de la langue française. On entend ici par "librairie" non pas un fonds de commerce destiné à la vente d'ouvrages mais une enveloppe financière cofinancée par le CNL et une autre administration, destinée à favoriser la création d'un véritable fonds éditorial dans un domaine précis. Le CNL et la Cité des Sciences et de l'Industrie cofinancent la création d'une librairie de la culture scientifique et technique.

⁹⁶ L'action territoriale du Ministère : conférence de presse de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture et de la Communication, 26 mai 2003. Consultable sur le site du ministère <http://www.culture-gouv.fr>

D'autre part, il pourrait être envisagé un renforcement des dispositifs d'aide du CNL avec une attention particulière prêtée aux demandes de subventions présentées par les bibliothèques municipales pour l'enrichissement de leurs fonds scientifiques et techniques, sous la forme d'une bonification des subventions et d'un suivi sur plusieurs années des projets de développement et de diversification des collections scientifiques et techniques ainsi mis en place.

Enfin, s'il existe une demande du public en matière de documents scientifiques et techniques, ces documents doivent aussi être mis en valeur. Les animations constituent un moyen de mettre en avant ces fonds. La Direction du Livre et de la Lecture suggère que la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie soient à l'origine d'expositions itinérantes et interactives susceptibles de circuler sur tout le réseau des bibliothèques publiques.

Nous avons vu la diversité du paysage éditorial français en matière d'ouvrages scientifiques et techniques. Une bibliographie très sélective d'ouvrages de vulgarisation serait un outil fort utile aux bibliothèques territoriales, notamment les plus modestes d'entre elles, pour développer leurs fonds dans ces domaines. La BPI a publié en 2003 un ouvrage de ce type consacré à la philosophie⁹⁷, et en 2000, une bibliographie de 3000 références dans tous les domaines et sur tous les supports (imprimés, cédéroms, sites Internet)⁹⁸. Dans le cadre de l'action territoriale que les Ministères demandent aux grands établissements d'assurer, la réalisation d'un tel document pourrait être confiée à la BPI et à la Médiathèque de la CSI. La mise en ligne des références permettrait une actualisation régulière des données et assurerait la pérennité de cet outil bibliographique.

D'autre part, on sait que la Bibliothèque publique d'information vient de finaliser la création d'un consortium d'achat des droits liés à la diffusion de données en ligne pour toutes les bibliothèques territoriales. Celles-ci ont en effet rencontré de nombreux dysfonctionnements techniques dans l'usage des cédéroms en réseau. Certaines ont donc choisi de s'abonner à des supports en ligne, d'autres le souhaiteraient. Mais toutes sont confrontées "*à de nouvelles modalités*

⁹⁷ *SOS Philo*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003.

⁹⁸ Annie Béthery. Dir. *Les 3000 de l'an 2000 : 3000 références sur la France contemporaine*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2001.

d'acquisition dont les règles ne sont pas toujours explicites et dont les coûts peuvent rester prohibitifs"⁹⁹.

Répondant au souhait de la Direction du Livre et de la Lecture d'un travail coopératif, la BPI a donc proposé aux bibliothèques publiques de créer un consortium pour l'achat de ressources électroniques en ligne, CAREL. Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail a rassemblé l'Association pour le développement des documents électroniques en bibliothèque (ADDNB), l'Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes (ADBGV), l'Association des bibliothécaires français (ABF), la Joie par les Livres et des représentants de bibliothèques¹⁰⁰. Ce groupe a constitué une liste de titres susceptibles d'intéresser un large éventail d'établissements et a contacté les éditeurs pour les informer de cette démarche et discuter des tarifs. Parmi les titres qui figurent actuellement dans cette première sélection, on trouve un certain nombre d'encyclopédies mais aucun ne concerne spécifiquement les domaines scientifiques et techniques. On peut imaginer que des titres liés à ces domaines viendront bientôt enrichir cette sélection.

Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, a récemment souligné *l'importance "d'une action de pilotage de toutes les initiatives de culture scientifique"* et a annoncé le lancement d'un *"comité de pilotage ad hoc, qui sera renforcé dans les mois à venir par la mise en place d'outils permettant une meilleure lisibilité de l'offre de culture scientifique, notamment à travers le lancement de sites web adaptés."*¹⁰¹ Un nombre de plus en plus important de bibliothèques propose à son public des accès au réseau Internet¹⁰². Le recensement et la maintenance de signets impliquent une formation

⁹⁹ Présentation du CAREL, Consortium pour l'acquisition de ressources électroniques en ligne, disponible sur le site de la Bibliothèque Publique d'Information. <http://www.bpi.fr>

Pour l'instant, les informations sur le CAREL ont été diffusées auprès des adhérents de l'ADDNB, des bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants offrant un accès à Internet et de toutes les bibliothèques départementales de prêt. Le dossier d'information est disponible sur le site de la Bibliothèque publique d'information : il contient des informations sur les documents électroniques, présente les éléments principaux de la gestion de ces documents et le mode d'emploi CAREL, et propose une description des titres ainsi qu'une fiche d'intention d'abonnement.

¹⁰⁰ Lyon, Antony, Troyes, Montpellier, Issy-les-Moulineaux, Valence.

¹⁰¹ Inauguration de la Fête de la Science au Conseil régional d'Ile-de-France : 13 octobre 2003.

<http://www.recherche.gouv.fr/discours/2003/dinaugurfds.htm>

¹⁰² Voir Partie 1, chapitre 3.3 : en 2000, 828 bibliothèques avaient un accès au réseau Internet. Parmi ces bibliothèques, 165 proposaient une sélection de sites à leur public (données DLL). D'après la BPI, elles seraient aujourd'hui plus de 1000 à offrir à leurs usagers un accès à Internet.

poussée des personnels s'occupant de ce nouveau type de services. Le travail de veille, très lourd à assumer dans des équipes de petite taille est déjà effectué par les équipes de la BPI et de la BNF. La mise en place d'un portail commun par les grands établissements soulagerait le travail de repérage et de maintenance de signets de référence. Le repérage et la validation de sites sur Internet, une expertise sur le contenu de supports comme les cédéroms ou les DVD auxquels se consacraient quelques établissements bénéficieraient à l'ensemble du réseau. Cette mission pourrait également être partagée entre les grands établissements et les bibliothèques de très grandes villes voire les bibliothèques municipales à vocation régionale dont serait ainsi développée l'action territoriale.

Conclusion

"Il faut considérer qu'en matière de vulgarisation; tout bibliothécaire est compétent, ou bien accepter que notre incompétence ne se limite pas aux sciences. La question de l'évaluation des collections, qui semble si nécessaire en sciences doit être vue dans le même esprit. C'est bien entendu l'ensemble des collections qu'il faut évaluer ou faire évaluer. Le débat sur l'indispensable évaluation des collections scientifiques ne fait qu'attirer notre attention sur un certain besoin de rigueur qui leur serait propre, alors qu'elle s'applique au travail du bibliothécaire même, dans toutes ses parties."¹⁰³

On peut rapprocher les conclusions de notre étude de la postface rédigé en 1994 par Michel Melot pour *Science en bibliothèque*. Au titre de l'encyclopédisme des collections, la constitution et le développement de fonds scientifiques et techniques relèvent bien des missions des bibliothèques municipales. Malgré une prise de conscience de la faiblesse de ces fonds et la mise en place d'incitations en faveur de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, une place insuffisante leur est encore trop souvent accordée dans les bibliothèques territoriales. Cette insuffisance est certes liée au profil littéraire ou "sciences humaines" d'une grande partie des bibliothécaires mais également à une méconnaissance des outils de gestion des collections, à une mauvaise approche de la diversité du paysage éditorial et des attentes du public en matière de documents scientifiques et techniques.

Les politiques d'acquisition, peu formalisées, s'appuient encore beaucoup sur des pratiques intuitives. Les modalités de constitution et d'enrichissement des collections ne devraient pas différer d'une catégorie documentaire à une autre.

¹⁰³ Michel Melot, "Postface" in *Science en bibliothèque*, op. cit., p. 388.

Avant d'être un spécialiste d'un domaine, le bibliothécaire doit être un technicien de l'information capable de sélectionner des sources documentaires, de juger de leur niveau et de leur qualité, et d'en évaluer leur usage. Les sciences et les techniques sont ainsi des domaines documentaires à considérer comme les autres : avec une curiosité dépassant le goût de l'individu et ses convictions personnelles, et une objectivité laissant peu de champ libre à l'intuition et l'improvisation : "*on aura franchi un grand pas dans la prise en compte des collections scientifiques dans les bibliothèques publiques lorsqu'elles seront passibles du même traitement que les autres. Il faut désenclaver les fonds scientifiques et les ramener dans le droit commun. Si l'on veut en finir avec leur enclavement, il faut dédramatiser l'accès des collections scientifiques.*"¹⁰⁴

Des pratiques novatrices sont toutefois menées dans certaines bibliothèques municipales, qui, s'il n'existe pas de modèle unique de développement et de mise en valeur des collections, sont le résultat de réflexions riches à prendre en compte. L'amélioration de l'offre de formation et le partage des savoir-faire font partie des solutions qu'il semble aujourd'hui possible de mettre en place à court terme pour favoriser l'enrichissement des fonds scientifiques et techniques dans les bibliothèques municipales, mais également pour le développement cohérent de l'ensemble de leurs collections. Parce qu'elles s'appuient sur le principe de partage des connaissances bibliothéconomiques et des savoir-faire, sur le principe de coopération et de partenariat, ces solutions impliquent une évolution des habitudes de travail des bibliothécaires, jusqu'alors volontiers individualistes.

Le 22 mai 2003, le Premier Ministre français a nommé Emmanuel Hamelin, député du Rhône, parlementaire en mission auprès du Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, du Ministre de la Culture et de la Communication, et de la Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, pour conduire une mission de réflexion et de proposition sur la formation et la diffusion de la culture scientifique.

¹⁰⁴ Michel Melot, *Ibid.*

Un rapport formulant des propositions et des orientations générales sera prochainement rendu public. Parce qu'elles offrent un mode d'accès bien spécifique aux savoirs, qui n'obéit ni à une logique scolaire ni à une logique de communication de masse, les bibliothèques municipales constituent un vecteur essentiel dans un dispositif de diffusion des connaissances scientifiques et techniques. On peut souhaiter que les bibliothèques publiques ne soient pas oubliées dans les préconisations qui seront alors présentées.

Bibliographie

1. Bibliothéconomie

1.1. Généralités

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. *Le Métier de bibliothécaire*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003 (Bibliothèques).

BERTRAND Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT Claude, et ... [al.] *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture*, Paris : Bibliothèque publique d'information – Centre Georges Pompidou, 2001 (Etudes et recherche).

BÉTHERY, Annie. *Abrégé de la classification de Dewey*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998 (Bibliothèques).

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, *Les 25 ans de la BPI : encyclopédisme, actualité libre-accès : actes du colloque international organisé les 23 et 24 octobre 2002*, Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, 2003.

GRUNBERG, Gérald. dir. *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire*, Paris : Le Moniteur, 1996.

GRUNBERG, Gérald, CHATEL, Danielle. réd. *Bibliothèque publique d'information : Rapport d'activités 2002*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003.

INSPECTION GENERALE DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport annuel 2000*. Paris : Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie ; Ministère de la Culture et de la Communication, 2001.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2000*, Paris : Direction du Livre et de la Lecture, 2002.

1.2. Les politiques documentaires

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994 (Bibliothèques).

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999 (Bibliothèques).

"Les politiques documentaires", Paris : *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n°2, p. 34-44.

CLUET, Elsa. *Statistiques et politique d'acquisition en bibliothèque municipale : mémoire d'étude*, Villeurbanne : ENSSIB, 2001.

JACOBSEN, Hélène. "Section des jeunes/Section des adultes : décroiser, pourquoi ?", *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n°165, 1994, 15-16.

JACOBSEN, Hélène. "Section des jeunes et section des adultes : faut-il décroiser ?", *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 44, n°3, 1999, p. 76-79.

KUPIEC, Anne. *Bibliothèques et évaluation*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1994 (Bibliothèques).

DOUSSET, Emmanuel, LARBRE, François. "La gestion des fonds est-elle une science exacte ?", *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°4, 1988.

GIAPPICONI, Thierry, CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1997 (Bibliothèques).

GIAPPICONI, Thierry. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2001 (Bibliothèques).

2. La diffusion des connaissances scientifiques et techniques

2.1. Rapports et textes officiels

BLANDIN, Marie-Christine, RENAR, Ivan. *La culture scientifique et technique pour tous : une priorité nationale : rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires culturelles par la Mission d'information chargée d'étudier la diffusion de la culture scientifique.* Annexe du procès-verbal de la séance du Sénat du 10 juillet 2003.
<http://www.senat.fr/Extense/bin/>

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *Rapport du président pour l'année 1992*, Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1992.

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *Rapport du président pour l'année 1997*, Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1997.

LABASSE Bertrand. *Observations sur la médiation des connaissances scientifiques et techniques : rapport à la Direction Générale XII de la Commission Européenne*, s.l., 1999.

2.2. De la vulgarisation

"L'Écrit de la science", *Alliage*, n°37-38, hiver 1998-printemps 1999.

FAYARD, Pierre, dir. *La culture scientifique : enjeux et moyens*, Paris : La Documentation française, 1990 (Problèmes politiques et sociaux ; 634).

JACOBI, Daniel, *La Communication scientifique : discours, figures, modèles*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999 (Communication, médias et sociétés).

JEANNERET, Yves. *Ecrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris : Presses universitaires de France, 1994 (Science, histoire et société).

RAICHVARG, Daniel, JACQUES Jean, *Savants et ignorants : une histoire de la vulgarisation des sciences*, Paris : Le Seuil, 2003 (Points Sciences).

TNS Sofres. *Les Français et la recherche scientifique : sondage*, 2000. http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/291100_science_r.htm

2.3. L'offre documentaire

2.3.1 Données générales

Média SIG 2003 : les 7000 noms de la presse et de la communication, Paris : La Documentation française, 2003. Edition accessible en ligne sur le site du Premier Ministre. <http://www.premier-ministre.gouv.fr/mediasig>

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *Statistiques de l'édition en France pour 2002*. <http://www.evenement/pdf/2002StatsSNE.pdf>

"Le marché du livre", *Livres Hebdo*, supplément au n°506, 21 mars 2003.

2.3.2 Dossiers thématiques¹⁰⁵

CITRON, Jérôme. "Sciences : un marché de niches", *Livres Hebdo*, n°473, 7 juin 2002, p. 59-63 (Bibliogr. P. 66-84).

CITRON, Jérôme. "Médecine : une rentrée riche en nouveautés", *Livres Hebdo*, n°479, 30 août 2002, p. 103-110.

PORTRAIT, Karine. "Informatique : modestie après la crise", *Livres Hebdo*, n°481, 13 septembre 2002, p. 71-75.

DUCROCQ, Anne. "Le grand appétit de l'édition de santé", *Livres Hebdo*, n°487, 25 octobre 2002, p. 83-87 (Bibliogr. 88-113).

DUCROCQ, Isabelle. "Nature : une édition florissante", *Livres Hebdo*, n°503, 28 février 2003, p. 81-84 (Bibliogr. 86-91).

PORTRAIT, Karine. "A chaque amateur son bricolage", *Livres Hebdo*, n°511, 25 avril 2003, p. 67-70 (Bibliogr. p. 71-79).

LECLUYSE, Eric, MUGNERET, Eric. "Edition technique : stabilité rassurante", *Livres Hebdo*, n°514, 16 mai 2003, p. 67-70 (Bibliogr. 72-78).

HUGUENY, Hervé. "Les infirmières au chevet de l'édition médicale", *Livres Hebdo*, n°523, 29 août 2003, p. 103-109.

HUGUENY, Hervé. "Informatique : la créativité pour vendre", *Livres Hebdo*, n°525, 12 septembre 2003, p. 85-91.

NILLUS, Claire, "Université : la rentrée des 120 collections", *Livres Hebdo*, n°528, 3 octobre 2003, p. 105-107 (Bibliogr. 108-126).

"La santé conserve la grande forme", *Livres Hebdo*, n°531, 24 octobre 2003, p. 75-80 (Bibliogr. 81-104).

2.3.3 Bibliographies sélectives

BEAUDIQUEZ, Marcelle, BÉTHERY, Annie. Ouvrages de référence pour les bibliothèques : répertoire bibliographique, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1995 (Bibliothèques).

BÉTHERY, Annie. Développer un fonds de référence en bibliothèques : imprimés, cédéroms, sites Internet, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001 (Bibliothèques).

¹⁰⁵ Les références sont ici classées par ordre chronologique des articles.

BÉTHERY, Annie. Les 3000 de l'an 2000 : 3000 références sur la France contemporaine, Paris : Centre Pompidou/BPI, 2000 (BPI Pratique).

CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. *Lire la science : 88 ouvrages pour une bibliothèque de science et de culture*, Paris : ADFP, 2000.

RUSSO, François. *Pour une bibliothèque scientifique*, Paris : Ed. du Seuil, 1972 (Points Sciences ; 30).

2.3.4 Science et fiction

BAUDOU, Jacques, *La Science-fiction*, Paris : PUF, 2003 (Que sais-je ? ; 1426).

POULANTZAS, Ariane. « Science et romance », *Lire*, 2000.

3. Sciences et techniques en bibliothèque

AGOSTINI, Francis, dir. *Science en bibliothèque*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994 (Bibliothèques).

BIREAU, Annie. "La culture scientifique et technique : une parente pauvre dans les bibliothèques publiques ?", *Alliage*, n°18, 1993-94, p. 78-81.

Le Livre scientifique et le livre de vulgarisation scientifique en France, Actes du colloque organisé par l'Association des bibliothécaires français, 13 mai 1978, Saur, 1978.

MISSION D'ACTION CULTURELLE SCIENTIFIQUE (Montreuil). *Enquête sur les fonds scientifiques dans les bibliothèques publiques*, Montreuil : Ville de Montreuil, 1990.

MISSION D'ACTION CULTURELLE SCIENTIFIQUE (Montreuil). *Enquête sur la formation des bibliothécaires à la gestion et à l'animation des fonds scientifiques et techniques*, Montreuil : Ville de Montreuil, 1991.

ZWICK, Anne. *La Bibliothèque municipale : une niche écologique pour la vulgarisation scientifique : mémoire de DEA*, Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

Table des annexes

ANNEXE 1 : CLASSIFICATIONS	II
ANNEXE 1-1 : LES SCIENCES ET TECHNIQUES DANS LA CLASSIFICATION DE DEWEY	III
ANNEXE 1-2 : NOMENCLATURE ÉDITORIALE	IV
ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES	V
ANNEXE 3 : ENQUÊTE.....	VII
ANNEXE 3-1 : LISTE DES PROFESSIONNELS CONTACTÉS	VIII
ANNEXE 3-2 : DESCRIPTIF DES COLLECTIVITÉS ET DES BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES	X
ANNEXE 3-3 : QUESTIONNAIRE " <i>ENQUÊTE SUR LES SCIENCES ET TECHNIQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE</i> "	XV
ANNEXE 3-4 : DÉPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE.....	XIX
ANNEXE 3-5 : MÉDIATHÈQUE DE PONTAULT-COMBAULT. UN EXEMPLE DE CLASSEMENT DES DOCUMENTS PAR CENTRES D'INTÉRÊT	XXXIII
ANNEXE 4 : AUTRES INDICATEURS	XXXIV
ANNEXE 4-1 : LES STATISTIQUES DE LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANÇAISE 1999-2002	XXXV
ANNEXE 4-2 : LES STATISTIQUES DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION ..	XXXVII
ANNEXE 4-3 : RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉDITORIALE EN 2002. STATISTIQUES DIFFUSÉES PAR LIVRES HEBDO	XL
ANNEXE 4-4 : LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. DONNÉES 2002.	XLI
ANNEXE 4-4 : QUELQUES COLLECTIONS ET SOURCES D'INFORMATION	XLIII
ANNEXE 4-5 : LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET LEURS PUBLICS.....	LIV
ANNEXE 5 : LES FRANÇAIS ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. SONDAGE	LV

Annexe 1 : Classifications

Annexe 1-1 : Les sciences et techniques dans la classification de Dewey

500	Sciences de la nature et mathématiques
501	Philosophie et théorie
502	Ouvrages techniques
503	Dictionnaires, encyclopédies, tableaux comparatifs
505	Publications en série
506	Organisations
507	Etude et enseignement
508	Voyages et relevés scientifiques
509	Histoire et géographie
510	Mathématiques
520	Astronomie et sciences connexes
530	Physique
540	Chimie et sciences connexes
550	Sciences de la Terre
560	Paléontologie - Paléobotanique
570	Sciences de la vie - Biologie
580	Plantes
590	Animaux

600	Techniques (Sciences appliquées)
601	Philosophie et théorie
602	Ouvrages divers
603	Dictionnaires, encyclopédies, tableaux comparatifs
604	Dessin industriel, technique des substances dangereuses
605	Publications en série. Périodiques
606	Organisations
607	Enseignement, recherche
608	Inventions et brevets
609	Histoire et géographie (histoire des inventions, archéologie industrielle)
610	Sciences médicales. Médecine
620	Art de l'ingénieur et activités connexes
630	Agriculture et techniques connexes
640	Economie domestique, vie à la maison
650	Gestion de l'entreprise et services annexes
660	Technologie chimique (chimie industrielle) et techniques connexes
670	Fabrication industrielle
680	Fabrication de produits à usages spécifiques
690	Bâtiments

004	Traitement des données. Informatique
005	Programmation, programmes, organisation des données, logiciel
006	Méthodes informatiques spéciales

Annexe 1-2 : Nomenclature éditoriale

Nomenclature SNE	Descriptif	Dewey
2000 – Livres scientifiques et techniques, livres de sciences humaines		
2010 – Livres scientifiques, techniques et professionnels	Livres destinés à l'enseignement supérieur, à l'usage professionnel, à la recherche et à la formation permanente. Les dictionnaires spécialisés réservés à un public de professionnels doivent également être inclus dans les sous-catégories correspondantes. En revanche, les dictionnaires de vulgarisation destinés à un large public figurent à la rubrique 2200 "Encyclopédies et dictionnaires".	004-006 500-599 600-699
2011 – Sciences pures	Livres de sciences pures : mathématiques, physique, chimie, astronomie, géologie, biologie, botanique...	500 à 599
2012 – Médecine	Livres destinés à la faculté de médecine, aux écoles d'infirmières, de pharmacie et de praticiens. Ouvrages traitant de domaines rattachés : homéopathie, kinésithérapie, secourisme, psychiatrie, acupuncture, pharmacologie, biologie, ...	610
2013 – Techniques et sciences appliquées	Livres de techniques et de sciences appliquées : informatique, art de l'ingénieur, technique et industrie, mécanique, électronique, génie civil, agriculture, construction, ...	004-006 620-629, 660-699
2014 – Economie d'entreprise	Livres de micro-économie qui traitent de la gestion administrative et financière de l'entreprise (action commerciale/marketing, comptabilité analytique, gestion, etc...) Font également partie de cette catégorie, les ouvrages traitant des relations humaines et du management dans le cadre de l'entreprise. Sont exclus les ouvrages de macro-économie (histoire, théories économiques, problèmes monétaires...) qui figurent dans la catégorie 2022 "Sciences économiques".	650-659

Nomenclature SNE	Descriptif	Dewey
2800 – Livres pratiques		
2822 – Vie professionnelle (autoformation,...)		650
2823 – Santé, bien-être et vie de la famille	Ouvrages traitant de santé physique et mentale, développement personnel, hygiène, sexualité, psychologie, pédagogie, enfant.	610, 150, 370
2824 – Activités artistiques, décoration		640 745
2825 – Activités manuelles, bricolage		640
2826 – Cuisine, gastronomie, vins		640
2828 – Nature et animaux		580-599
2829 – Jardinage		630

Annexe 2 : Recommandations du Conseil supérieur des bibliothèques

**Extrait du rapport du Président [André
Miquel] pour l'année 1992¹**

¹ www.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport92/

Aux organismes de formation :

- adapter leur mode de recrutement afin de le rendre attractif pour les scientifiques ;
- faire connaître les carrières auxquelles ils préparent dans les milieux scientifiques.

Aux responsable des bibliothèques :

- faire davantage appel à des scientifiques pour l'évaluation des fonds et le développement des collections ;
- faire davantage appel aux scientifiques, et particulièrement aux auteurs, dans le cadre d'animations (conférences, débats, clubs de lecture, fêtes du livre, expositions, etc.) ;
- publier des analyses fines de l'offre éditoriale par secteurs et par niveaux afin d'identifier les secteurs sous-représentés et confronter la demande à l'offre éditoriale.

Aux administrations centrales, et aux organismes de formation :

- relancer la dynamique pour publier des analyses critiques de littérature scientifique tant pour enfants que pour adultes, dans le cadre d'un réseau coordonné de spécialistes, comme outil d'aide au choix à l'usage des bibliothécaires et des lecteurs ;
- mettre à la disposition des bibliothécaires des outils permettant l'évaluation de leurs collections (statistiques de l'édition par secteurs, analyse de fonds spécialisés, etc.).

Au Ministère de la Culture et au Ministère de la Recherche :

- favoriser le partenariat entre les médiathèques publiques et les centres de culture scientifique et technique et coordonner les aides accordées aux collectivités en matière de vulgarisation scientifique et technique, en particulier à l'occasion de :
 - l'organisation de manifestations (festival du livre scientifique, prix du livre scientifique, "Fureur de lire" et "Science en fête", etc.) ;
 - la création de services nouveaux subventionnés par la délégation à l'information scientifique et technique (Ministère de la Recherche), ou par le Centre national des lettres (Ministère de la Culture).

Aux DRAC, agences de coopération et collectivités :

- entreprendre et publier des recensements de ressources scientifiques des différents types de bibliothèques et centres documentaires régionaux.

Annexe 3 : Enquête

Annexe 3-1 : Liste des professionnels contactés

☐ Institutions, grands établissements

Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture

Thierry GROGNET, chef du pôle Développement de la lecture publique
Hélène JACOBSEN, responsable du pôle Formation

Inspection générale des bibliothèques

Jean-Luc Gautier-GENTÈS, doyen de l'inspection générale des bibliothèques

Conseil supérieur des bibliothèques

Jena-François JACQUES, secrétaire général du CSB

Centre national du livre (CNL)

Christiane POLLIN, responsable du Bureau de la diffusion du livre en bibliothèque

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Céline GARDÉ, responsable de la Mission Livre
Madeleine DELOULE, responsable de l'Observatoire de la lecture en Seine-Saint-Denis

Centre national de la fonction publique. Direction de l'emploi et des carrières territoriales

Lydie Grondin, responsable du Département Concours

Bibliothèque nationale de France

Philippe RACCAH, directeur du Département Sciences et Techniques

Bibliothèque publique d'information

Sophie DANIS, responsable du Pôle Développement documentaire

Médiathèque de la Cité des Sciences

Claudine SOURD, chargée de projet bibliothéconomique
Tu Tam NGUYEN, responsable du Pôle Vivant et Environnement

☐ Autour de Noisy-le-Grand

Ville de Bry-sur-Marne (94). Médiathèque municipale

Brigitte TOUZET, responsable de la section des adultes

Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Marne-la-Vallée / Val Maubuée (77). Réseau de lecture publique

Jean-Pierre LECOMTE, acquéreur à la Bibliothèque du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne
Roland ROYER, discothécaire, administrateur des données
Sylvie SORRET-LEGRAS, acquéreur à la Bibliothèque de la Ferme du Buisson à Noisiel (jusqu'en oct. 2003)
Roseline WEX, acquéreur à la Bibliothèque du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne

Ville de Noisy-le-Grand (93). Médiathèque

Claire PRESSE, directrice
Marie-Jo DION, adjointe à la direction
Jean-Claude DOROTHÉ, Yann LE TUMELIN, Nadine LEFÈVRE, Eric MALETERRE, responsables de section
Les équipes de la Médiathèque

Ville de Neuilly-Plaisance (93). Médiathèque Guy de Maupassant

Françoise ROUAUD, directrice

Ville de Neuilly-sur-Marne (93). Bibliothèque Saint-Exupéry

Denise DONADIEU, directrice

Ville du Plessis-Tréville (94). Médiathèque Jacques Duhamel

Sylvie MURAINÉ, directrice

Monique LABORDE, responsable des acquisitions pour la section des adultes

Ville de Pontault-Combault (77). Médiathèque municipale François Mitterrand

Christel DELPEYROUX, directrice

Hélène JAMES-HAUTON, responsable de la section des adultes

Ville de Villiers-sur-Marne (94). Médiathèque Jean Moulin

Mme BECU, responsable culturelle

☐ Autres bibliothèques**Ville de Bagnolet (93). Médiathèque municipale**

Guénaëlle SLANOWSKI, responsable des acquisitions de documentaires (section adultes)

Ville d'Epinaÿ-sur-Seine (93). Bibliothèque municipale

Christophe CATANESE, directeur

Ville de Fresnes (94). Bibliothèque municipale

Pierre BOURNERIE, responsable des acquisitions en sciences

Ville de Gagny-sur-Marne (93). Bibliothèque-Médiathèque Georges Pérec

Gérard AUBERT, directeur

Ville de L'Haÿ-les-Roses (94). Bibliothèque municipale George Sand

Christine DELACOUR, responsable du Fonds départemental "Environnement"

Ville de Lyon (69). Médiathèque de la Part-Dieu

Anne-Marie ROUGE, responsable du Département Sciences et Techniques

Ville de Melun (77). Médiathèque L'Astrolabe

Florence COUVREUR-NEU, responsable des acquisitions en sciences et techniques, organisatrice du Comité de lecture "Science 77"

Ville de Saint-Denis (93). Bibliothèque municipale

Florence SCHROEDER, directrice

Ville de Sannois (95). Médiathèque municipale

Hélène HOLLEBEKE, directrice, vice-présidente du Groupe Ile-de-France de l'Association des Bibliothécaires Français

Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Nord-Ouest de l'Etang de Berre (13)

Jérôme Pouchol, responsable de la politique documentaire

Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe (77). Réseau de lecture publique

Christine BOURRUS, directrice

Marie-Claude CORBINEAU, responsable du développement documentaire

Lydie BLIN, responsable des acquisitions en sciences

Annexe 3-2 : Descriptif des collectivités et des bibliothèques étudiées

☐ **NOISY-LE-GRAND**

www.ville-noisylegrand.fr

Située à environ 16 kms de la porte de Bercy, à la pointe sud du département de la Seine-Saint-Denis, bordée au nord par la Marne, voisine du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne.

- 1 295 hectares
- 58 217 habitants
- 2 000 entreprises, 25 300 emplois
- 1^{er} pôle économique de l'Est parisien
- la Cité Descartes, pôle d'enseignement supérieur et de recherche
- deux quartiers classés "zones sensibles"

Médiathèque

Espace Michel Simon – 36 rue de la République

- 32 agents
- 2600 m²
- 31 heures d'ouverture hebdomadaires
- 1 bibliobus
- Collections : 120 000 imprimés, 205 abonnements, 17 000 CD, 1 000 DVD
- Tarifs :
 - *Bibliothèque* : 4,20 euros pour les adultes noiséens, gratuité pour les jeunes (jusqu'à 16 ans), scolaires, étudiants, apprentis, CES, demandeurs d'emploi, Rmistes ; 25,50 euros pour les lecteurs hors commune, adultes et jeunes (gratuité pour les scolarisés dans le cycle primaire et secondaire) ;
 - *Bibliothèque + discothèque-vidéothèque* : 28,50 euros (47 euros pour les DVD) pour les adultes noiséens, 16,30 euros (24,50 euros pour les DVD) pour les jeunes (jusqu'à 16 ans), scolaires, étudiants, apprentis, CES, demandeurs d'emploi, Rmistes ; 101 euros pour les lecteurs hors commune.

☐ **Syndicat d'Agglomération nouvelle de MARNE-LA-VALLÉE / VAL MAUBUÉE**

www.san-valmaubuee.fr

Constituant le secteur II de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, le Val Maubuée se situe à 18 kms à l'Est de Paris, au nord du département de la Seine-et-Marne. Il regroupe les six communes de Champs-sur-Marne, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel et Torcy. L'agglomération nouvelle de Marne-la-Vallée / Val Maubuée a été créée en 1972.

Le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) a été mis en place en 1984, en référence à la loi du 13 juillet 1983. Il programme, finance, réalise les équipements d'intérêt commun.

- 3 815 hectares
- 86 000 habitants, 37 000 emplois

☐ **Champs-sur-Marne**

- 756 hectares.
- 24 859 habitants (5771 en 1975)
- un centre ville, ancien village au caractère typiquement briard, construit autour du domaine du château
- le Ru de Nesle, zone la plus urbanisée du Val Maubuée (3 600 logements)
- un pôle scientifique et économique, la Cité Descartes, implantée sur un parc de 150 hectares à cheval sur Champs et Noisy. Elle regroupe l'université de Marne-la-Vallée, des grandes écoles nationales comme l'école nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), l'école nationale des Sciences Géographiques (ENSG), des centres de formation, des activités mixtes et tertiaires ainsi qu'un pôle d'habitat.

☐ **Croissy-Beaubourg**

<http://mairie.wanadoo.fr/.communedecroissybeaubourg/croissy.htm>

- 1 100 hectares (dont 600 hectares de bois)
- 2 235 habitants (743 en 1975)
- un secteur d'habitat
- une zone d'activités (Pariest)

☐ **Emerainville**

<http://www.mairie-emerainville.fr>

- 536 hectares
- 7 064 habitants
- deux pôles d'habitat séparés par la zone d'activités Pariest (75 ha)

☐ **Lognes**

<http://www.mairie-lognes.fr>

- 398 hectares
- 14 281 habitants (248 en 1975)
- deux pôles principaux d'habitat et d'activité, celui du Mandinet et celui du Segrais.
- un aéroport

☐ **Noisiel**

<http://www.ville-noisiel.fr>

- 613 hectares
- 15 593 habitants (3 622 en 1975)
- deux centres principaux : le centre ancien (quartier historique structuré autour de l'ancienne chocolaterie Menier) et le quartier du Lizard où sont installés des commerces et des services publics. Deux autres secteurs offrent plus spécialement des logements : le quartier de la Ferme du Buisson et celui de l'Allée des Bois.

☐ **Torcy**

<http://www.ville-torcy.fr>

- 613 hectares
- 21 586 habitants (4 800 en 1975)
- plusieurs secteurs de développement dont le pôle Torcy Maubuée (ou Centre urbain) près de la station du RER
- un parc de loisirs et de tourisme sur les bords de Marne commun à Torcy, Noisiel et à Champs

Bibliothèque publique de Marne-la-Vallée / Val Maubuée

Direction-Administration : 3, place des Rencontres - 77200 Torcy

Le réseau est né en 1976 avec la 1ère bibliothèque qui occupe à l'époque le hall d'entrée du grand théâtre de la Ferme du Buisson.

- 50 agents
- Collections : 278 000 livres, 32 000 CD
- 22h30 d'ouverture hebdomadaire
- inscription : ouverte à tous les habitants, étudiants ou salariés du Val Maubuée, prêt gratuit des livres et revues, forfait annuel pour les disques et cédérom (20 euros pour les adultes au dessus de 25 ans, 10 euros pour les moins de 25 ans, chômeurs et rmistes), gratuité pour le fonds musical jeunesse

Bibliothèque / discothèque de l'Arche Guédon

7, place des Rencontres - 77200 Torcy

Ouverte en 1980, remodelée en 1998.

- 1 500 m²
- 53 800 livres, 9 100 CD, 180 abonnements périodiques.

Bibliothèque/discothèque de la Ferme du Buisson

Cours du Buisson - 77186 Noisiel

La bibliothèque de la Ferme du Buisson a déménagé dans le préfabriqué actuel en 1987 et a grandi avec l'ouverture d'une discothèque en 1990. Elle devrait regagner son lieu d'origine, le site de la Ferme du Buisson, en 2005.

- 1 000 m²
- 53 200 livres, 9 000 CD, 170 abonnements périodiques

Bibliothèque/discothèque du Ru de Nesles

15, avenue des Pyramides - 77420 Champs-sur-Marne

La bibliothèque du Bois de Grâce a été créée en 1984. Elle a été remplacée en janvier 1999 par la bibliothèque du Ru de Nesles.

- 1 700 m²
- 31 000 livres, 3 600 CD, 300 CD en prêt, 168 abonnements (dont 16 ayant trait à la musique).

Bibliothèque George Sand - Ferme du Pas de la Mule

1, rue du Chenil - 77183 Croissy-Beaubourg

Construite par la ville de Croissy Beaubourg, inaugurée en 2001.

- 400 m²
- 6 000 ouvrages

Bibliobus

Le premier bibliobus a fonctionné en 1977.

- 3 500 documents à bord, plus de 13 000 disponibles sur catalogue, 36 abonnements périodiques adultes, 12 abonnements périodiques jeunes.

□ PONTAULT-COMBAULT

www.mairie-pontault-clt.fr

Située à 22 kms à l'est de Paris et à 31 kms au nord de Melun, dans le département de la Seine-et-Marne.

- 1 364 hectares
- plusieurs zones d'activités à la périphérie de la ville
- 33 019 habitants

Médiathèque municipale François Mitterrand

107 avenue de la République

- 27 agents (2 postes vacants)
- 2000 m² (dont 1 annexe)
- 26h30 heures d'ouverture hebdomadaire (fermée le lundi et le jeudi)
- Collections : 60 000 imprimés, 7 000 CD, 2 000 vidéos
- Inscription : accès gratuit pour les Pontellois-Combalusiens

□ NEUILLY-SUR-MARNE

Située à environ 15 kms à l'est de Paris, en position de "coteau" sur la rive droite de la Marne, au sud du département de la Seine-Saint-Denis

- Superficie : 686 hectares
- 32 754 habitants
- commune résidentielle (quartiers pavillonnaires, grands ensembles)
- hôpitaux psychiatriques de Ville-Evrard et de Maison Blanche

Bibliothèque Saint-Exupéry

- 8 agents
- 850 m²
- 20 heures d'ouverture hebdomadaire
- 50 000 imprimés, 100 abonnements

☐ VILLIERS-SUR-MARNE

www.mairie-villiers94.com

Chef-lieu de canton situé à environ 14 kms à l'est de Paris, dans le département du Val-de-Marne ;

- 433 hectares ;
- 5 zones d'activités implantées à la périphérie de la ville qui est associée au développement de l'Est parisien dans le cadre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée secteur I "porte de Paris" ;
- 27151 habitants (3829 maisons individuelles, 5583 logements collectifs).

Médiathèque Jean Moulin

2 rue Boieldieu

- 20 agents
- 22 heures d'ouverture hebdomadaire (fermée le lundi et le jeudi)
- 1700 m²
- Collections :
 - Bibliothèque adulte : 50 000 livres, 600 cassettes et livres cassettes, 120 méthodes de langue, 160 revues, 2000 vidéos, 200 DVD.
 - Bibliothèque Jeunesse : 29 000 livres, 450 cassettes et livres cassettes, 50 méthodes de langue, 44 revues, 500 vidéos.
 - Discothèque : 16 000 disques compact, 450 cassettes audio, 11 revues musicales.
- Postes Internet
- Tarifs : 11 euros pour les Villiérains de plus de 18 ans et les personnes travaillant à Villiers ; 55 euros pour les non-villiérains (adultes et enfants) ; 1,70 euro pour accéder à l'espace multimédia ; gratuité pour les Villiérains de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes non imposables, les enfants scolarisés à Villiers, les écoles et centres de loisirs, les personnes titulaires d'une carte d'invalidité.

☐ NEUILLY-PLAISANCE

Située à environ 14 kms à l'est de Paris, au sud du département de la Seine-Saint-Denis. Village agricole et forestier à l'origine, devenu "cité dortoir" au XX^{ème} siècle.

- 342 hectares
- 18 300 habitants
- 3 zones d'activités

Bibliothèque municipale Guy de Maupassant

11 rue du Général de Gaulle

- 10 agents
- 800 m²
- 18 heures d'ouverture hebdomadaire pour la section jeunesse, 18h30 pour la section des adultes (fermée le lundi et le jeudi)
- Collections : 45 000 ouvrages, choix de livres sur cassettes ou CD (bibliothèque sonore), 68 abonnements
- Tarifs : 8 euros pour les adultes nocéens, 4,80 euros pour les jeunes nocéens (moins de 14 ans), 16 euros pour les familles nocéennes ; 16 euros pour les adultes hors communes, 8 euros pour les adultes hors commune salariés à Neuilly-Plaisance, 9,60 euros pour les jeunes hors communes (moins de 14 ans), 32 euros pour les familles hors commune.

☐ LE PLESSIS-TRÉVISE

www.ville-plessistrevise.fr

Située à environ 15 kms à l'est de Paris, dans le département du Val-de-Marne.

- 432 hectares
- 16731 habitants
- 2 zones d'activités
- quartiers résidentiels (pavillons et petits ensembles)

Médiathèque Jacques Duhamel

Esplanade du 7 juillet 1899

- 13 agents
- 1 700 m²
- 45 000 imprimés, 4 000, 119 abonnements
- postes Internet

☐ BRY-SUR-MARNE

<http://www.bry94.fr>

- Située à environ 12 kms à l'est de Paris, dans le département du Val de Marne
- 1 zone industrielle active au nord-est de la ville associée au développement de l'Est parisien dans le cadre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée secteur I "porte de Paris" ;
- 335 hectares
- 15 066 habitants

Médiathèque municipale

28, rue des Tournanfis

- 10 agents
- 1 100 m²
- 21 heures d'ouverture hebdomadaire (fermée le lundi et le jeudi)
- Collections : livres, presse, vidéocassettes, disques, cédéroms...
- postes Internet
- Inscription réservée aux Bryards et aux personnes travaillant ou étudiant à Bry-sur-Marne.

Gratuité pour le prêt de livres et de revues. Inscription payante pour l'accès au prêt de disques compacts, de vidéocassettes, de DVD, de CD-ROM et à la consultation d'Internet sur rendez-vous : 11 euros par an et par personne, 8 euros par an et par personne pour les moins de 18 ans, 23 euros par an et par famille, à partir de 3 membres d'une même famille habitant le même domicile. Les adhérents de l'Espace Jeunes et de l'Espace Collégiens qui possèdent le Passeport Jeunes ont l'abonnement gratuit à la médiathèque. Une carte d'abonné informatisée strictement personnelle est remise à chaque usager. Elle doit être présentée pour emprunter les documents et pour prendre un rendez-vous "Internet".

Annexe 3-3 : Questionnaire "Enquête sur les Sciences et Techniques dans les bibliothèques de lecture publique"

L'équipement

1. Votre nom :
2. Votre fonction :
3. Votre mél professionnel :
4. Votre bibliothèque :
5. Votre logiciel :
6. Votre tutelle :
7. Nombre d'habitants dans la collectivité :
8. Nombre de lecteurs actifs : adultes enfants

Données générales sur les collections

9. Nombre total d'ouvrages imprimés du fonds adulte :
 - dont nombre de documentaires :
10. Nombre total d'ouvrages imprimés du fonds jeunesse :
 - dont nombre de documentaires :
11. Budget annuel d'acquisition des imprimés :
 - dont budget attribué aux documentaires scientifiques et techniques :
12. Pourcentage du budget annuel d'acquisition des imprimés (hors abonnements) attribué aux documentaires adultes :
13. Nombre de titres de périodiques : (fonds adulte) (fonds jeunesse)
 - dont périodiques consacrés aux sciences et techniques :
 - dont périodiques consacrés au bricolage et au jardinage :
14. Nombre de CD-ROM prêtables :
 - dont titres consacrés aux sciences et techniques :

Classement des ouvrages

15. Les documentaires des fonds adulte et jeunesse sont-ils cloisonnés ?
16. Quel type d'indexation utilisez-vous ?
17. Pour le classement des documentaires, vous utilisez :
 - les indices Dewey
 - des indices Dewey adaptés
 - des cotes validées
 - autres :

18 Le logiciel que vous utilisez permet-il une évaluation des collection par classes et sous-classes Dewey (cf. *tableau suivant*) ?

Dewey	Adulte		Jeunesse	
	Nombre de titres	Nombre de prêts	Nombre de titres	Nombre de prêts
500-509				
510-519				
520-529				
530-539				
540-549				
550-559				
560-569				
570-579				
580-589				
590-599				
600-609				
610-619				
620-629				
630-639				
640-649				
650-659				
660-669				
670-679				
680-689				
690-699				
Informati- que				

Commentaires

19. Dans quelle classe indexez-vous l'informatique :

Acquisitions

20. Avez-vous défini un protocole d'acquisition ou un plan de développement des collections ?

21. Avez-vous défini des quotas pour la répartition des acquisitions en fonction des classes Dewey ?

22. Avez-vous défini un niveau de lecture pour sélectionner les documentaires scientifiques et techniques (000, 500, 600)

23. Qui est chargé des acquisitions dans ces domaines ?

24. Quels outils utilisez-vous pour sélectionner les documentaires que vous allez acheter dans ces domaines, et selon quelle périodicité les utilisez-vous ?
 - périodiques thématiques :
 - périodiques d'information générale :
 - bibliographies sélectives :
 - catalogues d'éditeurs :
 - sites Internet :
 - autres (précisez) :

25. Y a-t-il des éditeurs, des collections, des types de documents que vous avez décidé de ne jamais sélectionner ?

26. Proposez-vous de la littérature grise ?

27. Faites-vous appel à des personnes extérieures à la bibliothèque (scientifiques, agents techniques, enseignants, ...) pour vous aider dans votre sélection ?

28. Quels types d'animation avez-vous déjà organisé autour des sciences et techniques ? S'agissait-il d'un partenariat ? Avec quelles structures ?

29. Pensez-vous qu'il est plus difficile de sélectionner des titres dans les domaines des sciences et techniques ? Pourquoi ?

Désherbage

30. Quelle est la périodicité du désherbage pour les documentaires ?

31. Est-elle différente suivant les domaines ?

32. Quels sont vos critères de désherbage ?

- | | | |
|---|------------|------------|
| - aspect matériel du livre | <i>oui</i> | <i>non</i> |
| - année de publication | <i>oui</i> | <i>non</i> |
| - nombre de prêts dans l'année précédente | <i>oui</i> | <i>non</i> |
| - autres : | | |

Commentaires

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Annexe 3-4 : Dépouillement du questionnaire

- Données générales

- Politique documentaire

- Etat des fonds scientifiques et techniques

□ **Données générales**

	Noisy-le-Grand	MARNE-LA-VALLÉE / VAL MAUBUÉE			
		Torcy (Arche Guédon)	Noisiel (Ferme du Buisson)	Champs/Marne (Ru de Nesles)	Totalité du réseau
Tutelle	Mairie	Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN)			
SIGB	Opsys (jusqu'en fév. 2004)	Vubis (GEAC) (jusqu'à la fin du 1 ^{er} trimestre 2004)			
Nombre d'habitants	58 217	21 586	15 593	24 859	85 618
Lecteurs actifs	7748 (13,30 %)	16933 (dont 429 adhérents "groupes") soit 19,27 % (hors groupes)			
- Adultes	3937	11363			
- Enfants	3811	5141			
CLASSEMENT					
Sections	Adultes / Jeunesse / Disco-Vidéotheque	Sections "adultes" et "jeunesse" cloisonnés par la fiction, déclouisonnées pour les documentaires Sections "Discotheque" multisupports (CD, livres, périodiques)			
Cotation	Dewey	Dewey aménagée			
COLLECTIONS					
Imprimés	114 306	48 443	55 130	46 607	211 093
- Adultes	61 321 (53,64 %)	29 728 (61,36 %)	34 212 (62,05 %)	26647 (57,17 %)	124 358 (58,91 %)
- Enfants	52 985 (46,35 %)	18 715 (38,63 %)	20 918 (37,94 %)	19 960 (42,82 %)	86 735 (41,08 %)
Dont documentaires		25 206 (49,66 %)	29 137 (52,85 %)	18 092 (38,81 %)	94 624 (44,82 %)
- Adultes	38 295	20 417	22 239	13 109	70 397
- Enfants		5 924	6 898	5 983	24 227
Budget d'acquisition	Pour 2004 :			Pour 2003 :	Pour 2003 :
- docs adultes	60 %			60 %	150 000 euros
- docs ST	11 % (adultes)			environ 12 %	
Périodiques	205	180	170	168	
- dont ST	- 28 (adultes)				environ 20 %
- dont vie pratique ²	- 10 (adultes)				environ 40 % des ST
Cédéroms	0	0	0	350	350

² Cuisine, décoration, jardinage, bricolage

□ **Données générales** (suite)

	Pontault-Combault	Neuilly-sur-Marne	Villiers-sur-Marne	Neuilly-Plaisance	Le Plessis-Tréville	Bry-sur-Marne
Tutelle	Mairie / Direction de l'action culturelle	Mairie	Mairie / Direction des Prestations à la population	Mairie	Régie déléguée par la mairie à une association	Mairie
SIGB	Pergame 2.3.18 (Société AFI)	AB6 (Société GFI)	Orphée (Société Aid Computer)	Agate	Pergame	Liber
Nombre d'habitants	33 019	32 875	27 151	18 300	16 731	15 066
Lecteurs actifs	31,07 %	11,25 %	18,72 %	14,78 %	Environ 3500 lecteurs (soit 20,92 %)	27,59 %
- adultes	7 022 adultes	2200 adultes	2800 adultes	1683 adultes		3062
- enfants	3 238 enfants	1500 enfants	2283 enfants	1023 enfants		1095
CLASSEMENT						
Sections	Ad / J / Cinémusique	Ad. / J. /Pas de CD	Ad. / J. / Discoth.		Ad./J./Discoth.	Ad./Ados/J./Discoth.
Cotation	Indices Dewey adaptés	Indices Dewey simplifiés en Jeunesse	Dewey	Dewey	Cotes validées en Jeunesse	Dewey
COLLECTIONS						
Imprimés	58 794	54 000	86 392	65 301	Environ 40 000	41 348
- adultes	33 020 (56,16 %)	36 000 (66,66 %)	55 407 (64,41 %)	41 634 (63,75 %)		26 052 (63 %)
- enfants	25 774	18 000	30 985	23 667		15 296
Dont documentaires						
- adultes	16 831 (50,97 %)		25 042 (45,19 %)			
- enfants	8355 (32,41 %)		11 169 (36,04 %)		6105	
Budget d'acquisition imprimés adultes	36 000 euros	42 500 euros	34 500 euros	34 560 euros	30 000 euros environ 22 400 euros	52 000 euros
- docs adultes	60 %		35 %			
- docs ST	environ 1500 euros ³					
Périodiques	67 (fonds adultes)	70 + 30	165 + 51	68	91 + 28	81 (fonds adultes)
- dont ST	5	7	11 + 3	5		6
- dont vie pratique ⁴	6	3 + 5	3 + 1	3	2	3
Cédéroms	0	0	160 non prêtés	0	62 non prêtés	116 en 2003

³ Budget prévisionnel pour les commandes thématiques (hors nouveautés et suggestions de lecteurs)

⁴ Cuisine, décoration, jardinage, bricolage

- dont ST			- 32 en ST			
-----------	--	--	------------	--	--	--

□ **Politique documentaire**

	Noisy-le-Grand	Marne-la-Vallée	Pontault-Combault	Neuilly-sur-Marne
FORMALISATION				
Charte des collections	Octobre 2001	En projet	En cours d'élaboration	Non
Plan de développement	En cours d'élaboration (section adultes)	Non	En cours d'élaboration	Chaque année, effort particulier pr un domaine retenu
Protocole d'acquisition	En cours d'élaboration (section adultes)	Non formalisé	Non formalisé	Non formalisé
Répartition des acquisitions	- par domaines (adultes) - par outils de sélection et types de documents (jeunesse)	Presque tous les agents sont responsables de domaines.	Répartition des suggestions par outils de sélection	Non
SELECTION				
Responsable	Un ou deux agents par domaines, avec l'aval du responsable de la section	Contrôle de la responsable de politique doc.	Tous les agents pr les suggestions, décision finale prise par les assistants	Choix collectif : tous les agents se réunissent régulièrement pr décider des acquisitions
Niveaux de lecture définis pour les ST	Pas au-delà du 1 ^{er} cycle universitaire	Pas au-delà du 1 ^{er} cycle universitaire sauf si production éditoriale insuffisante	Pas d'ouvrages ds la langue d'origine.	Harmonisation à trouver entre ouvrages parascolaires, de 1 ^{er} cycle, de vulgarisation
Outils utilisés				
- Périod. thématiques	Pas régulièrement	Pas régulièrement	Oui	Régulièrement suivis
- Périod. info générale	Oui	Oui	Oui	Régulièrement suivis
- Bibliogr. sélectives	Oui	Parfois	Oui	A l'occasion
- Catalogues d'éditeurs	Oui	Oui	Oui	Oui
- Sites Internet	Non	Non	Oui	Oui
- Autres		Comités de lecture	Librairies spécialisées	
Aide extérieure	Non	Occasionnellement (spécialistes d'un domaine)	Maison de la Justice et du Droit pour les ouvrages sur le droit	Lecteurs, amis...
DÉSHERBAGE				
- Périodicité (documentaires)	-Tous les ans ; -Méthode IOUPI	-Variable, pas de programme ; -Etat, âge, nbre de prêts	-Tous les ans pr l'informatique, -2/3 ans pr les autres domaines Méthode IOUPI	-1 fois / an, avec fiches de rachat -Etat, âge (pr docs contenant données statistiques)
ANIMATIONS autour des ST				
- Public visé	Pas récemment	Oui -Adultes et jeunesse	Oui	Oui -Jeunesse -Association "Les Petits

- Partenariat				Débrouillards"
---------------	--	--	--	----------------

□ **Politique documentaire** (suite)

	Villiers-sur-Marne	Neuilly-Plaisance	Le Plessis-Trévisé	Bry-sur-Marne
FORMALISATION				
Charte des collections	Non	Non	Non	non
Plan de développement	Non	Non	Non	Oui mais politique d'acquisition à rédiger
Protocole d'acquisition	Non	Non	Non	
Répartition des acquisition	Non	Oui		Par domaines
SELECTION				
Responsable	Un agent référent du secteur adulte, tutelle de la responsable culturelle	Responsable de section	Responsable de la bibliothèque et assistantes des sections concernées	Les agents des sections adultes, jeunesse, adolescents
Niveaux de lecture définis pour les ST	Non	Non	Bac + 2 maximum	Ouvrages de vulgarisation
Outils utilisés				
- Périod. thématiques	3 fois / an	Oui	Oui	
- Périod. info générale		Oui	Oui	Oui
- Bibliogr. sélectives		Oui	Oui	
- Catalogues d'éditeurs		Oui	Oui	Oui
- Sites Internet		Non	Oui	Oui
Aide extérieure		Prise en compte des suggestions des lecteurs		Ponctuellement
Autres	Scientifiques, enseignants	Comités de lecture	Rarement	
DÉSHERBAGE				
- Périodicité (documentaires)	-1 fois /an	-1 fois /an	- Tous les 2 ans, tous les ans pr l'informatique	-Irrégulière sauf pr la médecine
- Critères	-Etat, âge, nbre de prêts	-Etat, âge, nbre de prêts	- Etat, âge, nbre de prêts	-Etat, âge
ANIMATIONS autour des ST	Oui		Rencontre avec un vulcanologue en 2002.	Régulièrement
- public visé	-Adultes et jeunesse ;			-Adultes et jeunesse
- partenariat	-C.E. Bull, Rectorat			

□ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) : Médiathèque de Noisy-le-Grand**

Nombre de documents : données relevées en novembre 2003.

Nombre de prêts : calculé sur une année.

Taux de rotation : calculé à partir du nombre de documents proposé en prêt direct.

Données relatives aux documentaires de la section Jeunesse non disponibles.

Adultes	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de docs en prêt direct	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	1179 ^b	1,92 % (3,07 %)	1060	662	0,62
500-509	99	0,16 %	89	36	0,40
510-519	84	0,13 %	79	54	0,68
520-529	151	0,24 %	143	141	0,98
530-539	124	0,20 %	109	55	0,50
540-549	31	0,05 %	29	12	0,41
550-559	120	0,19 %	108	56	0,51
560-569	23	0,03 %	20	14	0,7
570-579	209	0,34 %	171	72	0,42
580-589	97	0,15 %	82	65	0,79
590-599	152	0,24 %	143	90	0,63

Adultes	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de docs en prêt direct	Nbre de prêts	Taux de rotation
004-006	283	0,46 % (0,73 %)	274	754	1,25
600-699	2 631 ^b	4,29 % (6,87 %)	2 503	3 615	1,44
600-609	21	0,03 %	12	4	0,33
610-619	917	1,49 %	820	913	1,11
620-629	205	0,33 %	195	98	0,50
630-639	258	0,42 %	258	333	1,29
640-649	562	0,91 %	511	1 196	2,34
650-659	270	0,44 %	258	368	1,42
660-669	29	0,04 %	27	18	0,66
670-679	12	0,02 %	11	3	0,27
680-689	93	0,15 %	81	69	0,85
690-699	52	0,08 %	52	109	2,09

⁵ Ce nombre ne correspond pas au total du nombre de documents de chaque sous-classe en raison d'une mauvaise formulation des requêtes pour l'extraction des résultats relatifs à ces sous-classes. Les ouvrages indexés 599.XX ou 699.XX n'ont ainsi pas été pris en compte.

⁶ Voir note précédente.

□ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) :
Bibliothèque de lecture publique de Marne-la-Vallée / Val Maubuée**

Nombre de documents : données relevées fin 2002.

Nombre de prêts : données relevées pour l'année 2002.

Les données qui suivent concernent l'ensemble du réseau.

A noter : sur le réseau, les ouvrages de travaux pratiques sont classés en 680.

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. % docs	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	2570	2,06 % (3,65 %)	3 072	1,19	5951	6,86 % (24,56 %)	9055	1,52
500-509	152	0,12 %	126	0,82	45	0,05 %	95	2,11
510-519	184	0,14 %	244	1,32	91	0,10 %	109	1,19
520-529	280	0,22 %	310	1,10	473	0,54 %	621	1,31
530-539	194	0,15 %	162	0,83	378	0,43 %	369	0,97
540-549	71	0,05 %	82	1,15	104	0,11 %	147	1,41
550-559	257	0,20 %	260	1,01	571	0,65 %	600	1,05
560-569	43	0,03 %	67	1,55	205	0,23 %	741	3,61
570-579	619	0,49 %	515	0,83	867	1 %	681	0,78
580-589	210	0,16 %	189	0,9	275	0,31 %	248	0,90
590-599	560	0,45 %	1 117	1,99	2 942	3,39 %	5 444	1,85

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. % docs	Nbre de prêts	Taux de rotation
Informatique	1 002	0,80 % (1,42 %)	3 470	3,46	67	0,07 % (0,27 %)	94	1,40
600-699	9 018	7,25 % (12,81 %)	18 628	2,06	4 948	5,70 % (20,42 %)	8 952	1,81
600-609	43	0,03 %	30	0,69	110	0,12 %	113	1,02
610-619	2 502	2,01 %	3 972	1,58	753	0,86 %	952	1,26
620-629	639	0,51 %	875	1,36	738	0,85 %	726	0,98
630-639	597	0,48 %	1 282	2,14	261	0,30 %	315	1,20
640-649	1 993	1,60 %	5 578	2,79	311	0,35 %	745	2,39
650-659	2 000	1,60 %	4 288	2,14	3	0,003 %	10	3,33
660-669	10	0,008 %	8	0,8	73	0,08 %	26	0,35
670-679	20	0,01 %	8	0,4	22	0,02 %	12	0,54
680-689	1 028	0,82 %	2 186	2,12	2 671	3,07 %	6050	2,26
690-699	229	0,18 %	401	1,75	6	0,006 %	3	0,5

- **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) : Bibliothèque de lecture publique de Marne-la-Vallée / Val Maubuée. Données relatives aux collections des bibliothèques du Ru de Nesles et de la Ferme du Buisson.**

Nombre de documents : données relevées en décembre 2002.

Nombre de prêts : données relevées pour l'année 2002.

A noter : sur le réseau, les ouvrages de travaux pratiques sont classés en 680.

	Section des adultes Bibliothèque du Ru de Nesles (Champs-sur-Marne)				Section des adultes Bibliothèque de la Ferme du Buisson (Noisiel)			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. % docs	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	859	3,22 % (6,55 %)	1429	1,66	638	1,15 % (2,86 %)	761	1,19
500-509	58	0,21 %	53	0,91	39	0,07 %	36	0,92
510-519	53	0,19 %	70	1,32	52	0,09 %	85	1,63
520-529	100	0,37 %	111	1,11	61	0,11 %	76	1,25
530-539	93	0,35 %	98	1,05	51	0,09 %	39	0,76
540-549					24	0,04 %	22	0,92
550-559	101	0,38 %	140	1,38	59	0,10 %	55	0,93
560-569					11	0,02 %	17	1,55
570-579	197	0,73 %	230	1,16	164	0,29 %	133	0,81
580-589	85	0,31 %	90	1,05	43	0,07 %	50	1,16
590-599	172	0,64 %	547	3,18	134	0,24 %	248	1,85

	Section des adultes Bibliothèque du Ru de Nesles (Champs-sur-Marne)				Section des adultes Bibliothèque de la Ferme du Buisson (Noisiel)			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. % docs	Nbre de prêts	Taux de rotation
Informatique	293	1,09 % (2,23 %)	1110	3,78	218	0,63 % (0,98 %)	823	3,78
600-699	2485	9,32 % (18,95 %)	5535	2,22	2 518	7,35 % (11,32 %)	5 944	2,36
600-609	Comptabilisés avec les 620				9	0,02 %	4	0,44
610-619	683	2,56 %	1 142	1,67	725	2,11 %	1 359	1,87
620-629	220	0,82 %	315	1,43	211	0,61 %	268	1,27
630-639	161	0,60 %	380	2,36	148	0,43 %	385	2,6
640-649	529	1,98 %	1 782	3,36	437	1,27 %	1 173	2,68
650-659	411	1,54 %	985	2,39	489	1,43 %	1 285	2,63
660-669					1	0,002 %	0	0
670-679					4	0,01 %	4	1
680-689	481	1,80 %	931	1,93	210	0,61 %	540	2,57
690-699					66	0,19 %	103	1,56

❑ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) :
Médiathèque François Mitterrand à Pontault-Combault**

Nombre de documents : données relevées en novembre 2003.

Nombre de prêts : résultats de l'année 2002.

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	1 176	3,56 % (5,98 %)	2070	1,76	1321	5,12 % (15,81 %)	3095	2,34
500-509	71	0,21 %			21	0,08 %		
510-519	86	0,26 %			51	0,19 %		
520-529	111	0,33 %			100	0,38 %		
530-539	138	0,41 %			81	0,31 %		
540-549	28	0,08 %			9	0,03 %		
550-559	94	0,28 %			107	0,41 %		
560-569	77 ⁷	0,23 %			85	0,32 %		
570-579	228	0,69 %			238	0,92 %		
580-589	57	0,17 %			54	0,20 %		
590-599	286	0,86 %			575	2,23 %		

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
004-006	230 ⁸	0,7 % (1,37 %)			41	0,16 % (0,49 %)		
600-699	1874	5,70 % (11,13 %)	5733	3,05	657	2,55 % (7,86 %)	1270	1,93
600-609	7 ⁹	0,02 %			19	0,22 %		
610-619	489	1,48 %			128	1,53 %		
620-629	586	1,77 %			288	3,44 %		
630-639	128	0,38 %			67	0,80 %		
640-649	389	1,17 %			116	1,38 %		
650-659	248	0,75 %			13	1,55 %		
660-669	- ¹⁰	-			26	0,31 %		
670-679	37	0,11 %			-	-		
680-689	-	-			-	-		
690-699	-	-			-	-		

⁷ Classés en 934

⁸ Classés en 621

⁹ Classés en 620

¹⁰ Répartis au sujet dans les autres cotes. Par exemple, les biotechnologies sont classées en 570.

□ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) :
Médiathèque Jean Moulin de Villiers-sur-Marne**

Nombre de documents : données relevées en novembre 2003.

Nombre de prêts : calculé sur une année.

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	830	1,49 % (3,31 %)	3811	4,59	2284	7,37 % (20,44 %)	12 549	5,49
500-509	59	0,10 %	203	3,44	50	0,16 %	296	5,92
510-519	53	0,95 %	413	7,79	61	0,05 %	275	4,50
520-529	72	0,13 %	593	8,23	186	0,6 %	1307	7,02
530-539	74	0,13 %	428	5,78	133	0,42 %	609	4,57
540-549	19	0,03 %	55	2,89	35	0,11 %	239	6,82
550-559	131	0,23 %	417	3,18	314	1,01 %	1586	5,05
560-569	22	0,03 %	80	3,63	84	0,27 %	783	9,32
570-579	117	0,21 %	436	3,72	209	0,67 %	711	3,40
580-589	75	0,13 %	343	4,57	156	0,50 %	856	5,48
590-599	208	0,37 %	843	4,05	1056	3,40 %	5887	5,57

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
004-006	90	0,16 % (0,36)	868	9,64	45	0,14 % (0,40 %)	208	4,62
600-699	1685	3,04 % (6,73 %)	11 088	6,58	1887	6,09 % (16,89 %)	7 513	33,98
600-609	30	0,05 %	80		66	0,21 %	325	4,92
610-619	491	0,88 %	3 365		325	1,04 %	1546	4,75
620-629	275	0,49 %	1 368		438	1,41 %	2570	5,86
630-639	218	0,39 %	1 449		363	1,17 %	1785	4,91
640-649	406	0,73 %	3 414		174	0,56 %	914	5,25
650-659	105	0,19 %	690		0	0 %	-	-
660-669	52	0,09 %	268		78	0,25 %	234	3
670-679	24	0,04 %	69		27	0,08 %	70	2,59
680-689	72	0,13 %	333		23	0,07 %	51	2,21
690-699	12	0,02 %	52		2	0,006 %	18	9

□ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) : Médiathèque Jacques Duhamel du Plessis-Trévisé.**

Nombre de documents : données relevées en novembre 2003.

Nombre de prêts : résultats de l'année 2002.

Part de la collection imprimée : calculée sur la base de 28 000 imprimés (hors périodiques) pour la section des adultes, 12 000 pour la section Jeunesse.

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	696	2,48 %	1302	1,87	1261	10,50 %		
500-509	102	0,36 %			58	0,48 %		
510-519	59	0,21 %			42	0,4 %		
520-529	115	0,41 %			140	1,16 %		
530-539	59	0,21 %			65	0,70 %		
540-549	19	0,06 %			20	0,16 %		
550-559	99	0,35 %			274	2,28 %		
560-569	12	0,04 %			51	0,42 %		
570-579	93	0,33 %			43	0,35 %		
580-589	49	0,17 %			72	0,6 %		
590-599	89	0,31 %			496	4,1 %		

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
004-006	136		1,28		23	0,02 %		
600-699	1131	4,03 %			824	6,86 %		
600-609	25	0,08 %			40	0,33 %		
610-619	485	1,73 %			223	1,85 %		
620-629	91	0,32 %			175	1,45 %		
630-639	113	0,40 %			280	2,33 %		
640-649	245	0,87 %			67	5,58 %		
650-659	108	0,38 %			0	-		
660-669	25	0,09 %			18	0,15 %		
670-679	12	0,04 %			19	0,15 %		
680-689	23	0,08 %			1	0,008 %		
690-699	4	0,01 %			1	0,008 %		

□ **Etat des fonds scientifiques et techniques (500, 600, informatique) : Médiathèque municipale de Bry-sur-Marne.**

Nombre de documents : données relevées en novembre 2003.

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
500-599	377	1,44 %			795	5,20 %		
500-509	25	0,09 %			9	0,05 %		
510-519	29	0,11 %			17	0,11 %		
520-529	15	0,05 %			43	0,28 %		
530-539	39	0,15 %			40	0,26 %		
540-549	11	0,04 %			12	0,07 %		
550-559	64	0,24 %			142	0,92 %		
560-569	26	0,09 %			47	0,30 %		
570-579	64	0,24 %			56	0,36 %		
580-589	37	0,14 %			46	0,30 %		
590-599	67	0,25 %			383	2,50 %		

	Adultes				Jeunesse			
	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation	Nbre de docs	% impr. (% documentaires)	Nbre de prêts	Taux de rotation
004-006	102	0,39 %			29	0,18 %		
600-699	923	3,54 %			507	3,31 %		
600-609	9	0,03 %			29	0,18 %		
610-619	426	1,63 %			124	0,81 %		
620-629	95	0,36 %			142	0,92 %		
630-639	96	0,62 %			116	0,75 %		
640-649	209	1,36 %			51	0,33 %		
650-659	26	0,17 %			11	0,07 %		
660-669	7	0,02 %			14	0,09 %		
670-679	8	0,03 %			5	0,03 %		
680-689	31	0,11 %			15	0,09 %		
690-699	16	0,06 %			0	-		

Annexe 3-5 : Médiathèque de Pontaul-Combault. Exemple de classement des documents par centres d'intérêt

Jaune	Langues et écritures La linguistique, la grammaire et l'orthographe du français. Pour chaque langue étrangère, les romans publiés dans cette langue sont classés avant les dictionnaires et les grammaires correspondants.
Orange	Organisations Lecture, médias, politique, administrations, droit, problèmes sociaux, économie, entreprise
Rouge	Croyances, religions, traditions Phénomènes mystérieux, astrologie, religions, coutumes, folklore, ethnologie
Marron	L'Homme Psychologie et psychanalyse, sociologie, criminologie, médecine
Vert clair	Nature Les galaxies et les planètes, la Terre sous toutes ses formes, les plantes et les animaux
Vert foncé	Sciences et techniques Mathématiques, physique, chimie, informatique, électronique et transports
Violet	Enfants et adolescents* Psychologie et sociologie des jeunes, pédagogie, école, grossesse et pédiatrie, loisirs, littérature pour la jeunesse
Rose	Maison, loisirs et sports [vie pratique] Droit pratique, recherche d'emploi, orientation professionnelle, techniques de rédaction, jardinage, cuisine, techniques artistiques, travail manuel, couture, décoration, bricolage, arts du spectacle, jeux, sports
Gris	Littérature et philosophie Biographies d'écrivains et de philosophes, histoire de la littérature et du roman
Bleu	Monde d'hier et d'aujourd'hui A l'intérieur de chaque continent, classement des documents sur un même pays : généralités, guides, peuples et artisanat, régions, villes puis histoire, politique et économie du pays (classement chronologique).
Grenat	Arts Urbanisme, architecture, sculpture, mode, arts décoratifs, peinture et dessin, photographie

Correspondance Centres d'intérêt / Classification de Dewey

000	100	200	3 00	4 00	500	600	7 00	800	900
010	110	210	310	410	510	610	710	810	910
020	120	220	3 20	420	520	620	720	820	920
030	130	230	330	430	530	630	7 30	830	930
040	140	240	3 40	4 40	540	640	740	840	940
050	150	250	350	450	550	650	7 50	850	950
060	160	260	3 60	460	560=930	660	7 60	860	960
070	170	270	370	470	570	670	770	870	970
080	180	280	3 80	480	580	680	780	880	980
090	190	290	3 90	490	590	690	7 90	890	990

* Le fonds Enfant comprend des cotes en 150, 300, 320, 340, 360, 400, 440, 610, 770, 800, 920 et également en vie pratique.

Annexe 4 : Autres indicateurs

Annexe 4-1 : Les statistiques de la Bibliographie nationale française 1999-2002¹¹

La *Bibliographie nationale française* rassemble les notices bibliographiques des livres et des publications en série édités ou diffusés en France, et reçus par la BnF au titre du dépôt légal. Elle est prévue par la loi sur le dépôt légal dont l'article 2 commande "la constitution et la diffusion de bibliographies nationales". Elle donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française.

Les livres : répartition par grande discipline (en pourcentage)

Classes CDU	1999	2000	2001	2002
0 Généralités	0,8 %	1,1 %	0,7 %	0,6%
1 Philosophie. Psychologie	3,6 %	4,1 %	4,6 %	4,5%
2 Religion. Théologie	5,2 %	5,1 %	4,1 %	4,3%
3 Publication officielles, Sciences sociales	14,3 %	14,5 %	18,2 %	18,1%
5 Sciences pures	4,2 %	3,5 %	3,7 %	3,8%
6 Sciences appliquées	13 %	11,8 %	13,3 %	12,3%
7 Art. Architecture Photographie. Jeux. Sports	11,1 %	11,9 %	9,8 %	9,2%
8 Linguistique. Philologie. Littérature	34,4 %	35,8 %	32,9 %	34,9%
9 Géographie. Histoire	13,4 %	12,2 %	12,7 %	12,3%
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

¹¹ www.bnf.fr/pages/=Navigat/frame/infopro.htm

Les sciences pures

Sous-classes	1999	2000	2001	2002
50 Sciences en général. Histoire des sciences	168	83	127	128
51 Mathématiques	589	503	543	440
52 Astronomie	77	69	133	73
53 Physique	271	284	271	217
54 Chimie. Minéralogie	102	100	79	63
55 Sciences de la terre	184	155	239	202
56 Paléontologie	21	10	48	29
57 Biologie	313	231	287	254
58 Botanique	89	100	135	136
59 Zoologie	213	218	302	337
Total :	2 027	1 753	2 164	1 879
	4,2 %	3,5 %	3,7 %	3,8 %

Les sciences appliquées

Sous-classes	1999	2000	2001	2002
61 Médecine	1 800	1 357	2 163	1 714
62 Art de l'ingénieur	825	862	889	776
63 Agriculture. Élevage	693	654	811	649
64 Économie domestique. Hôtellerie	701	733	1 154	1 007
65 Gestion et organisation de l'industrie, du commerce et des transports	1 043	968	1 425	1 051
66 Métiers de la chimie	103	100	84	52
67/68 Industrie et métiers divers. Informatique	1 094	1 215	1 275	924
69 Bâtiment. Matériaux	60	78	33	36
Total :	6 319	5 967	7 834	6 210
	13 %	11,8 %	13,3 %	12,3%

Annexe 4-2 : Les statistiques du Syndicat national de l'édition¹²

Tableau 1 : Répartition du chiffre d'affaires et des quantités vendues par catégories éditoriales

Catégories de livres	CA (milliers d'euros)	% du CA global	Exemplaires vendus (milliers)	% du total des exemplaires
<input type="checkbox"/> STPSHS	408 291	17,3 %	25 691	6,9 %
Livres scientifiques, techniques et professionnels	135 811	5,7 %	7 508	2 %
▪ Sciences pures	14 186	0,6 %	1 165	0,3 %
▪ Médecine	32 676	1,4 %	1 805	0,5 %
▪ Techniques et sciences appliquées	47 322	2 %	3 392	0,9 %
▪ Economie d'entreprise	41 627	1,8 %	1 146	0,3 %
<input type="checkbox"/> Livres pratiques	351 914	14,9 %	63 363	16,9 %
Conseils pratiques et divers	213 111	9 %	30 872	8,3 %
▪ Vie professionnelle	25 921	1,1 %	1 892	0,5 %
▪ Santé, bien-être et vie de famille	41 331	1,7 %	7 256	1,9 %
▪ Activités artistiques, décoration	16 569	0,7 %	2 648	0,7 %
▪ Activités manuelles, bricolage	7 505	0,3 %	1 137	0,3 %
▪ Cuisine, gastronomie, vins	28 603	1,2 %	4 773	1,3 %
▪ Nature et animaux	12 996	0,5 %	1 263	0,3 %
▪ Jardinage	13 119	0,6 %	1568	0,4 %

Tableau 2 : Titres produits par catégories éditoriales

Catégories de livres	Nouveautés et nouvelles éditions	Réimpressions	Total
<input type="checkbox"/> STPSHS	8 139	4 048	12 187
Livres scientifiques, techniques et professionnels	2 704	1 172	3 876
▪ Sciences pures	317	215	532
▪ Médecine	515	245	760
▪ Techniques et sciences appliquées	1 158	540	1698
▪ Economie d'entreprise	714	172	886
<input type="checkbox"/> Livres pratiques	4 020	3842	7 862
Conseils pratiques et divers	2 504	2 389	4 893
▪ Vie professionnelle	384	49	433
▪ Santé, bien-être et vie de famille	418	444	862
▪ Activités artistiques, décoration	234	378	612
▪ Activités manuelles, bricolage	122	132	254
▪ Cuisine, gastronomie, vins	297	300	597
▪ Nature et animaux	114	142	256
▪ Jardinage	86	106	192

¹² www.snc.fr

Tableau 3 : Exemplaires produits par catégories éditoriales

Catégories de livres	Nouveautés et nouvelles éditions	Réimpressions	Total
<input type="checkbox"/> STPSHS	25 039	24 023	49 061
Livres scientifiques, techniques et professionnels	9 400	15 563	24 963
▪ Sciences pures	740	528	1 268
▪ Médecine	4 216	13 773	17 989
▪ Techniques et sciences appliquées	2 998	1 093	4 092
▪ Economie d'entreprise	1 446	169	1 614
<input type="checkbox"/> Livres pratiques	27 024	20 676	47 699
Conseils pratiques et divers	18 366	17 755	36 121
▪ Vie professionnelle	1 749	247	1 996
▪ Santé, bien-être et vie de famille	3 958	2 987	6 944
▪ Activités artistiques, décoration	2 091	2 898	4 989
▪ Activités manuelles, bricolage	806	409	1 215
▪ Cuisine, gastronomie, vins	3 162	3 363	6 525
▪ Nature et animaux	784	788	1 572
▪ Jardinage	1 044	630	1 674

Tableau 4 : Tirages moyens par catégories éditoriales

Catégories de livres	Tirage moyen poche	Tirage moyen hors poche	Tirage moyen global
<input type="checkbox"/> STPSHS	4 014	4 027	4 026
Livres scientifiques, techniques et professionnels	5 337	6 507	6 440
▪ Sciences pures		2 383	2 383
▪ Médecine		23 670	23 670
▪ Techniques et sciences appliquées	5 039	2 197	2 410
▪ Economie d'entreprise	2 781	1 804	1 822
<input type="checkbox"/> Livres pratiques	10 890	5 745	6 067
Conseils pratiques et divers		6 319	7 382
▪ Vie professionnelle	3 991	4 833	4 610
▪ Santé, bien-être et vie de famille	51 942	5 239	8 056
▪ Activités artistiques, décoration		8 152	8 152
▪ Activités manuelles, bricolage		4 784	4 784
▪ Cuisine, gastronomie, vins		10 930	10 930
▪ Nature et animaux		6 142	6 142
▪ Jardinage		8 720	8 720

Tableau 5 : Les livres de sciences, techniques et professionnels (STP). Principaux indicateurs, 1990-2002.

	1990	1995	2000	2001	2002
Vente de livres (milliers d'euros)	112 291	106 585	118 695	119 356	121 095
Taux de variation du CA en %					
Euros courants	1,2	- 9,5	0,6	0,6	1,5
Euros constants	- 3,7	- 11,5	- 0,9	- 2,7	0,2
Titres	3 289	3 361	2 840	3 180	3 399
Variation en %			1,8	12,0	6,9
Exemplaires (en milliers)	9 942	7 744	7 027	6 592	23 152
Variation en %			18,4	- 6,2	251,2
Tirage moyen	3 118	2 304	2 474	2 073	6 811
Variation en %	- 2,4	2,3	16,3	- 16,2	228,6

Tableau 6 : Les livres pratiques. Principaux indicateurs, 1990-2002.

	1990	1995	2000	2001	2002
Vente de livres (milliers d'euros)	161 513	212 610	254 876	254 527	280 226
Taux de variation du CA en %					
Euros courants	- 2,9	- 3,2	6,9	- 0,1	10,1
Euros constants	- 6,3	- 5,3	5,2	- 3,4	9,1
Titres	2 877	3 835	4 495	4 821	6 174
Variation en %	14,5	5,2	6,9	7,3	28,1
Exemplaires (en milliers)	26 731	29 261	35 343	37 537	45 904
Variation en %	- 0,9	- 3,0	1,7	6,2	22,3
Tirage moyen	9 291	7 630	7 863	7 786	7 435
Variation en %	- 13,5	- 7,8	- 4,9	- 1,0	- 4,5

Annexe 4-3 : Répartition de la production éditoriale en 2002. Statistiques diffusées par Livres Hebdo

Nouveautés et nouvelles éditions	2001	2002	Evolution
Sciences de l'information			
Informatique	588	547	- 7,0 %
Informatique (logiciels)	405	282	- 30,4 %
Pédagogie			
Sciences (scolaire, parascolaire)	486	512	5,3 %
Techniques (scolaire, parascolaire)	312	290	- 7,1 %
Sciences de la nature et mathématiques	993	880	- 11,4 %
Sciences (généralités)	91	89	- 2,2 %
Mathématiques	213	190	- 10,8 %
Astronomie	56	44	- 21,4 %
Physique	140	111	- 20,7 %
Chimie	51	36	- 29,4 %
Sciences de la terre	94	105	11,7 %
Sciences de la vie, Biologie	140	123	- 12,1 %
Botanique	93	74	- 20,4 %
Zoologie	115	108	- 6,1 %
Techniques, sciences appliquées	4349	4275	- 1,7 %
Techniques (généralités)	48	58	20,8 %
Médecine	614	542	- 11,7 %
Paramédical	188	129	- 31,4 %
Santé, diététique	622	650	4,5 %
Psychiatrie, psychothérapies	248	229	- 7,7 %
Techniques industrielles, génie civil	126	122	- 3,2 %
Techniques des communications, électronique	86	109	26,7 %
Astronautique, aéronautique	33	31	- 6,1 %
Agronomie, agroalimentaire	134	106	- 20,9 %
Jardinage	153	154	0,7 %
Animaux domestiques, élevage	213	193	- 9,4 %
Cuisine, gastronomie	741	816	10,1 %
Economie domestique, vie pratique	229	224	- 2,2 %
Gestion de l'entreprise	879	875	- 0,5 %
Bâtiment, construction	34	37	8,8 %

Annexe 4-4 : Les collections de la Bibliothèque publique d'information. Données 2002¹³.

Tableau 1 : Etat des collections.

Secteurs	Monographies	Périodiques
Références, presse	1,49 %	8,47 %
Philosophie, Religion, Sciences sociales	16,29 %	15,78 %
Droit, Economie	6,38 %	20,87 %
Sciences, Techniques, Médecine	12,15 %	23,13 %
Arts, Loisirs, Sports	17,03 %	11,36 %
Langues, Littératures	32,23 %	9,54 %
Histoire Géographie	14,42 %	10,85 %

Tableau 2 : Acquisitions. Budget

Secteurs	Budget dépensé ¹⁴ (en euros)	Part du budget	Prix moyen d'un titre ¹⁵
Philosophie, Religion, Sciences sociales	90 543	12,8 %	27
Droit, Economie	168 140	23,8 %	54
Sciences et Techniques	120 490	17,0 %	34
Arts, Loisirs, Sports	97 583	13,8 %	30
Langues, Littératures	81 867	11,6 %	23
Histoire Géographie	70 910	10,0 %	32
Information générale, emploi	71 326	10,1 %	79
Divers (gros caractères, usuels, ...)	6 841	1,0 %	30
TOTAL	707 700		40

Tableau 3 : Acquisitions. Répartition des titres acquis par secteur.

Secteurs	Part des titres acquis
Références, presse	3,22 %
Philosophie, Religion, Sciences sociales	20,05 %
Droit, Economie	11,39 %
Sciences, Techniques, Médecine	11,39 %
Arts, Loisirs, Sports	16,57 %
Langues, Littératures	18,81 %
Histoire Géographie	13,38 %

Tableau 4 : Films. Etat des collections au 31 décembre 2002.

Secteurs	Nbre de films	%
Références	0	0 %
Presse, Communication	34	1,5 %
Philosophie, Religion, Sciences sociales	507	22 %
Droit, Economie	0	0 %
Sciences, Techniques, Médecine	333	14,5 %
Arts, Loisirs, Sports	799	34 %
Littératures	412	18 %
Histoire Géographie	227	10 %
TOTAL	2 312	100 %

¹³ Gérard Grunberg, Danielle Chatel, *Rapport d'activité 2002*, Bibliothèque publique d'information, 2003.

¹⁴ Monographies, annuaires, séries, publications à mises à jour.

¹⁵ Hors publications à mises à jour.

Tableau 5 : Collection de documents électroniques. Etat 2002

Trois segments structurent ce fonds : les documents de références (textuels type dictionnaires et encyclopédies, annuaires et répertoires professionnels, bibliographies, corpus de textes littéraires, ...), les cédéroms multimédias culturels (les deux grands domaines représentés étant l'art et les sciences et techniques), les documents de web gratuit (sélection de sites ou de services d'information).

Secteurs	Nbre de documents	%
Presse	97	9 %
Références	134	12 %
Sciences humaines et sociales	157	14 %
Droit, Economie	120	11 %
Sciences et techniques	222	20 %
Arts, Loisirs, Sports	183	17 %
Langues, Littératures	114	10 %
Histoire Géographie	62	6 %
TOTAL	1 089	100 %

Tableau 6 : Extrait du tableau de bord 2002 des collections imprimées du département Sciences et Techniques.

CDU	Domaines	Collections ¹⁶		Acquisitions 2002	
		Nbre de titres	Part dans la collection	Nbre de titres reçus	Part dans le budget du dépt.
5, 5., 50	Sciences, généralités	583	0,2 %	70	0,3 %
51	Mathématiques	1 951	0,6 %	68	0,3 %
52	Astronomie	622	0,2 %	22	0,1 %
53	Physique	1 906	0,6 %	39	0,2 %
54	Chimie	811	0,3 %	21	0,2 %
55, 56, 570 à 572	Sciences de la terre, préhistoire	2 632	0,9 %	73	0,3 %
573 - 59	Sciences de la vie ¹⁷	4 177	1,4 %	258	0,9 %
61 sauf 616.8	Médecine	6 303	2,1 %	482	2,2 %
616.8	Psychiatrie	1 178	0,4 %	104	0,3 %
62 sauf 629	Techniques	3 378	1,1 %	311	2,1 %
629	Transports	1 554	0,5 %	121	0,5 %
63	Agriculture	1 820	0,6 %	151	0,6 %
64 sauf 641	Economie domestique	1 229	0,4 %	150	0,4 %
641	Cuisine	1 878	0,6 %	211	0,6 %
65	Gestion	3 079	1,0 %	532	2,0 %
66, 67	Artisanat, industrie	1 812	0,6 %	103	0,7 %
68	Informatique	2 368	0,8 %	220	1,0 %
	Annuaire, séries, rachats			115	2,3 %
	Publications à mises à jour				2,2 %
	TOTAL	37 281	12,2 %	3 051	17 %

¹⁶ Observations effectuées fin août 2002.

¹⁷ Ecologie, biologie, biochimie, botanique, sociologie.

Annexe 4-4 : Quelques collections et sources d'information

□ Editeurs et collections

Collections encyclopédiques	Armand Colin	Synthèse Cursus Prépas U	Chaque collection correspond plus ou moins à un niveau universitaire
	Autrement	Mutations	
	Cavalier bleu (Le)	Idées reçues	
	Découverte (La)	Repères	
	Encyclopaedia Universalis	Dictionnaires	
	Flammarion	Dominos	Collection en refonte de maquette
	Flammarion	Abécédaires	
	Flammarion	Champs	
	Gallimard	Découvertes	Séries "Sciences", "Techniques", "Histoires naturelles"
	Gallimard	Tel	
	Hachette	Les fondamentaux	
	Hachette	Pluriel	
	Hachette	Faire le point	
	Jacob-Duvernet	Guide France-Info	
	Laffont	Bouquins	
	Larousse	La petite encyclopédie	
	Larousse	Références	
	Masson	Abrégés	
	Milan	Les essentiels	Adolescents
	Nathan	Repères pratiques	
	Nathan	Références	Parascolaire
	Nathan	128	
	Nathan	Fac	
	Payot	Petite Bibliothèque	Rééditions
PUF	Que sais-je ?		
PUF	Universités de tous les savoirs		
PUF	1 ^{er} cycle Major SUP	Chaque collection correspond plus ou moins à un niveau universitaire	
PUF	Quadrige		

❑ **Editeurs et collections (suite)**

Vulgarisation scientifique et technique : thèmes divers	Albin Michel	L'évolution de l'humanité	
	Belin	Belin-Sup Sciences	
	Belin	Croisée des sciences	
	Découverte (La)	Histoire des sciences	
	Dunod	Quai des sciences	
	EDP Sciences	Bulles de sciences	
	EDP Sciences	Mot à mot	
	Ellipses	L'esprit des sciences	
	Ellipses	La physique pour tous	
	Fayard	Le temps des sciences	
	Flammarion	Sans aspirine	Collection inégale
	Flammarion	Nouvelle bibliothèque scientifique	
	Flammarion	La légende...	
	Hachette	Les yeux de la découverte	Plutôt pour les adolescents, rien en 2003
	Interéditions	Savoirs actuels	
	Odile Jacob	Sciences	
	Odile Jacob	Opus	
	Odile Jacob	Sciences	
	Pearson Education	DK Focus science	à voir. Bep de trad.
	Platypus Press	Les enquêtes de Marie-Odile Monchicourt	Tout public ou public motivé suivant les n°
	Pommier (Le)	Les petites pommes du savoir	
	Pommier (Le)	Graines de sciences	Tout public
	Pommier (Le)	Transversales	
	Pommier (Le)	Histoires de sciences	
	Pommier (Le)	Quatre à quatre	
	Pommier (Le) / Cité des Sciences	Le Collège de la Cité	
	Pour la science	Les génies de la science	
	PUF	Science, histoire et société	
	Seuil (Le)	Science ouverte	Titres généralement réédités en "Points Sciences"
	Seuil (Le)	Sources du savoir	
Tec et Doc	Petite collection d'histoire des sciences		
Vuibert	Culture scientifique		

Techniques	Eyrolles	Comme un pro !	
	Eyrolles	Les cahiers du bricolage	Débutants
	Eyrolles	Au pied du mur	Particuliers et entrepreneurs
	Massin	L'art de faire	
	Massin	Esprit déco	
	Massin	Savoir et faire	
	Massin	Recettes d'atelier	
	Massin	Recettes d'architecture	
	Moniteur (Le)		
	Tec et Doc		

□ Editeurs et collections (suite)

Informatique ¹⁸	Campus Press	Focus	Non débutant
	Campus Press	Studio musique	Non débutant
	Campus Press	Studio graphique	Public initié
	Campus Press	Comment faire ?	Non débutant
	Campus Press	Le tout en poche	Non débutant
	Campus Press	Le tout en image	Débutant
	Campus Press	Training	Non débutant
	Campus Press	Solution.net	Non débutant
	Campus Press	Codes en stock	Non débutant
	Campus Press	Classroom in a book	Non débutant
	Campus Press	Des tonnes de trucs	Débutant
	Campus Press	Référence	Public initié
	Dunod	Planète numérique	Non débutant
	Dunod	Docteur micro	Débutant
	Dunod/01 informatique	Info Pro	Professionnel
	ENI	Studio factory	Non débutant
	ENI	Sésame	Débutant
	ENI	Micro fluo	Non débutant
	Eska	Interactive informatique	Non débutant
	Eyrolles	Best off	Nvx différents suivant les titres
	Eyrolles	Les cahiers du designer	Public créateur
	Eyrolles	Les cahiers du programmeur	Etudes de ces
	Eyrolles	Coming next	Nouvelles techniques de programmation
	Eyrolles	Audio-numérique	Public initié
	First interactive	Pour les nuls	
	First interactive	3D Visuel	Débutant
	First interactive	Je débute en	Sur les nouveaux langages
	First interactive	Top 100 c'est simple	Débutant
	First interactive	Clic et zap	Débutant
	First interactive	L'assistant visuel	Non débutant
	First interactive	En action	Non débutant
	First interactive	Création express	Non débutant
	First interactive	Visuel	Non débutant
	Marabout	Formateur	Public initié
	Micro Application	Guidexpress	Débutant
	Micro Application	PC poche	Public initié
	Micro Application	Internet	Non débutant
	Microsoft Press	Développeur	Professionnel
	Microsoft Press	L'Essentiel	Débutant
	Microsoft Press	Méthodologie et architecture	Professionnel
	Microsoft Press	Poche	Débutant
	Microsoft Press	Etape par étape	Non débutant
OEM	Droit au but	Débutant	
OEM	Basic micro	Débutant	
OEM	Graphisme et 3D	Non débutant	
OEM	L'Essentiel micro	Débutant	
Sybex	L'Expert	Public initié	
Vuibert	Entreprendre informatique	Public non spécialiste	

¹⁸ Informations issues en partie du travail de repérage des collections en informatique effectué par la section des adultes de la Médiathèque de Pontault-Combault.

❑ Editeurs et collections (suite)

Santé	Découverte (La)	Société et santé	
	Ed. de l'hôpital Sainte-Justine (Québec)	Collection de l'hôpital	
	Ellipses	Vivre et comprendre	
	Erès	Mille et un bébés	
	In press	Questions de patients	
	Jacob-Duvernet	Guides France Info	
	Josette Lyon	Comment vivre avec	
	Josette Lyon	Ce qui marche, ce qui ne marche pas	
	Laffont	Réponses	
	Masson	Expliquez-moi docteur	Editeur spécialisé
	Odile Jacob	Vie pratique	
	Odile Jacob	Santé au quotidien	
	Odile Jacob	Guide pour s'aider soi-même	
	Platypus Press	Les enquêtes de Marie-Odile Monchicourt	Tout public ou public motivé suivant les n°
	Prat	Santé	
	Privat	Les classiques santé	
	Vigot	Santé et bien-être	Editeur spécialisé
Vigot	Savoir-prévoir		

Nature	Belin	Botanique	
	Belin	Tropicalia	
	Delachaux et Niestlé	Les guides du naturaliste	
	Delachaux et Niestlé	Les compagnons du naturaliste	
	Delachaux et Niestlé	Les sentiers du naturaliste	
	Delachaux et Niestlé	La bibliothèque du naturaliste	
	Delachaux et Niestlé	Encyclopédies naturalistes	
	Edisud	La connaissance de...	
	Dakota	Les plus beaux sites naturels	
	Dakota	Balades nature	
	Flammarion	Planète	Beaux-livres
	Nathan	Les chemins de la nature	
	Nathan	Carnets naturalistes	
	Fleurus	Practis. Nature	
	Actes Sud	Le nom de l'arbre	
	Bordas	L'œil nature	Bcp de trad.

❑ **Editeurs et collections (fin)**

Travaux pratiques – Loisirs créatifs		Système D	articles parus dans la revue
	Dessain et Tolra	Les initiations. Idées & décors	
	Dessain et Tolra	Premiers pas	
	Edisud	Les ateliers de Provence	
	Flammarion	Déco	
	Fleurus	Practis. "Créa-Loisirs" "Brico-Déco"	
	Hachette pratique	Petits pratiques. Arts du fil	
	Hachette pratique	Petits pratiques. Brico	
	Le temps apprivoisé		
	Maison rustique	L'aménagement de la maison	
	Mango-pratique	Savoir-faire	
	Marabout	Côté brico	
	Marie-Claire Albums		
	SAEP	La décoration facile	

Cuisine	Aube (éditions de l')	Cuisines migrantes	
	Chêne (Le)	Les carnets gourmands	
	Edisud	Voyages gourmands	
	Equinoxe	Carnets gourmands	
	Equinoxe	Carrés gourmands	
	Flammarion	Cuisine des saveurs	
	Flammarion	Le monde des saveurs	
	Gallimard – Nouveaux loisirs	Cuisinez avec	
	Hachette pratique	Cuisine nomade	
	Hachette pratique	Eloge de...	
	Hachette pratique	Cuisine toute simple	
	Lonely Planet	World food guides	
	Marabout	Côté cuisine	
	Marabout	Marabout chef	
	Romain Pages	Carnet de cuisine	
	Solar	Basic cooking	
	Solar	Horizons gourmands	
	Sud-Ouest	Connaître	
	Sud-Ouest	Cuisines des pays du monde	
	Sud-Ouest	Cuisines des pays de France	

❑ Périodiques

Titres répertoriés dans *Médiasig*

- **Agriculture et pêche** : bcp de titres très spécialisés, souvent à faible tirage.
- **Economie et social (entreprise)**
 - Entreprendre - www.entreprendre.fr
 - L'Entreprise - www.lentreprise.com
 - Management - www.management.fr
 - Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment - www.lemoniteur-expert.com
- **Multimédia et Internet**
 - Net
 - 01 Informatique - 01 Réseaux - Décision Micro & réseauxMicro Hebdo - L'Ordinateur individuel - www.01net.com
 - Compatibles PC magazine
 - Electronique pratique
 - Elektor – Electronique et micro-informatique - www.elektor.presse.fr
 - Internet actu - www.internetactu.com
 - Le Journal du net - www.journaldunet.com
 - Le Journal des télécoms
 - Joystick - www.joystick.fr
 - Le Monde informatique - www.weblmi.com
 - Netéconomie - www.neteconomie.com
 - PC Direct - www.pcdirect.fr
 - PC Expert - www.pcexpert.fr
 - SVM Mac – SVM Science et vie micro - www.svm.urunet.fr
 - Univers Macworld - www.ixx.com
- **Nature et environnement** (faibles tirages pour la plupart de ces titres)
 - Calypso log - www.cousteau.org
 - Combat nature
 - Le Courrier de l'environnement - www.lecourrierdelenvironnement.com
 - Le Courrier de la nature - www.snfn.com
 - L'Ecologiste - www.ecologiste.org
 - Environnement magazine
 - Environnement stratégies
 - Environnement & technique
 - Face au risque - www.cnpp.com
 - Le Journal de la nature en France
 - La Lettre de l'environnement
 - Mer et littoral

- Science et nature
- Terre sauvage
- Valeurs vertes

- **Santé, forme et recherche**
 - Alternative santé – L'impatient – www.regain-sante.com
 - Bien-être et santé
 - Génération santé
 - Info science – www.infoscience.fr
 - Médecine douce – Médecine naturelle et longévité
 - Pour la science – www.pourlascience.com
 - La Recherche (classé en professionnel) – www.larecherche.fr
 - Réponses santé – www.reponsesante.com
 - Santé magazine – www.santemagazine.fr
 - Santérama
 - Sciences et vie – www.excelsior.fr
 - Sciences et avenir – www.sciences-et-avenir.com
 - Top santé – www.topsante.fr
 - Tribune santé

- **Maison, décoration et art de vivre**
 - 100 idées jardin
 - Aladin – www.aladinmag.com
 - Art & décoration – www.art-decoration.fr
 - Au jardin - Cuisine et terroirs – Rustica, l'hebdo du jardin - www.rustica.fr
 - Cuisine actuelle – Guide cuisine – Cuisine gourmande – www.prisma-presse.com
 - Cuisine et vins de France – www.cuisineetvinsdefrance.com
 - Elle à table
 - Elle décoration
 - Idéat
 - Le Journal de la maison
 - Maison & travaux – www.maisons-travaux.fr
 - Maison française
 - Maison Madame Figaro
 - Maison magazine
 - Maisons Côté Est– Maisons Côté Ouest
 - Maisons Côté Sud
 - Marie Claire maison – www.marieclairemaison.com
 - Mon jardin et ma maison
 - Pour nos jardins
 - Saveurs – www.bonnier.com

- Système D – www.systemed.fr
- Vins et gastronomie – www.vins-gastronomie.com
- Vins magazine – www.gilbertgaillard.com
- Votre maison, votre jardin – www.votre-maison.presse.fr
- **Sports et loisirs**
 - Action auto-moto – www.auto-moto.com
 - L'auto journal – www.autojournal.fr
 - Auto plus – www.autoplus.net
 - L'automobile magazine
- **Transports**
 - Air & Cosmos
 - Aviation et pilote – www.aviation-pilote.com
 - Connaissance du rail
 - Rail & transport – www.rail-transports.com
 - Revue générale des chemins de fer
 - Transport public
 - Voies ferrées
- **Autres titres cités par les bibliothécaires contactés**
 - Micro Pratique
 - Pixel
 - Animaparc
 - Le Chasse-Marée - www.chasse-maree.com
 - Ciel et Espace
 - Tangente (mathématiques)
 - Idées magazine
 - L'Ami des jardins
 - Moto Magazine
- **Périodiques Jeunesse**
 - Cosinus(sciences) – Arkéo junior – Le petit Léonard – www.cosinus-mag.com / www.faton.fr
 - Les Débrouillards (magazine québécois) – www.lesdebrouillards.qc.ca
 - Géo ado – www.prisma-presse.com
 - La Hulotte (Ecologie)– www.lahulotte.fr
 - Hypercube (mathématiques pour les collégiens)

- Images doc (7-12 ans) – Okapi – Youpi (généraliste, pour les 5-8 ans) - www.bayardpresse.com
- Sciences & vie découvertes (7-12 ans)
- Sciences & vie junior – www.excelsior.f
- Wakou (faune, dès 3 ans) - Wapiti (faune, pour les 7-12 ans) - Mobiclic (multimédia)– www.milanpresse.com

❑ Quelques sources d'information sur les sciences et techniques

▪ **Institutions et grands établissements**

Ils proposent, pour la plupart, un portail Internet.

- *Bibliothèque nationale de France* – www.bnf.fr
- *Bibliothèque publique d'information* – www.bpi.fr
- *Cité des Sciences et de l'Industrie* – www.cite-sciences.fr
- *Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie* – <http://med.cite-sciences.fr>
- *Ministère délégué à la Recherche et de la Technologie* et ses Directions régionales – www.recherche.gouv.fr

Sa Direction régionale pour l'Ile-de-France propose des documents sur la diffusion de la culture scientifique et technique et de nombreux liens avec des sites d'associations de culture scientifique, médias, CCSTI, instituts, offices, musées, réseaux, des sites dédiés - www.drirt-ile-de-France.fr

▪ **La Science se livre**

Initiative du Conseil Général des Hauts-de-Seine, son objectif est "rapprocher Science et Société en s'appuyant sur les bibliothèques, lieux culturels de proximité, où les échanges et les réflexions favorisent l'accès à la connaissance pour chaque citoyen".

Les Prix francophones de *La Science se livre* constituent un temps fort de cette opération. Depuis 2001, ils récompensent les auteurs d'ouvrages de diffusion des sciences et des techniques destinés au grand public. Ils permettent de donner un public des points de repères dans la production éditoriale scientifique récente. Ils peuvent être attribués à des essais, des récits, des entretiens, des beaux-livres, des biographies ou des reportages.

www.hauts-de-seine.net/scienceselivre/main.htm

▪ **Association A fond la science "Du livre à l'expérience"**

Elle a pour but de contribuer à la vulgarisation scientifique et technique par la sélection et la diffusion de documentaires sous toutes ses formes de supports, de créer des expositions (baptisées les "animothèques") et des animations pour un public familial. Elle propose des sélections d'ouvrages et de cédéroms, des animations scientifiques, des stages de formation pour bibliothécaires, enseignants, animateurs, la location d'expositions animées et publie la revue Cosinus (éditions Faton), des bibliographies thématiques...

Prix de la meilleure création scientifique 1996, décerné par l'Académie des Sciences.

www.infoscience.fr/culture/afondlascience.html

▪ **Association Planète Sciences**

Depuis 1962, elle propose aux jeunes des activités scientifiques et techniques expérimentales, dans le cadre des loisirs et du temps scolaire, avec le soutien de grands organismes scientifiques et industriels.

www.planete-sciences.org

▪ **Forum La Science et nous**

Née de la volonté du Conseil général du Val-de-Marne de permettre l'accès de tous à la culture dans ses dimensions scientifiques et techniques, cette manifestation a lieu chaque année au mois d'octobre. Le Forum est conçu et réalisé par l'Association Science Technologie Société (ASTS).

www.science-et-nous.com

▪ **Le réseau des Zincs de Sciences**

Il a pour but d'aider les initiatives locales, favoriser leur émergence et les échanges d'expériences, faire circuler les informations... De nombreux liens avec d'autres sites relatifs à la diffusion de la culture scientifique et technique.

www.bardessciences.net

www.reseau-bds.com

Annexe 4-5 : Les bibliothèques municipales et leurs publics

Les genres de livres préférés (en %).

Tableau extrait de *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*, Paris : BPI / Centre Pompidou, 2001 (Études et recherches), p. 57.

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non- inscrits	Non- usagers
Romans classiques	17	19	12	12
Romans contemporains	46	50	38	33
Romans policiers, espionnage	25	25	27	21
Romans science-fiction, fantastique	11	11	13	9
Poésie	1	1	2	1
Histoire	18	20	14	21
Livres d'actualité	13	13	13	16
Bandes dessinées	14	14	14	11
Livres d'art, beaux-livres	5	6	4	4
Sciences humaines et sociales	9	9	8	4
Livres pratiques	15	13	20	21
Livres scientifiques ou techniques	7	6	8	6
Dictionnaires, encyclopédies	8	7	11	12
Livres religieux	1	1	-	1
Histoires vécues	1	-	-	2
Autre genre	1	1	1	1

Annexe 5 : Les Français et la recherche scientifique. Sondage

Fiche technique

Il s'agit ici de l'enquête réalisée par la Sofres pour le Ministère de la Recherche, du 15 au 17 novembre 2000, auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogé en face-à-face. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Résultats

Question : Voici une liste de grandes inventions depuis un siècle. Quelles sont, selon vous, les deux ou trois qui ont le plus changé votre vie ?¹⁹

	%	Rang
- Les antibiotiques	49	1
- La télévision	44	2
- L'ordinateur	33	3
- La pilule contraceptive	31	4
- Le transistor, de la radio au téléphone portable	30	5
- L'anesthésie	25	6
- Le Laser (qui peut servir pour les disques laser, l'étude de la matière ou les codes barres)	16	7
- L'avion	14	8
- Le web, Internet	13	9
- Les satellites pour la météo	5	10
- Sans opinion		1

Question : Pour vous, quels sont les plus grands scientifiques du 20^{ème} siècle ?²⁰

Cite un nom	43
- Albert EINSTEIN	16
- Pierre et Marie CURIE	12
dont - Marie Curie	2
- Pierre Curie	1
- Louis PASTEUR	11
- Sir Alexander FLEMING	6
- Le professeur BARNARD	5
- Le professeur MONTAGNIER	3
- Le professeur CABROL	2

¹⁹ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

²⁰ Réponses spontanées. Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : Pour vous, quels sont les plus grands scientifiques du 20^{ème} siècle ?²¹²² (suite)

- Georges CHARPAK	1
- Le commandant COUSTEAU	1
- Sigmund FREUD	1
- Le professeur SCHWARTZENBERG	1
- Haroun TAZIEFF	1
- Les frères LUMIERE	1
- Pierre-Gilles de GENNES	1
- Julius Robert OPPENHEIMER	1
- Autres scientifiques cités par moins de 1 % ²³	7
- Réponses sans citations de nom	7
- Les chercheurs dans le domaine médical	2
- L'équipe de transplantation cardiaque	1
- Celui qui a découvert la pénicilline	1
- Autres réponses sans citation de nom	4
- Sans réponse	53

Question : Pour chacune des découvertes que je vais vous citer, pouvez-vous me donner le nom du scientifique qui a contribué à sa découverte ?

	Les antibio- tiques	La psycha- nalyse	Le virus HIV (SIDA)	La théorie de la relativité	La physique quantique
- Albert EINSTEIN	2	3	1	64	5
- Luc MONTAGNIER	6	1	51	1	4
- Alexander FLEMMING	53	2	4	2	4
- Max PLANCK	3	1	6	2	38
- Sigmund FREUD	1	66	1	2	2
- Sans opinion	35	27	37	29	47

Question : Par rapport aux autres pays industrialisés dans le monde, diriez-vous que la France est plutôt en avance, plutôt en retard ou au même niveau dans chacun des domaines suivants ?

	En avance	En retard	Au même niveau	Sans opinion	Indice d'innova- tion
- L'aéronautique	56	6	29	9	+ 50
- Les transports ferroviaires	56	15	25	4	+ 41
- L'énergie nucléaire civile	42	9	35	14	+ 33
- Les télécommunications	44	12	40	4	+ 32
- La mise au point des vaccins	43	11	41	5	+ 32
- L'industrie spatiale	49	18	25	8	+ 31
- La physique	22	5	47	26	+ 17
- La recherche médicale en général	37	21	40	2	+ 16
- Les mathématiques	19	6	45	30	+ 13

²¹ Réponses spontanées

²² Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

²³ dont : Albert Schweiter, Thomas Edison, Hubert Reeves, le Pr. Monod, Roland Moreno, Max Planck...

	En avance	En retard	Au même niveau	Sans opinion	Indice d'innovation
- Les thérapies géniques	32	20	35	13	+ 12
- Les biotechnologies (plantes génétiquement modifiées, médicaments...)	21	22	42	15	- 1
- L'informatique en général	25	27	42	6	- 2
- La mise au point d'énergies nouvelles	20	35	34	11	- 15
- Internet	20	37	31	12	- 17

Question : En ce qui concerne la recherche scientifique et technologique, avez-vous l'impression que, comparée à la France, l'Allemagne est plutôt en avance, plutôt en retard ou à peu près au même niveau que la France ? Et la Grande-Bretagne ? Et les Etats-Unis ? Et le Japon ?

	En avance	En retard	Au même niveau	Sans opinion
- Les Etats-Unis	74	10	12	4
- Le Japon	57	12	19	12
- L'Allemagne	24	15	50	11
- La Grande-Bretagne	12	30	44	14

Question : Estimez-vous que pour un pays comme la France, la recherche scientifique et technologique doit être :

- Une des principales priorités du pays	30
- Une priorité parmi d'autres	60
- Pas spécialement une priorité	8
- Sans opinion	2

Question : A votre avis, depuis une dizaine d'années, la part du budget de l'État consacrée à la recherche scientifique et technologique est :

- Plutôt en augmentation	30
- Plutôt en diminution	15
- A peu près la même qu'auparavant	34
- Sans opinion	21

Question : Dans les prochaines années, est-ce qu'il vous paraît souhaitable que la part du budget de l'État consacrée à la recherche scientifique et technologique :

- Augmente	65
- Diminue	3
- Reste à peu près la même qu'actuellement	24
- Sans opinion	8

Question : Quelles sont, selon vous, les deux priorités en matière d'effort de recherche appliquée pour les années à venir ?²⁴ (Réponse à l'aide d'une liste)

	%	Rang
- La recherche médicale (nouvelles maladies, vaccins)	84	1
- La recherche environnementale (biodiversité, pollution, réchauffement climatique)	54	2
- La recherche de nouvelles énergies (solaire, éolien, géothermie)	32	3
- La recherche en sciences humaines et sociales (économie, sociologie, droit)	11	4
- La recherche dans les nouvelles technologies (Internet, communication, téléphone)	5	5
- La recherche de nouveaux matériaux (plastiques, métaux, tissus, colles)	3	6
- La recherche spatiale (satellites météo et communication, voyages dans l'espace)	2	7
- Sans opinion		1

Question : Plus précisément, dans quels domaines souhaitez-vous que l'on oriente les efforts de recherche ?²⁵

	%	Rang
Dans le domaine de la recherche médicale		
- Le cancer	81	1
- Le Sida	67	2
- Les maladies génétiques	43	3
- La maladie de Creutzfeld-Jakob	33	4
- La suppression de la douleur	28	5
- Les maladies cardio-vasculaires	20	6
- La lutte contre le vieillissement	6	7
- Sans opinion		0
Dans le domaine de la recherche environnementale		
- Faire des recherches sur l'élimination des déchets nucléaires	47	1
- Chercher des énergies renouvelables et non polluantes	46	2
- Lutter contre l'effet de serre	39	3
- Garantir les ressources en eau sur la planète	34	4
- Améliorer la prévention des risques naturels (tempêtes, inondations)	21	5
- Sans opinion		1
Dans le domaine de la recherche sur l'homme et sur la société		
- Les méthodes d'enseignement	63	1
- La relation de l'homme au travail	55	2
- Les modes de vie dans les villes	43	3
- La compréhension du phénomène du racisme	38	4
- La connaissance des civilisations du passé	14	5
- Le patrimoine artistique	11	6
- Sans opinion		5

²⁴ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

²⁵ Idem.

Question : Compte tenu du progrès scientifique et technologique, avez-vous le sentiment que l'on vit mieux, moins bien ou de la même manière qu'il y a vingt ans ?

- Mieux	67
- Moins bien	21
- Pareil	10
- Sans opinion	2

Question : Avec les inventions scientifiques et technologiques à venir, avez-vous le sentiment que d'ici vingt ans, on vivra mieux, moins bien ou pareil qu'aujourd'hui ?

- Mieux	42
- Moins bien	23
- Pareil	23
- Sans opinion	12

Question : Certains pensent que la connaissance scientifique pourra toujours continuer à progresser, d'autres pensent au contraire qu'elle finira par se heurter à des obstacles insurmontables. Vous-même, qu'en pensez-vous ?

- La connaissance scientifique pourra toujours continuer à progresser	70
- La connaissance scientifique finira par se heurter à des obstacles insurmontables	26
- Sans opinion	4

Question : Parmi les grandes maladies suivantes, pouvez-vous me dire celles qui, à votre avis, ont de bonnes chances d'être totalement vaincues dans les dix ans qui viennent ?²⁶

	<i>Rappel enquête Le Figaro / SOFRES février 1989</i>		Novembre 2000	
	%	Rang	%	Rang
- Le cancer	51	1	42	1
- Le Sida	32	2	33	2
- Les maladies cardio-vasculaires	20	3	32	3
- La méningite	12	5	26	4
- La perte de la vue	6	7	22	5
- La surdité	9	6	20	6
- La maladie d'Alzheimer	2	10	18	7
- La maladie de Creutzfeld-Jakob	-		15	8
- La myopathie	13	4	14	9
- La dépression nerveuse	6	7	13	10
- La cirrhose du foie	4	9	10	11
- Aucune d'elles	7		9	
- Autres	-		0	
- Sans opinion	13		5	

²⁶ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : Pensez-vous que la science permettra au 21^{ème} siècle :

	Oui	Non	Sans opinion
- D'expliquer complètement le fonctionnement du cerveau	50	45	5
- D'expliquer l'origine de l'univers	44	46	10
- D'expliquer l'origine de la vie	38	50	12
- De créer des ordinateurs aussi intelligents que l'homme	37	59	4
- De découvrir une vie extra-terrestre	35	54	11
- De ressusciter des espèces disparues	29	64	7
- De vaincre la faim dans le monde	25	70	5
- De vivre jusqu'à 150 ans	17	78	5
- De supprimer les maladies	17	80	3
- De voyager dans le temps	13	79	8

Question : Voici quelques objets ou techniques que les scientifiques pourront sans doute inventer dans l'avenir. Quelle est celui qui vous ferait le plus envie ? En premier ? En second ? Et en troisième ?²⁷

	Réponse citée en premier		Réponses citées en premier et en second		Réponses citées en premier, en second et en troisième	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
- La voiture électrique aussi performante qu'une voiture à essence	50	1	69	1	78	1
- Créer une maison intelligente où le ménage ou l'approvisionnement en courses se font automatiquement	25	2	48	2	59	2
- L'ordinateur commandé à distance par la pensée	8	3	24	3	40	3
- La possibilité de choisir les caractéristiques d'un enfant à naître	2	6	7	5	12	4
- La pilule qui remplace un repas	3	5	7	5	11	5
- La pilule qui permet de vivre sans dormir	4	4	8	4	11	5
- Sans opinion	8		-		-	

²⁷ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

Question : Pour contrôler le progrès scientifique et s'assurer de son respect des questions éthiques, à qui feriez-vous le plus confiance ? En premier ? En second ? Et en troisième ?²⁸

	Réponse citée en premier		Réponses citées en premier et en second		Réponses citées en premier, en second et en troisième	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
- Les scientifiques	53	1	70	1	78	1
- Les intellectuels, les philosophes	19	2	51	2	64	2
- Les associations, les syndicats	9	3	24	3	41	3
- Les responsables politiques	4	5	16	4	31	4
- Les autorités religieuses	6	4	10	5	17	5
- Sans opinion	9		-		-	

Question : A qui faites-vous le plus confiance pour alerter sur l'existence de risques de catastrophes naturelles ou accidentelles ?

	%	Rang
- Les autorités scientifiques	46	1
- Les associations et organisations non gouvernementales	22	2
- Les médias	15	3
- Les services d'inspection et de contrôle de l'État	8	4
- Les formations politiques	2	5
- Sans opinion	7	

Question : Pour empêcher la mise en œuvre d'un choix scientifique qui vous paraît pouvoir avoir des conséquences dangereuses pour l'homme ou la nature (par exemple dans le domaine de l'énergie, de l'alimentation ou de la santé) à quoi seriez-vous prêt ?²⁹

	%	Rang
- Signer une pétition	56	1
- Boycoter un produit	54	2
- Participer à une manifestation	42	3
- Réclamer un référendum	39	4
- Adhérer à une association	30	5
- Militer dans un parti politique	5	6
- Sans opinion	4	

²⁸ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

²⁹ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : Dans la liste suivante, pouvez-vous me dire quels sont les deux sujets sur lesquels vous souhaiteriez en priorité être consulté ?³⁰

	%	Rang
- Les recherches génétiques	38	1
- Les modes de production agro-alimentaires	38	1
- Les OGM	37	3
- Les choix énergétiques	29	4
- L'utilisation des engrais	17	5
- Les modes de transport	16	6
- Sans opinion	5	

Question : D'une manière générale, estimez-vous que vous êtes suffisamment informé ou pas suffisamment informé sur les découvertes scientifiques ?

- Suffisamment	34
- Pas suffisamment	63
- Sans opinion	3

Question : Diriez-vous qu'il y a suffisamment ou pas suffisamment d'informations scientifiques :

	Suffisamment	Pas suffisamment	Sans opinion
- Dans la presse écrite	44	42	14
- A la télévision	34	62	4
- A la radio	29	58	13
- Sur Internet	27	15	58

Question : Voici une liste de moyens d'information. Quels sont ceux auxquels vous faites le plus confiance pour vous informer sur la science et la technologie ?³¹

	%	Rang
- Les émissions scientifiques ou techniques à la télévision ou à la radio	47	1
- Une revue scientifique ou technique (comme La Recherche, Science et Vie ou d'autres)	42	2
- Les journaux télévisés ou à la radio	41	3
- Des livres spécialisés dans le domaine scientifique ou technique	28	4
- Votre journal quotidien	23	5
- Des hebdomadaires d'information générale (comme L'Express, Le Point ou Le Nouvel Observateur)	15	6
- Le Web, Internet	14	7
- Des visites dans des musées des sciences et des techniques	9	8
- Des expositions temporaires ou événements comme la Fête de la Science	7	9
- Sans opinion	3	

³⁰ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

³¹ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

Question : Diriez-vous que les médias en général rendent plutôt bien compte ou plutôt mal compte :

	Plutôt bien	Plutôt mal	Sans opinion
- Des découvertes scientifiques	44	47	9
- Des applications pratiques des innovations scientifiques	36	51	13
- Des sujets sur lesquels les chercheurs travaillent	28	60	12

Question : Imaginez que vous puissiez poser à des scientifiques les questions qui vous intéressent le plus à propos de la science. Dans la liste suivante, quelle est celle que vous aimeriez poser ? En premier ? En second ? Et en troisième ?³²

	Réponse citée en premier		Réponses citées en premier et en second		Réponses citées en premier, en second et en troisième	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
- Pourra-t-on un jour trouver un vaccin contre le sida ?	20	2	38	1	48	1
- Est-ce qu'à l'avenir le monde risque de manquer d'eau potable ?	21	1	36	2	47	2
- Est-ce qu'il y aura une nouvelle énergie inépuisable et non polluante dans un délai rapide ?	14	3	30	3	46	3
- Manger des aliments qui contiennent des éléments génétiquement modifiés est-il dangereux pour la santé ?	6	6	17	5	30	4
- Est-ce que vous vous posez la question de savoir si le résultat de vos recherches apportera ou non un bien à la société ?	11	4	20	4	28	5
- Qui décide des domaines dans lesquels vous allez faire des recherches ?	11	4	17	5	25	6
- Comment fonctionne un laboratoire de recherche scientifique ?	4	8	9	7	14	7
- Comment la vie est-elle apparue sur la terre ?	3	9	7	9	12	8
- Y a-t-il d'autres êtres intelligents dans l'univers ?	6	7	9	7	12	8
- Pourra-t-on un jour guérir les dépressions nerveuses ?	2	10	6	10	11	10
- Sans opinion		2		-		-

Question : Quelle image avez-vous du métier de chercheur ? Diriez-vous que c'est un métier :

- Attirant pour un jeune	84
- Pas attirant pour un jeune	12
- Sans opinion	4
- Qui apporte une satisfaction personnelle	89
- Qui n'apporte pas de satisfaction personnelle	5
- Sans opinion	6

³²Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Question : Quelle image avez-vous du métier de chercheur ? Diriez-vous que c'est un métier :

- Un métier solitaire	12
- Un métier d'équipe	82
- Sans opinion	6
- Ouvert sur le monde et la société	59
- Refermé sur lui-même	34
- Sans opinion	7
- Un métier où on gagne bien sa vie	51
- Un métier où on gagne mal sa vie	30
- Sans opinion	19
- Valorisant socialement	84
- Pas valorisant socialement	10
- Sans opinion	6
- Un métier plutôt d'homme	5
- Un métier plutôt de femme	0
- Un métier aussi bien féminin que masculin	94
- Sans opinion	1

Question : De nombreux chercheurs partent à l'étranger après leur thèse pour compléter leur formation. Estimez-vous que :

- C'est plutôt une bonne chose	69
- C'est plutôt une mauvaise chose	27
- Sans opinion	4

Question : Un certain nombre de ces chercheurs restent ensuite à l'étranger. Selon vous, ils restent à l'étranger³³ :

	%	Rang
- Pour une meilleure rémunération	57	1
- Parce qu'ils ont plus de moyens à leur disposition pour mener leurs recherches à l'étranger	48	2
- Parce qu'on leur propose des travaux de recherche plus intéressants	26	3
- Parce qu'ils ont plus de liberté pour mener leurs recherches	16	4
- Parce qu'ils ne trouvent pas de travail en France	15	5
- Parce qu'ils paient moins d'impôts	13	6
- Parce que les conditions de vie sont plus agréables à l'étranger	5	7
- Sans opinion		3

³³ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.